

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

S. Cyrille, de Jérusalem, év., et, etc.

BEAU
Maximum aujourd'hui 40
Minimum aujourd'hui 32
Même date l'an dernier 38
Baromètre : 30.00, 30.05, 30.10

VOLUME XXXIX — No 64

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

MONTREAL, JEUDI, 18 MARS 1940

Cinq cents le numéro

M. Mackenzie King s'est montré pessimiste au caucus libéral d'hier

Le maire sans pouvoirs administratifs

Celui de Montréal — La situation est vieille d'environ trois quarts de siècle — Un peu d'histoire

La vieille question des pouvoirs administratifs du maire de Montréal revient à l'ordre du jour. M. Maurice Duplessis l'a ouverte à l'Assemblée législative à l'occasion des crédits du ministère des affaires municipales. Le premier ministre estime illogique et absurde que le premier magistrat de la métropole possède des attributions inférieures à celles qui sont dévolues au maire de la plus humble municipalité rurale de la province. Il ajoute que cette situation anormale devrait être corrigée.

M. Duplessis se chargera-t-il lui-même de la réforme ou attendra-t-il que l'initiative vienne des Montréalais, suivant le principe de l'autonomie qu'il a souvent fois posé?

Le sujet est fréquemment remis en actualité et le maire Houde, vivement intéressé à un changement, ainsi que ses amis, ne manquent pas de le révéler.

Sans nul doute, on a placé le chef de la grande cité dans le rôle d'un roi solitaire. Ses fonctions se réduisent à celle d'un figurant de première classe. La charte le détermine d'ailleurs très nettement:

"Le maire est le premier magistrat de la Cité.

"Il la représente en toutes fonctions honorifiques.

"Il remplit les autres devoirs et exerce les autres pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

"Il soumet, quand il le juge à propos, des observations et des suggestions au conseil et au comité exécutif".

"Son indemnité est de dix mille piastres par année".

On lit en d'autres livres explicatifs officiels, à l'égard de Son Honneur: "Tous les électeurs concourent à l'élection du maire. Ses fonctions rappellent vaguement celles du président de la Chambre des Communes. Il préside les assemblées du Conseil. Il a droit de vote dans le cas de partage égal des voix, ou lorsque la pluralité des suffrages de tous les conseillers est requise. Il ne peut voter dans tout autre cas.

"Il représente aussi la municipalité au sein de la Commission métropolitaine, avec les six membres du Comité exécutif et le vérificateur de la Ville, mais il ne peut faire partie du Comité exécutif".

L'ancienne autorité qui lui était dévolue de convoquer les séances spéciales du conseil lui est retranchée. Cette prérogative appartient maintenant au Comité exécutif, ou, sur le refus de ce dernier, au conseil lui-même, pourvu qu'au moins vingt conseillers en forment la demande par écrit au greffier.

La compétence du maire montréalais se trouve donc confinée à la fonction représentative et à la fonction présidentielle. La première comporte déjà un office très lourd et de nature à accaparer son homme une grosse partie de la journée et de la soirée.

Au cours de l'histoire montréalaise, a-t-on

jugé que le double rôle représentatif et présidentiel attribué au maire lui suffisait? Cela semble ainsi, "puisque durant les 116 années écoulées depuis l'institution de la première charte (1832), le chef de la Ville n'a exercé la maîtrise de l'administration que pendant 42 ans, soit de 1832 à 1874, tout au début du régime des multiples chartes apparues successivement au cours d'un siècle.

C'est du moins le singulier phénomène que l'on découvre à la lecture des compilations sur les fluctuations de la chose administrative à l'Hôtel de Ville. Un historien, d'ailleurs fort averti en la matière, note à l'année 1874 où la constitution montréalaise a subi une profonde modification:

"Le maire n'avait aucun pouvoir d'administration. Ses attributions d'autrefois lui permettaient de présider la 'Cour du maire', aïeule de notre Cour du recorder, ou de nommer un assistant greffier sont abrogées".

Par la suite, on semble redorer le blason de Son Honneur. Le même auteur — et c'est M. Honoré Parent que nous citons encore — écrit un peu plus loin:

"L'article 22 de la loi de 1899 confère au maire des pouvoirs nouveaux et assez étendus". Mais le commentateur corrige tout de suite cette première assertion: "La loi remettait pratiquement l'administration de la chose publique entre les mains de ce qu'on a appelé plus tard 'les vingt-trois', désignés officiellement sous le nom de 'comité des finances'".

Les maires de cette époque n'en mènent donc pas large.

La déchéance de leurs successeurs s'accentue en 1910. Alors, "les pouvoirs que la loi précédente conférait au maire sont abolis. Il conserve la faculté de désigner une décision du conseil, en soumettant par écrit ses raisons à ce dernier". (C'est le droit de veto que d'autres maires de la province ont conservé).

"Le conseil peut cependant annuler ce désaveu en approuvant ses actes de nouveau à la majorité des voix", précise l'auteur dont nous invoquons l'autorité.

Au fil des années qui suivront, le destin des maires montréalais ne sera pas plus reluisant sous l'aspect administratif. Ils n'auront pour se racheter que leur prestige personnel et leur dynamisme. En 1918, la Commission gouvernementale Décarie assume une authentique dictature: le maire et les 21 échevins ne comptent plus. Puis, la loi de 1921 consacre le principe qui préside au présent système: la remise de tous les pouvoirs administratifs aux soins d'un comité exécutif.

En somme, peut-on conclure à la lumière de ces données, depuis environ trois quarts de siècle, pour des motifs complexes qu'il se serait curieux d'analyser, les Montréalais se sont contentés d'attribuer officiellement à leur premier citoyen un rôle purement décoratif.

18-111-48

Louis ROBILLARD

Le débat sur l'agriculture

\$3,539,000 des \$7,460,000 inscrits au budget du ministère de l'agriculture sont votés — Une séance plus calme — Le drainage et les "bulldozers"

Québec, 18 (De notre courrier parlementaire). — Trois millions cinq cent trente-neuf mille dollars des \$7,460,000 inscrits au budget de l'agriculture ont été votés depuis qu'on a commencé, mardi, l'étude des crédits du ministère dirigé par M. Laurent Barré. On était plus calme hier et la discussion s'est surtout tenue à l'agriculture. M. Maurice Duplessis, parlant de drainage, a déclaré qu'il est temps que l'est du pays obtienne justice du fédéral dans ce domaine.

M. Duplessis. — Ce que le député voulait dire, c'est que le chef de l'opposition fausse la vérité de manière surprenante.

M. Godbout. — Je félicite le premier ministre de rester lui-même, c'est-à-dire celui qui viole le plus librement les règlements de la Chambre.

M. Riendeau. — Si cela peut faire plaisir au chef de l'opposition, je les retire et je les remplace par "contraire à la vérité".

M. Godbout. — Le député n'a pas droit de dire cela. Qu'il retire ses paroles sans finasserie.

Le président du comité sénatorial, M. Gervais Caron. — Le député a retiré ses paroles; l'incident est clos.

M. Godbout. — J'en appelle de cette décision.

Au vote de 47 contre 31, la décision fut maintenue.

M. Godbout. — Je félicite mes honorables amis d'être restés eux-mêmes, le peuple sait ce que cela veut dire.

M. Duplessis. — Je proteste. Le chef de l'opposition n'a pas le droit de critiquer une décision de la Chambre.

La discussion se poursuivit ensuite sur les bulldozers du ministère de l'agriculture. M. Godbout se plaignait que malheureusement, dans le comté de l'Islet, le travail des bulldozers est dirigé par les organisateurs politiques plutôt que par le ministère de l'agriculture.

M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, demanda si le gouvernement a l'intention de continuer cette année les travaux de la Rivière-du-Loup.

M. Duplessis et M. Barré répondirent que ces travaux ne pressent pas. Quand on vint à parler de travail des bulldozers, à une affirmation de M. Godbout que du temps des libéraux, jamais on ne chargeait aux cultivateurs plus de \$20 par jour, soit \$2 de l'heure, le député de Napierville, M. Hercule Riendeau, déclara que le chef de l'opposition "ment sciemment" et qu'il a des preuves du contraire.

M. Godbout. — Si on veut éviter les scènes disgracieuses d'hier, le député est mieux de retirer immédiatement ses paroles.

M. Godbout. — Ce que le député voulait dire, c'est que le chef de l'opposition fausse la vérité de manière surprenante.

M. Godbout. — Je félicite le premier ministre de rester lui-même, c'est-à-dire celui qui viole le plus librement les règlements de la Chambre.

M. Riendeau. — Si cela peut faire plaisir au chef de l'opposition, je les retire et je les remplace par "contraire à la vérité".

M. Godbout. — Le député n'a pas droit de dire cela. Qu'il retire ses paroles sans finasserie.

Le président du comité sénatorial, M. Gervais Caron. — Le député a retiré ses paroles; l'incident est clos.

M. Godbout. — J'en appelle de cette décision.

Au vote de 47 contre 31, la décision fut maintenue.

M. Godbout. — Je félicite mes honorables amis d'être restés eux-mêmes, le peuple sait ce que cela veut dire.

M. Duplessis. — Je proteste. Le chef de l'opposition n'a pas le droit de critiquer une décision de la Chambre.

La discussion se poursuivit ensuite sur les bulldozers du ministère de l'agriculture. M. Godbout se plaignait que malheureusement, dans le comté de l'Islet, le travail des bulldozers est dirigé par les organisateurs politiques plutôt que par le ministère de l'agriculture.

M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, demanda si le gouvernement a l'intention de continuer cette année les travaux de la Rivière-du-Loup.

M. Duplessis et M. Barré répondirent que ces travaux ne pressent pas. Quand on vint à parler de travail des bulldozers, à une affirmation de M. Godbout que du temps des libéraux, jamais on ne chargeait aux cultivateurs plus de \$20 par jour, soit \$2 de l'heure, le député de Napierville, M. Hercule Riendeau, déclara que le chef de l'opposition "ment sciemment" et qu'il a des preuves du contraire.

M. Godbout. — Si on veut éviter les scènes disgracieuses d'hier, le député est mieux de retirer immédiatement ses paroles.

M. Godbout. — Ce que le député voulait dire, c'est que le chef de l'opposition fausse la vérité de manière surprenante.

M. Godbout. — Je félicite le premier ministre de rester lui-même, c'est-à-dire celui qui viole le plus librement les règlements de la Chambre.

M. Riendeau. — Si cela peut faire plaisir au chef de l'opposition, je les retire et je les remplace par "contraire à la vérité".

M. Godbout. — Le député n'a pas droit de dire cela. Qu'il retire ses paroles sans finasserie.

Le président du comité sénatorial, M. Gervais Caron. — Le député a retiré ses paroles; l'incident est clos.

M. Godbout. — J'en appelle de cette décision.

Au vote de 47 contre 31, la décision fut maintenue.

M. Godbout. — Je félicite mes honorables amis d'être restés eux-mêmes, le peuple sait ce que cela veut dire.

M. Duplessis. — Je proteste. Le chef de l'opposition n'a pas le droit de critiquer une décision de la Chambre.

La discussion se poursuivit ensuite sur les bulldozers du ministère de l'agriculture. M. Godbout se plaignait que malheureusement, dans le comté de l'Islet, le travail des bulldozers est dirigé par les organisateurs politiques plutôt que par le ministère de l'agriculture.

M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, demanda si le gouvernement a l'intention de continuer cette année les travaux de la Rivière-du-Loup.

La situation pourrait changer au cours du congé pascal

La campagne conscriptionniste et les comités civils de l'armée de réserve — Les socialistes hésiteraient sur l'attitude à prendre sur la conscription

Ottawa, 18 (Par Pierre Vigeant). — Les nouvelles alarmistes se sont multipliées hier sur la colline parlementaire. Il ne fait de doute pour personne que la situation internationale est extrêmement grave et que le danger de guerre est réel et imminent. Au cours de la journée, on a successivement appris que le premier ministre Mackenzie King avait averti ses députés réunis en caucus de la gravité de la situation, que le président Truman avait demandé le rétablissement de la conscription aux Etats-Unis, qu'un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures avait mis un groupe de députés ministériels au courant de la situation militaire.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations. Les conservateurs, les libéraux et les députés d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

Le caucus libéral a suspendu ses délibérations plus tôt que d'habitude pour permettre aux députés d'entendre le discours radiodiffusé du président Truman. Au cours du débat d'hier à la Chambre, il n'a pas été question de conscription, mais il en est beaucoup question dans les conversations.

le convoquer de nouveau à quelques jours d'avis au cas d'une guerre.

Ottawa, 18 (C.P.). — Le retentissement du discours Truman parmi les milieux parlementaires canadiens a amené hier, aux Communes, un long débat sur les activités communistes au Canada et des commentaires sur notre état actuel de mobilisation.

Les chefs des quatre principaux partis de la Chambre ont tous exprimé leur opposition déterminée aux doctrines de Moscou et à l'œuvre de ses agents; mais le chef conservateur-progressiste, John Bracken, a été le plus explicite sur ce point. Le chef de l'opposition parlementaire officielle affirme que notre pays présente une importance stratégique pour les plans communistes de domination mondiale.

Le premier ministre Mackenzie King venait à peine d'exprimer son opinion sur la valeur du traité d'alliance militaire conclu à Bruxelles hier par cinq puissances du nord-ouest de l'Europe quand M. Bracken s'est levé pour proposer que la Chambre ajourne la discussion des sujets au feuillet et débâte plutôt une motion de lui sur le danger communiste au Canada.

Le chef conservateur-progressiste a expliqué qu'il présentait cette motion parce que la déclaration de M. King n'aurait pas en soi son caractère de débat et que l'ordre du jour des Communes ne permettait par ailleurs aucune discussion de la situation internationale. Sa motion attire formellement l'attention de la Chambre sur l'infiltration communiste au pays.

Tout en admettant lui-même que le communisme est le plus grave danger mondial en ce moment, le premier ministre a regretté que M. Bracken n'ait pas donné avis de sa motion avant le début de la séance. Le gouvernement, expliqua-t-il, aurait ainsi pu expliquer plus aisément les mesures qu'il prend pour empêcher un noyautage de notre fonctionnarisme par le communisme.

Avant la séance de l'après-midi, M. King avait brusquement ajourné un caucus du parti libéral sur la déclaration que la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d'entendre à la radio le discours que le président Truman prononçait à ce moment devant les deux Chambres réunies du Congrès de Washington.

Au début de la séance, le premier ministre avait commenté le traité de Bruxelles. Il y avait non pas un pacte, la situation internationale n'a jamais été aussi grave, pour permettre aux députés d

Mme J.-E. Carrière décédée

A Ottawa, le mardi 16 mars, est décédée Antonia Dumontier, veuve de Joseph-Etienne Carrière, âgée de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église du Sacré-Cœur où le service a été chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull.

Née à Hull, elle était la fille de Alfred Dumontier et de son épouse, Cléopâtre Derouin, décédée. Elle épousa à Montréal le 13 mai 1901, Joseph-Etienne Carrière qui la précéda dans la tombe en 1941. Elle avait demeuré à Plantagenet durant 20 ans et habitait Ottawa depuis 12 ans.

Lui survivaient: deux fils, le P. Pierre Carrière, des Clercs de Saint-Viateur, à Montréal, et le P. Pierre Royal Carrière, O.M.I. de Winnipeg; sept filles: la Rde Soeur Françoise de l'Eucharistie, des Soeurs du Sacré-Cœur à Ottawa; Mmes Ernest Lapensée (Marguerite), d'Ottawa; Gilbert Lynes (Madeleine), de Montréal; Maurice Chagnon (Antoine), d'Ottawa; Edgar Potvin (Françoise), de Hull; et Mlle Anne-Marie et Thérèse d'Ottawa; une soeur, Mme Gratielle Trudel, de Montréal, et 14 petits-enfants.

Avis de décès

AUDET. — A Outremont, le 16 mars 1948, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Adolphe Adolphe Audet, époux de Marie-Josée, demeurant au No 318, avenue Querbec. Il laisse dans le deuil un fils, Contran, une fille, Mme André St-Laurent (Marcelle), une petite-fille, Andrée-Nicole, une bru, Mme Contran Audet, et un gendre, M. André St-Laurent. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Villa, 1500, rue St-Jacques, à 10 h. 30, avenue du Parc, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 8 h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BERNIER. — A Montréal, le 17 mars 1948, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Emile-Lucien Bernier, époux de feu Joséphine Sanders, et demeurant au No 8061 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Villa, 1500, rue St-Jacques, à 10 h. 30, avenue du Parc, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 8 h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT. — A Ville Saint-Laurent, le 17 mars 1948, à la maison-mère des Soeurs de Saint-Croix, est décédée Soeur Marie-Delphine, née Clément (Dosthée), autrôis de Sainte-Scholastique. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean d'Arc, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS. — A Montréal, le 16 mars 1948, à l'âge de 59 ans, 9 mois, est décédée Mlle Henri Charlebois, née Goyet (Laura). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean d'Arc, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE. — A Montréal, le 16 mars 1948, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Géraldine Lalonde (Josephine Leroux), autrôis de St-Hermas, demeurant au No 52, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Villa, 1500, rue St-Jacques, à 10 h. 30, avenue du Parc, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ACHETEZ VOS
FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168, est, Ste-Catherine
Livraison partout
directement de notre
serre-chaude.
PL. 1786-1787
10% d'escompte
aux communautés religieuses.

LE DEVOIR
"Le Devoir" est imprimé au No 430, est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'imprimeur-publieur, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters et Canada-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:
EDITION QUOTIDIENNE
Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$6.00
Montréal et banlieue 9.00
Etats-Unis et Empire britannique 9.00
Union postale 12.00
EDITION DU SAMEDI
Canada 2.00
Etats-Unis et Union postale 3.00
Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.
Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.
Téléphone: *BELAIR 3661

Le bill des juges est adopté au Conseil législatif

La province de Québec comptera 43 juges de la Cour supérieure — Dans les districts ruraux — Echange de vœux

Québec, 18 (De notre courriériste parlementaire) — Le Conseil législatif a adopté hier en troisième lecture le bill concernant le nombre des juges de la Cour supérieure. Cette loi, comme l'explique M. Edouard Asselin, a pour objet de nommer six nouveaux juges à la Cour supérieure. C'est à la demande du Barreau et des tribunaux que le gouvernement a fait passer cette loi. L'augmentation des affaires judiciaires dans le district rural que le nombre des juges est insuffisant et que les causes souffrent de retards.

M. Nicol demande où les juges vont être nommés et M. Asselin répond qu'ils pourront être nommés où et selon les besoins.

Dans certains districts comme le Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Rimouski et bien d'autres, reprend M. Nicol, il n'y a pas de juges résidents bien que ces districts soient très riches en ressources et industries. L'on devrait leur donner des juges résidents comme il se fait dans les grands centres tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Ces juges résidents connaissent mieux leurs gens et souvent sont plus aptes à juger les causes. Les juges appelés à juger dans les districts ruraux ne devraient demeurer ni à Montréal, ni à Québec, mais dans le district où ils sont appelés à siéger.

Il y a une chose qui doit dominer dans la justice, continue M. Nicol, c'est la rapidité à rendre les jugements. Il y a des délais qui constituent par le fait même des dénis de justice. Cet état de chose ne doit pas se continuer.

M. Laferte dit qu'il ne partage pas complètement les vues de M. Nicol. Sur bien des points il a raison mais dans certains districts ruraux on se plaignait qu'un juge résident devenait trop familier avec les avocats et que ça devenait désastreux pour l'administration de la justice parlois.

M. Asselin ajoute qu'il n'y a pas à douter que certains districts ruraux ont pris de l'importance mais que le nombre des juges étant limité à 43 avec l'a-

La ville de Montréal n'observe pas la loi

Tel est l'avis des membres de la Fraternité des employés manuels de la cité — Concordia refuse de reconnaître la formule "Rand" autorisée par une sentence arbitrale

Une assemblée publique, organisée par un comité spécial de la Fraternité des employés manuels de la cité, a été tenue hier soir en la salle de l'Assistance publique, pour protester contre la décision de la ville de ne pas reconnaître la formule "Rand" dans la convention collective entre la cité de Montréal et la Fraternité des employés manuels.

Plusieurs orateurs ont pris la parole. Ils ont tous dénoncé cette attitude de Concordia qui, selon eux, ne se conforme pas à la loi. En effet, selon l'article 4 de la loi des relations ouvrières, les deux parties en cause doivent se conformer à la sentence arbitrale exécutoire rendue par un tribunal d'arbitrage.

Ce tribunal d'arbitrage, formé à la demande du ministre provincial du travail, M. Antonio Barrette, s'est réuni le 10 juin 1947, pour étudier les 8 clauses qui formaient la base d'un conflit entre la ville et ses employés manuels. Sentence était rendue en octobre dernier. Le tribunal approuvait la formule Rand et les deux parties en cause devaient s'y conformer.

Refus de la ville

Selon les employés manuels, la ville ne veut plus maintenant reconnaître la formule "Rand" et menace même de porter le litige en Cour supérieure, et si jugement défavorable est rendu à son endroit, elle porterait la cause en appel et même à la Cour suprême.

MM. Claude Jodoin, président du conseil des métiers de Montréal, affiliés à la Fédération américaine du travail, Gérard Rancourt, directeur du conseil du travail de Montréal, et Eu-

cher Corbail, président de la Fraternité canadienne des employés de tramways (C.B.R.E.), pour ne mentionner que les principaux orateurs d'hier soir, ont tous insisté sur le fait que le mauvais exemple partait de haut. Si la ville n'observe pas la loi, ont-ils dit, qu'advient-il de la loi? Les corporations publiques ou les compagnies privées signeront des ententes collectives avec leurs employés? Ce sera l'anarchie complète.

M. Jodoin a demandé aux employés manuels de continuer la lutte jusqu'à la victoire. M. Rancourt a déclaré que le gouvernement provincial, avant de crier au "communisme" en parlant d'unions ouvrières, devrait commencer par observer la loi et la faire observer même par les corporations publiques. C'est là, a-t-il dit, une semence de trouble et de peur que ne sème le précédent qu'on ne conduise.

La formule Rand

Différents orateurs ont expliqué en quoi consistait la formule "Rand". Il s'agit d'un compromis pour suppléer à l'atelier d'union. La formule tire son nom du juge Rand qui a présenté le projet. Selon cette formule, aucun employé n'est obligé de faire partie d'une union contre son gré, mais il doit verser sa cotisation à cette union parce qu'il en retire les mêmes avantages que les ouvriers qui en font partie.

L'assemblée d'hier soir était sous la présidence de M. Léo Lebrun, président de la Fraternité.

77,000 nouvelles maisons en 1948

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Le ministre du commerce, M. C. D. Howe, a déclaré à la Chambre des communes qu'on avait construit 200,000 maisons au Canada, depuis la fin de la guerre, et qu'on en construira 77,000 autres au cours de l'année 1948.

M. Howe a déclaré que ce qui retarde le plus la construction, aujourd'hui, n'est pas la rareté des matériaux, mais bien le manque d'une main-d'œuvre experte et spécialisée.

Le ministre a dit aussi que l'on amende les lois de l'habitation de façon à écarter les difficultés, financières ou autres, qui accroissent le coût de la construction.

Pensée du jour

LA VERITE CHOQUE

"Jésus leur répondit: "Mon temps n'est pas encore venu; mais le vôtre est toujours révolu. Le monde ne peut pas vous haïr; mais moi, il me hait, parce que je témoigne contre lui que ses œuvres sont mauvaises. Vous autres, montez à la fête; moi, je ne monte pas à celle-ci, parce que mon temps n'est pas encore accompli."

JEAN, VII, 6-8.

Les employés de Concordia généreux pour la Fédération

Leur souscription s'élève à \$26,614.56, soit 165 pour cent de leur objectif

L'une des plus intéressantes souscriptions à signaler dans la présente campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises est celle de tous les employés de Concordia. En effet, le personnel de tous les départements de l'hôtel de ville s'est montré des plus généreux. La souscription totale s'élève à \$24,614.56, soit une augmentation de près de \$10,000 sur l'an dernier et 165 pour cent de plus que l'objectif.

Paul Berthelot du cabinet du directeur des Finances, président du comité des fonctionnaires municipaux et président général du comité d'organisation de la souscription des fédérations des oeuvres de charité, annonce ce succès retentissant. Le relevé des souscriptions par département est le suivant: Services: \$262.35; Contentieux: \$386.27; Secrétariat: \$795.60; Finances: \$4,187.06; Auditeur: \$134.00; Santé: \$3,348.94; Travaux Publics: \$5,348.94; Police: \$4,612.25; Incendies: \$3,116.25; Bien-Etre Social: \$709.95; Ecoles: \$577.00; Achats et magasins: \$395.00; Révision et estimations: \$213.25; Urbanisme: \$685.00; Syndicat des fonctionnaires: \$50.00. Grand total: \$24,614.56.

Paul Berthelot a eu le précieux concours de Son Honneur le maire Camillien Houde, des directeurs de services et des dévoués auxiliaires pour obtenir ce beau succès. Les autres membres du comité d'organisation furent: MM. Pierre Duhamel, J. B. Noël, Gérard Boudreau, Roméo Ethier, René Rochon, Alfred DeSève, l'inspecteur C. Durocher, le lieutenant Albert LeFebvre, Georges Laprette, Lucien Verdon, Tancrède Tremblay, J. A. H. Lascès, Marcel Latouche, Jules Bazi, le comité anglais était représenté par MM. Jack McConomy, Austin Gillingham, John Moore et Fred Gilmore; le comité féminin était représenté par Mlle Marguerite Guilbault, Marcelle Bouthillier, Marguerite Brousseau, Lucie Lapointe, Henriette McKercher, Cécile Dupuis et Brigitte Laliberté.

Les représentants des Associations d'employés furent: René Constant, du syndicat national des fonctionnaires municipaux; J. P. Lapointe, de la Fraternité canadienne des policiers; A. Vanasse, de la Fraternité canadienne des pompiers et Raymond Bolduc, de l'Association des Fonctionnaires Municipaux. La section des Employés du Zotic L'Esperance est le président, à la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises a été des plus heureuses de se voir si bien secondée par les employés de Concordia.

Principales souscriptions

Voici les principales souscriptions qui ont été reçues hier et qui ont été versées au quartier général de la Fédération.

Banque Canadienne Nationale, \$3,500; Bank of Montreal, \$2,200; Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, \$2,000; Canadian Industries Limited, \$1,500; Banque Provinciale du Canada, \$1,250; M. et Mme J. W. McConnell, \$1,050; Consolidated Mining & Smelting of Canada, Ltd., \$900; Canadian Industrial Alcohol Co., Ltd., \$750; Green-shields, Hodgson, Racine, Ltd., \$700; M. Arthur Dubau, P.S.S., \$650; Ecole Notre-Dame du Sacré-Cœur, \$500; Highway Paving Co., Limited, \$500; Docteur Hector Cyphol, \$400; City of Westmount, \$350; M. l'abbé J. E. Charbonneau, \$300; M. Roger Viau, \$300; Ecole Laioie (garçons), \$265; Asbestos Corporation, Limited, \$250; M. l'abbé Arthur Champagne, \$220.

\$500; Acme Glove Works, Limited; T. G. Bright (Québec), Ltd.; Duchesneau-Trudeau, Ltée. Canadian Bank of Commerce, \$450; Ford Hotel, \$325. \$300; Bank of Toronto; W. R. Brock, Limited; D. C. Brosseau & Cie, Ltée; M. Noah-A. Timmins, jr.

\$250; Barclays Bank, (Canada); The Berkeley Hotel; Building Products, Limited; Canadian Copper Refiners, Ltd. Canadian Transfer Co., Limited, \$220.

\$200; British Rubber Co. of Canada, Ltd.; Fashion-Craft Mfrs., Limited; M. l'abbé A. Gibeault; Mite Edmond Lussier; M. l'abbé Siméon Morin; M. Aldéric Raymond; Bank of Nova Scotia; L. G. Beaubien & Cie, Ltée; Dominion Containers, Limited; Duval Motors, Limited; Hinds & Dauch Paper Co. of Canada Ltd; M. Geo. Jolicoeur.

Club de Hockey Canadien Inc., \$175.

\$165; Pensionnat Saint-Angele (les élèves).

\$150; Canadian Bronze Co. Ltd., Jos. Lussier, The Robert Mitchell Co. Ltd., Charles-A. Roy, A. E. Ames and Co. Ltd., Léo Bournival, M. et Mme Maurice Jarry.

\$130; Adélaïde-R. Gravel, Jacques Patenaude, "Lafayette".

\$125; Robert-P. Daigle, M. et Mme Paul Gouin; Jos. Green-spon Montreal Reform Club Inc.; J.-Gaspard Renaud, Société de Placements Inc., Stowell Screw Co. Ltd., Warden King Ltd.

\$120; Jules Lalonde.

\$115; Buanderie Fédérale Ltée.

\$110; Chas. Rolland.

Y AURA-T-IL PLETHORE DU GENRE HUMAIN?

Conférence de M. Rudel-Tessier, au "Petit Salon".

"Faudra-t-il coloniser la lune?" ou, en d'autres termes: "La terre pourra-t-elle nourrir les milliards d'humains qui y seront bientôt entassés grâce au progrès de la médecine et à la diffusion des principes d'hygiène?" C'est la question que s'est posée hier soir M. Rudel-Tessier, dans une conférence prononcée au Petit Salon. Il a envisagé le problème sous son aspect démographique et son aspect alimentaire.

Aspect alimentaire

La population du monde se multiplie aujourd'hui à un rythme tel que, dans 60 ans, l'humanité comptera deux millions d'êtres de plus. Et cette prédiction ne tient pas compte des progrès de la médecine. Si le taux des naissances était plus élevé et le taux de mortalité plus bas, aux Indes, ce pays pourrait, en moins d'un siècle, peupler cinq mondes comme le nôtre. La Chine et la Russie soviétique pourraient en faire autant.

Aspect démographique

Aujourd'hui, même, une bien petite portion de l'humanité bénéficie d'un régime alimentaire convenable. Si l'Amérique du Nord acceptait de partager avec le reste du monde les aliments qu'elle produit en abondance, Canadiens et Américains devraient se contenter de 50 livres de produits animaux par année, alors qu'en pleine crise économique la consommation s'établissait à 120 livres.

Le problème ne sera résolu que par une révolution à la fois technologique et économique. Il est entendu qu'on devra produire plus; mais cette production devra être distribuée par une économie saine, si on veut éviter de voir ce phénomène de la disette dans l'abondance.

M. Rudel-Tessier craint que les hommes ne s'attaquent pas assez tôt au problème. Demain, dit-il, des pays comme la Chine et l'Inde seront peut-être poussés par la faim à une ruée désespérée contre le reste du monde, La

FINITION DE CAVES

Fondations — pose de blocs — polissage de planchers en ciment — trottoirs de toutes sortes. Réparations de tous genres.

SPECIALISTES EN STUCCO

LAROCQUE & MOQUIN Ltée

5055 des Sorbiers - Clerval 2687

Accusés de vol à main armée

Deux individus ont comparu hier devant le juge Armand Cloutier sous une accusation de vol à main armée dans une mai-

son de jeu de la Côte-de-Liesse le 10 janvier dernier. Il s'agit de Jean-Paul Stacey, 26 ans, 4388 Coloniale, et Léo-Paul Beau champ, 23 ans, 4558 Laval. Ils ont choisi un procès devant jury et leur enquête préliminaire a été fixée au 23 mars prochain. Le tribunal a refusé tout cautionnement d'ici leur enquête.

Armés d'un revolver automatique et d'une mitrailleuse, les deux accusés auraient soulagé les "joueurs de barbotte", qui se trouvaient sur les lieux, d'une somme de \$1,600 environ. Au cours d'une rixe qui a suivi, l'attentat, entre les voleurs et les volés, des coups de feu ont été échangés et plusieurs des volés ont été atteints de balles de revolver. Leurs blessures n'étaient cependant pas graves.

Un autre individu doit comparaître aujourd'hui sous l'accusation d'avoir participé à cet attentat.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

DRAPEAUX FABRIQUES

DANS NOS ATELIERS

ET VENDUS DIRECTEMENT

AU PUBLIC

Harbour 9201

NOUS FABRIQUONS TOUTES LES SORTES DE DRAPEAUX

Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée

24 Rue St-Paul Est, MONTREAL

Les plus importants manufacturiers de drapeaux dans la province de Québec.

Préparez-leur

UN FOYER OÙ RECEVOIR

LEURS PARENTS ET

AMIS —

La guerre provoque de nombreux drames dont les conséquences se développent en temps de paix. De solides gaillards, l'orgueil de nos forces armées, traînent aujourd'hui une existence d'invalides dans nos hôpitaux pour anciens combattants. La Croix-Rouge canadienne, qui les reconfortait sur les champs de bataille, leur prodigue encore ses soins maternels. Par ses auxiliaires, elle leur enseigne, notamment, l'artisanat, qui occupe leurs longues heures de désœuvrement. Elle leur fournit des livres et des périodiques. Elle leur distribue des douceurs. Elle les transporte au cinéma et dans les magasins; elle leur permet d'assister à des joutes sportives, etc. La Croix-Rouge, qui sait aussi bien alléger les douleurs morales que les souffrances physiques, rend à nos anciens combattants l'intimité dans l'atmosphère si agréable du foyer. Elle a bâti des foyers d'accueil près des grands hôpitaux pour anciens combattants, comme à Ste-Anne-de-Bellevue. Un malade peut recevoir, pendant quelques heures et même quelques jours, sa femme, sa mère, son père ou ses amis. La Croix-Rouge combat la misère humaine sous toutes ses formes. Secondons-la. Donnons sans compter.

Toujours au service de l'humanité

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

QUARTIERS GÉNÉRAUX DE LA CAMPAGNE

450, avenue, rue Sherbrooke, Montréal

PT. 5192

Soins des malades à domicile (cours et secours)
Cours sur l'alimentation au foyer
Alimentation des écoles (cours et aide)
Distribution de vêtements tricotés et cousus par des bénévoles
Aide en cas de sinistre

Compagne: mars 1948 • Objectif pour le Québec: \$750,000 • Objectif pour le Canada: \$3,800,000

La campagne de la Fédération se terminera officiellement demain

La séance de clôture officielle aura lieu demain soir — M. Robert-P. Daigle, président général de la campagne, fera un appel spécial à la population, au poste C.B.F., à 5 h. 30, cet après-midi — Huit nouvelles paroisses souscrivent 20% de plus que l'an dernier — \$880,647 recueillis à midi

Le président de la seizième campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, M. Robert-P. Daigle, annonce que la fin de la campagne aura lieu demain soir à l'hôtel Windsor, à 8 heures 30. Au cours des quelques heures supplémentaires que nous nous espérons que tous ceux qui n'ont pas encore souscrit voudront

doit pas affecter les instructions transmises il y a quelques jours par le président des arrondissements paroissiaux, M. Louis-Philippe Lussier. Les présidents d'arrondissements et les présidents de comités de paroisses devront tenir compte de ces instructions très importantes pour la régie interne.

On avait à midi \$880,647 en caisse

DISPENSE DU JEUNE
Par permission spéciale de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, les auxiliaires et les souscripteurs de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises seront exemptés du jeûne aujourd'hui, jeudi.

bien le faire en faisant remise directement à leur comité de paroisse ou au quartier général de la campagne, 445, rue St-François-Xavier. Je demande également à tous ceux qui ont souscrit, et qui peuvent donner plus, de nous faire parvenir leur souscription supplémentaire sans délai. L'objectif est élevé mais les besoins sont beaucoup plus grands. Il ne faut pas que nos 38 œuvres soient forcées de diminuer leurs activités au cours des prochains douze mois. Par tagions, donnons au moins 20% de plus que l'an dernier.

La consigne dans les paroisses
Cette décision, toutefois, ne

Décès du Dr Ls Verschelden

Il était professeur à l'Université de Montréal et chef de service à l'hôpital du Sacré-Coeur — Il fut durant 42 ans maître de chapelle au Saint-Enfant-Jésus

Nous apprenons la mort survenue ce matin, du Dr Louis Verschelden, médecin, après plusieurs mois de maladie. Il était âgé de 67 ans.

Né à Ste-Thérèse de Blainville le 11 janvier 1881 du mariage de Domitille Vanier et de Louis Verschelden, il avait fait ses études classiques au petit séminaire de Ste-Thérèse et ses études médicales à l'Université Laval de Montréal où il a été gradué en 1906. Il était chef de service à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville et professeur agrégé à la chaire de pathologie de l'Université de Montréal. Il avait été l'un des premiers médecins de l'Institut Bruchési et était spécialisé dans les maladies pulmonaires au cours de deux stages d'études à l'étranger, l'un à New-York en 1915 et l'autre à Paris en 1922. Il était membre de la Société de pathologie et avait été président de la Société médicale de Montréal.



LE DR LOUIS VERSCHELDEN

Le Dr Louis Verschelden a également été pendant plusieurs années l'une des personnalités les plus remarquées de notre monde musical. Musicien éprouvé et doué d'une belle voix de baryton, il fut maître de chapelle en l'église du St-Enfant-Jésus pendant quarante-deux ans, de 1902 à 1944. Il prit part à plusieurs concerts tant à Montréal qu'à l'étranger, notamment avec l'Association des chanteurs de Montréal, et avec l'Orphéon de Montréal dont il était le président.

Veut en premières noces de Marie-Anne Bélisle, en secondes noces d'Alberta Bélisle et en troisièmes noces d'Imelda Bélisle, il laisse dans le deuil douze enfants: Jean-Paul, avocat, Marcel, médecin, Marthe (Mme Fernand Hébert), Louis jr, comptable, Bernard, Marie, Thérèse, Denise, Françoise, Pierre, Jacques et Lucie; cinq petits-enfants: Claire, Raymond et André Verschelden, Hélène et Thérèse Hébert; ses frères: l'abbé Joseph Verschelden, l'abbé Léon Verschelden, curé de la paroisse de St-Denis, M. Isidore Verschelden, ex-inspecteur au C.P.R., et un demi-frère, M. François Dion; son gendre, le Dr Fernand Hébert, directeur médical de l'hôpital du Sacré-Coeur; ses bruves: Jean-Paul Verschelden (Jeanne Servière), Marcel Verschelden (Yvette Lefebvre) et Louis Verschelden jr (Lucille Lefebvre); son beau-frère, M. Donat Bélisle, ses belles-sœurs, Mmes Isidore Verschelden (née Blanchard) et François Dion, Mmes Angéline et Laure-Hélène Bélisle; ses neveux, le Dr Noël



Un autre incendie désastreux, qui a nécessité deux alarmes, s'est déclaré hier après-midi vers 4 heures dans un immeuble de trois étages, situé au coin des rues St-Laurent et Rachel. Ce sinistre a causé des dommages évalués à \$50,000. (Photo H. Welt).

Incendie de 2 alarmes rue Saint-Laurent

Un restaurant et deux magasins endommagés — Pertes évaluées à \$50,000 — Pompier blessé hier

Un incendie qui a nécessité deux alarmes s'est déclaré vers 4 heures hier après-midi dans un immeuble de trois étages, situé au coin des rues St-Laurent et Rachel, juste en face du marché St-Jean-Baptiste.

Au cours du sinistre, trois explosions se sont produites. Personne n'a été blessé, heureusement, mais les pompiers, sous la direction du directeur intérimaire Anselme Filion, ont dû travailler pendant plus d'une heure, avant de pouvoir maîtriser les flammes. Les dégâts, évalués à \$50,000 environ, ont surtout été causés par l'eau et la fumée.

Les pompiers de huit casernes se sont rendus sur les lieux pour combattre le feu. Ils ont dû utiliser une vingtaine de jets. La première alerte a été sonnée à 3 h. 58 et la seconde à 4 h. 37. Le retour a été sonné à 5 h. 42.

Selon le directeur intérimaire Filion, le feu aurait pris naissance dans de l'huile, venu tout près des fournaies. Un fournilleur aurait rempli les réservoirs peu auparavant, mais n'ayant pas de compteur, pour calculer la quantité versée, il arriva que les réservoirs furent remplis à débordement. L'huile s'échappa et approcha trop près des fournaies. Comme cette huile dégage une sorte de gaz inflammable, les flammes n'ont pas tardé à se propager. Trois explosions ont suivi.

Verschelden et M. Laurent Dion, et une nièce, Mme Alexandra Lapointe (Pauline Verschelden).

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Adolphe LeMay, 152, rue Laurier, Montréal. Les funérailles auront lieu en la paroisse de St-Denis, à 9 h., lundi, le 22 mars 1948.

En la personne du Dr Verschelden disparaît un des amis les plus fidèles et les plus dévoués du Devoir. Les anciens se rappellent que le Dr Verschelden, doué d'une puissante voix de baryton, était toujours l'artiste invité aux conférences de M. Bourassa. Celui-ci n'en voulait pas d'autre.

Le Devoir offre à la nombreuse famille de ce vieil ami l'expression de sa profonde sympathie.

Le R. P. Lévesque au Japon

Il ira y fonder une nouvelle mission

Sherbrooke, 18 (D.N.C.) — Un religieux très bien connu et estimé à Sherbrooke et qui a rempli pendant plusieurs années les plus hautes fonctions dans son ordre, le R. P. Louis-Philippe Lévesque, Rédemptoriste, vient de se voir confier par les autorités de la province ecclésiastique française des Rédemptoristes la fondation d'une mission au Japon.

Le R. P. Lévesque, arrivé hier à Sherbrooke pour un bref arrêt à la Villa Saint-Alphonse, de retour de Salem, Mass., où il a visité les membres de sa famille, repart aujourd'hui même pour mettre la dernière main à ses préparatifs de voyage.

Le R. P. Lévesque, qui se rend au Japon en passant par San Francisco dès le 24 avril, est accompagné de deux autres missionnaires, les RR. PP. Clément Campagna, originaire de l'Est-Anglais, et Armand Demontigny, de Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. La mission du R. P. Lévesque et de ses compagnons est des plus délicates et des plus ardues. C'est la première fois en effet que les Rédemptoristes pénètrent au Japon, et ainsi qu'il nous dit, "nous serons sans faire de ministère pendant un certain temps; il le faudra bien, car apprendre la langue, ce n'est pas une mince tâche."

Originaire de Saint-Antoine de Temiscouata, le R. P. Lévesque était très jeune quand il suivit ses parents à Salem, Mass. Il fit son noviciat et son premier noviciat à Sainte-Anne-de-Beaupré, son deuxième noviciat à Sherbrooke et fut élevé à la prêtrise en 1915. Il fut directeur du noviciat pendant neuf ans, recteur et directeur de Sainte-Anne-de-Beaupré pendant trois ans, provincial de l'Ordre pendant neuf ans, curé de Saint-Alphonse d'Yvesville, à Montréal, sept ans, consultant général de son Ordre à Rome pendant un an et demi.

Il revint au pays en 1947, fut directeur pendant six mois du second noviciat à Aymer et de puis quelques mois il se prépare à sa mission du Japon.

L'enquête sur la "Montreal Tramways"

ELLE NE COMMENCERAIT PAS AVANT QUELQUES SEMAINES

L'enquête sur la "Montreal Tramways" par un comité d'arbitrage ne commencera vraisemblablement pas avant quelques semaines.

On croit savoir que les trois arbitres voudront, avant de convoquer formellement les témoins et les experts, accomplir un travail préparatoire: prendre connaissance eux-mêmes des dossiers, s'orienter, etc.

MM. Thomas Tremblay, Aimé Parent et Lucien Gendron qui constituent le tribunal d'enquête, ne se réuniront probablement pas d'ici la fin du mois en vue de se concerter. Par la suite, ils fixeront la date des audiences.

Désastre aérien en Floride

Tampa, Floride, 18 (A.P.) — L'écrasement d'un bombardier américain de type B-29 à l'aéroport de McCall de Tampa, en Floride, a fait 5 morts, 5 disparus et 4 blessés. L'appareil, qui venait de Spokane, Etat de Washington, a flambé au cours de l'incendie qui a suivi l'écrasement.

Rien de nouveau ce matin dans l'affaire Plante

Le comité exécutif poursuit son examen du cas — Bruits de congédiements et de réinstallations non fondés — Pas de rapport écrit demandé à M. Plante

Rien de nouveau ce matin à l'hôtel de ville et qui ait un caractère officiel sur le cas de M. Plante.

Le Comité exécutif a siégé dans la matinée pour poursuivre l'examen de l'affaire. On sait qu'il a entendu tout à tour le chef de la police, M. Langlois, et son assistant, M. Plante.

On a dit que le Comité avait demandé à M. Plante une version écrite des événements afin de compléter son rapport verbal, mais M. J.-O. Asselin nie cette nouvelle.

M. Asselin nie également les bruits qui se répandent au sujet de congédiements et de réinstallations dans le corps policier.

Réunion publique des Gouverneurs de Radio-Canada

Elle se tiendra demain — Il n'y sera pas question de Radio-Alberta

Ottawa, 18 (C.P.) — La Commission des gouverneurs de CBC tiendra demain une réunion publique afin d'examiner les demandes de nouvelles licences de postes de radio et autres questions concernant la radio-diffusion.

Cette session publique, cependant, ne s'occupera pas de la controverse en ce qui concerne l'établissement d'une station radiophonique de langue française à Edmonton, Alberta. A ce sujet, depuis que la Commission a tenu sa dernière réunion, en janvier, elle a reçu des pétitions signées de quelque 8,000 à 10,000 habitants demandant la permission d'établir le poste, d'autres pétitions ont demandé l'interdiction de ce poste. En plus de ces lettres, la Commission a

recu, chaque jour, des centaines de télégrammes. D'autre part, la Commission examinera les demandes de licences avec beaucoup de soin, il y aura également un grand nombre de représentations orales. On cite Louis Whey qui demandera l'établissement d'un poste d'une puissance de 1,000 watts à North Sydney. Il est peu probable que cette demande soit accordée, Radio-Canada désirant en effet installer une station pour son propre compte dans cette région.

Le quotidien Hamilton Spectator, qui appartient à un groupe d'actionnaires de la "Southam Publishing Company", désire également installer une station radiophonique.

Le sénateur Farris défend les siens

Il s'en prend au pasteur Shields, ou "Globe and Mail", à M. Duplessis et à M. Drew

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Ce serait une "tragédie" si M. Saint-Laurent n'était pas élu chef de son parti à cause des attaques qui sont portées contre lui dans sa propre province, a déclaré hier, au Sénat, M. J.-W. de B. Farris, libéral de Vancouver, au cours d'une vigoureuse démonstration des accusations portées par M. George Drew contre le très hon. sir Lyman-P. Duff, ancien juge en chef du Canada.

Le sénateur Farris, qui a également dénoncé le pasteur Shields et le Globe and Mail, journal de Toronto qui a attaqué récemment le juge Duff, donnait la suite à l'avis d'intervention dont il avait fait part au Sénat de signaler les doutes des hommes publics et des journaux ont fait planer sur l'intégrité de personnes qui d'habitude de hauts postes, par des procédés injustifiables et incommensurables à la bonne administration du Canada, ont tenté d'encourager les éléments subversifs dans notre pays.

C'est en jetant un blâme sévère sur ceux qui, pour des motifs purement politiques, sapent l'autorité constituée, que le sénateur de Vancouver s'est pris à tous ceux qui exploitent les préjugés de race et de religion et fit allusion au pasteur Shields et à M. Duplessis, dans un discours principalement dirigé contre M. Drew et le quotidien de Toronto.

Le leader de l'opposition, M. John T. Haig, lui donna la réplique en lui reprochant d'exploiter des discours politiques. Mais M. Lucien Morand, conservateur de Québec, intervint dans le débat pour défendre M. Saint-Laurent et M. Duplessis. Les deux députés de la droite n'avaient besoin de personne pour valider leur cause. Le sénateur météorologue dit à M. Farris que M. Duplessis avait fait, contre le communisme, dans la province de Québec, une lutte plus efficace que quiconque dans la Colombie britannique.

M. Charles B. Howard, député de Sherbrooke, proposa l'ajournement du débat.

Le "Sheffield" quitte le Honduras anglais

Belize, Honduras britannique, 18 (Reuter). — Le croiseur britannique Sheffield, navire-amiral de l'escadre des Antilles, a quitté le port de Belize, au Honduras anglais, en y laissant seulement des troupes de terre pour défendre cette colonie contre une attaque possible du Guatemala voisin. Le commandant de l'escadre, le vice-amiral sir William Tennant, croit cependant que ces forces terrestres seront suffisantes. Il explique avoir dû ordonner le départ, parce que le Sheffield doit participer à des manœuvres navales conjointement avec des navires de guerre canadiens déjà arrivés de la Colombie britannique par voie du canal de Panama.

'Laissez les cultivateurs en paix'

C'est ce que les députés libéraux ont dit au ministre du revenu national, à leur caucus d'hier — Le cas des pourboires — Le Dr McCann et les bureaucrates

Ottawa, 18. (D.N.C.) — La campagne de perception que le ministre de l'impôt sur le revenu a lancée contre les cultivateurs a retenu hier l'attention des députés libéraux réunis en caucus. On rapporte que M. le Dr J.-J. McCann, le ministre du revenu national, aurait passé un assez mauvais quart d'heure. Plusieurs députés auraient vivement pris à partie les bureaucrates de l'impôt sur le revenu et même le ministre qui se fait une gloire de percevoir le plus fort montant des contribuables et qui juge de la valeur des fonctionnaires de son département selon leur aptitude à percevoir. C'est du moins ce que M. McCann aurait répondu lorsqu'on lui demandait un plus grand nombre de fonctionnaires de langue française.

On sait que le ministre du revenu national a publié ces mois derniers des brochures pour enseigner aux cultivateurs à tenir leur comptabilité et à déterminer leur revenu imposable. On sait également que les inspecteurs de l'impôt sur le revenu se rendent visite aux cultivateurs pour les cotiser. Le département a décidé arbitrairement que l'exploitation doit rapporter un revenu de tant pour cent de son évaluation et il réclame le paiement de l'impôt sur ce revenu arbitrairement fixé en remontant jusqu'en 1945.

Le département du revenu national a également décidé arbitrairement que les employés d'hôtel et de restaurant, les chauffeurs de taxi, etc., doivent recevoir en pourboire un revenu équivalent à 10 p. c. de leur salaire. Et il exige que l'on paie l'impôt sur ces pourboires arbitrairement fixés.

Les députés libéraux qui doivent porter l'odieuse de ces décisions administratives arbitraires auraient fait entendre des protestations vigoureuses à M. le Dr J. J. McCann.

Ils lui auraient enjoint de laisser en paix les cultivateurs. Ils auraient également pris la défense des petites gens qui touchent des pourboires. Ils auraient suggéré à M. McCann que, si ses inspecteurs voulaient absolument faire du zèle, ils pourraient s'en prendre aux représentants des professions libérales — avocats, médecins, dentistes, notaires — qui sont beaucoup mieux placés pour dissimuler une partie importante de leur revenu.

L'intérêt sur la portion remboursée devra être inscrit

Ottawa, 18 (C.P.) — Les contribuables canadiens devront inscrire parmi leurs revenus de l'année 1948 — à faire connaître d'ici le 31 mars 1949 — l'intérêt qu'ils touchent sur la partie de leurs impôts de 1942 qu'Ottawa vient de commencer à leur rembourser. Le ministre du revenu, le docteur J. J. McCann, rappelle qu'il s'agit seulement de l'intérêt que cette portion remboursable a mérité et non de la portion remboursable elle-même. Il promet aussi une prochaine déclaration sur l'item "valeur nette" dans la formule de déclaration des revenus destinée aux cultivateurs des provinces de la Prairie.

La Pologne conscrit ses jeunes gens

Varsovie, 18 (A.P.) — Le gouvernement de Varsovie vient d'ordonner la mise en train, au 1er avril, d'un programme d'enrôlement des jeunes gens pour le service national de reconstruction et de préparation à la guerre. Pendant les six prochains mois, 4,500,000 jeunes hommes et jeunes filles de 16 à 21 ans recevront un entraînement physique et militaire et seront conscrits dans des bataillons de travail.

Qui sera nommé gérant à la Commission d'Assurance chômage à Montréal?

M. J.-E.-G. Séguin ou M. J. Heffernan — La partialité de la Commission du service civil

Dans un premier article sur le poste de gérant à l'Assurance-chômage de Montréal, nous demandions si M. J. Heffernan était bien choisi officiellement. Nous croyons savoir aujourd'hui de bonne source que sa nomination est retardée, bien que, dans les milieux intéressés, on la considère comme officielle.

Nous aimerions aujourd'hui, afin de bien démontrer la partialité de la Commission du service civil et des membres du jury d'examen, publier un texte officiel émanant des autorités supérieures et envoyé à Montréal, afin que le public connaisse la façon dont on a procédé.

Texte officiel

Le poste est vacant depuis le 15 août, 1947. Le 19 septembre 1947, la Commission du Service civil ouvre un concours (47-1718) qui doit se clôturer le 7 octobre suivant. Les avis sont publiés, suivant la loi, dans tout le territoire desservi par ce bureau. A cause du nombre restreint des formules produites durant le délai alloué, on accorde une extension de six semaines. Vu l'importance de la nomination (12 sous-bureaux relevant du bureau de Montréal), on fait des démarches, durant ce délai, pour susciter l'intérêt d'un plus grand nombre de candidats sérieux. Les résultats des sollicitations furent décevants. L'objection principale soulevée par les candidats possibles fut la modicité du salaire,

\$4,500 à \$5,100 par an, qui ne répondait, disaient-ils, ni à l'importance des fonctions ni à la gravité des responsabilités.

Le jury d'examen tint séance à Montréal, le 26 novembre 1947. M. O.-A. Lefebvre, examinateur en chef français de la Commission du Service civil, présidait le jury, qui comprenait également: MM. Beaudry, de la Commission du Service civil, J.-G. Bisson, commissaire en chef de l'Assurance-chômage à Ottawa, Léonard Préfontaine, surintendant régional pour Québec de l'Assurance-chômage, J.-V. Desautels, représentant de la Chambre de commerce, Gould, du Board of Trade et Bélisle, de la Légion canadienne. Vingt-huit candidats s'étaient inscrits, dont neuf anciens combattants. Vingt-deux furent éliminés à l'examen de leur formule. Des six qui restèrent, deux seulement étaient des candidats sérieux: MM. Heffernan et Séguin.

Dans un rapport unanime présenté à la Commission du Service civil, les membres du jury admettaient que la valeur des deux candidats était à peu près égale. On ajoutait que, toutefois, ni l'un ni l'autre ne paraissait apte à remplir la fonction d'une façon parfaite. Ils optèrent, dans les circonstances, pour le candidat Heffernan, pour la seule raison qu'il avait droit à la préférence accordée aux anciens combattants par la loi du Service civil, telle qu'amendée à la dernière session. Ce rapport a été présenté

aux Commissaires civils, et on attend sa confirmation. Cette nomination devrait donc être annoncée officiellement dans un avenir très rapproché. (Fin du rapport officiel).

Ce rapport a été envoyé à la fin de janvier, 1948.

Des remarques s'imposent

D'abord, pourquoi a-t-on étendu le concours de six semaines? Pour qu'il y ait le plus grand nombre de candidats possible? On avait donc ouvertement ne pas avoir confiance aux deux candidats qui pouvaient, raisonnablement, aspirer à cette fonction.

Plus loin, dans le rapport, il est dit que les membres du jury admettent unanimement que les aptitudes des deux candidats sont à peu près égales, et que ni l'un ni l'autre ne peut remplir parfaitement la fonction. La Commission du Service civil en aurait-elle ainsi décidé pour faire pencher la balance en faveur de M. Heffernan, qui a pour mérite d'avoir servi dans l'armée britannique en 1914-18 et d'être arrivé au pays en 1925? Nous sommes généraux d'accord avec la préférence aux Anglais ayant servi dans l'armée anglaise ou impériale, pour les hauts postes fédéraux du Canada. La Commission du Service civil a commis une injustice (et elle le sait très bien, aujourd'hui) en

instituant un concours ouvert au public, alors qu'en réalité il s'agissait d'un concours de promotion pu et simple.

De plus, l'article de loi du Service civil sur lequel on s'est fondé pour favoriser M. Heffernan ne s'applique qu'à l'entrée au service civil, et non dans un cas de promotion. MM. Heffernan et Séguin étant des employés permanents du Service civil leur valeur seule devait compter.

Le candidat canadien-français

M. Séguin, le candidat canadien-français, a de beaux états de service à invoquer. Le 5 janvier 1942, il était déjà depuis treize ans au service du ministère des postes à Montréal, quand il passa à l'Assurance-chômage, bureau local de Montréal. Il a obtenu diverses promotions, dont celle d'adjoint au gérant général. Il possède une connaissance étendue des problèmes du déplacement, de l'enregistrement, et il a déjà été chef de la section d'assurance. De plus, il a actuellement la responsabilité administrative de tout le bureau local de Montréal. Il est âgé de 42 ans.

On est à organiser des pétitions de protestation dans des corps publics de la métropole et autres organisations. Nous ne lâcherons prise que lorsque justice aura été faite. Nous verrons bien si, à Ottawa, on continuera de faire la sourde oreille.

Radio-Edmonton

Voici le texte d'un télégramme que la Fédération générale des Lignes du Sacré-Coeur vient d'envoyer à M. A.-Davidson Duntton, président des gouverneurs de Radio-Canada et au premier ministre du Canada, le Très Honorable W.-L.-Mackenzie King.

Ce télégramme est envoyé pour appuyer les Canadiens français de l'Ouest du pays dans leur campagne entreprise pour obtenir un poste de radio français en Alberta.

Montréal, 16 mars 1948
Monsieur A.-Davidson Duntton,
Président des gouverneurs de Radio-Canada,
Ottawa, Ont.

La Fédération générale des Lignes du Sacré-Coeur comprenant 1,000 groupements paroissiaux et plus de 200,000 membres s'adresse à travers tout le Canada, vous prie de donner suite à la requête faite depuis quatre ans aux gouverneurs de Radio-Canada par les Canadiens-français de l'Ouest pour organiser à leurs frais un poste français en Alberta.

La Fédération générale des Lignes du Sacré-Coeur apprécie l'acte de justice et de bonne entente accompli par les gouverneurs de Radio-Canada en acquiesçant à une demande aussi légitime.

J.-Wilfrid GAUDETTE,
Président général.

BIJOUTIER
CADEAUX
BIJOUX
MONTRES
DIAMANTS
J. Omer
JOAILLIER
1658 est, MONT-ROYAL
AMherst 2618

Le rayonnement de Paris

Créations parisiennes présentées par la maison Eaton

C'est toujours un événement d'importance que la présentation des collections de Paris par la maison T. Eaton & Company Limited au public montrealais deux fois par année. Les modèles de ce printemps vont certainement faire sensation.

Il y a déjà quelques mois que l'on répète que la mode est révolutionnée jusque dans ses bases. Jusqu'à présent on n'en a jamais eu une idée aussi nette, aussi concluante qu'après-midi, à l'avant-première des présentations de la maison Eaton. Tout ce que la mode nouvelle a de plus révolutionnaire, de plus caractéristique, de plus surprenant est sans doute illustré dans ces collections. L'œil des observateurs et des journalistes a beau être déjà habitué aux lignes nouvelles, aux dernières créations de Londres, de New-York ou d'Hollywood, celles de Paris les surpassent en dimensions, en volume, en importance. L'ampleur de plusieurs modèles a quelque chose de fantastique, vraiment et offre une véritable curiosité, non seulement d'inspiration mais de conception. La quantité de tissu employée pour un seul modèle représente quelque chose d'incroyable. Ces collections d'ailleurs sont en quelque sorte d'exposition et les mannequins qui les portent ont l'air souvent, d'être déguisés pour quelques représentations théâtrales en costumes d'époque. Ce que l'Amérique va pouvoir extraire de ces chefs-d'œuvre de la haute couture parisienne pour son propre usage l'aventurer seul le dira. Une chose certaine c'est que la transposition devra être faite de main de maître si l'on veut que l'adaptation, l'interprétation soient acceptables de ce côté-ci de l'Atlantique.

Pour savoir ce que veulent dire en réalité les lignes zigzag, encol, amazone, jeux d'eau, les épaules en bouteille, la jupe serrail, il faut voir cette présentation. Douze couturiers y sont représentés: Christian Dior, Schiaparelli, Lucien Lelong, Jeanne Lafaurie, Jeanne Lanvin, Jacques Griffe, Maggy Rouff, Pierre Balmain, Robert Piquet, Jacques Fath, Jean Dessès, Balenciaga.

TISSUS ET COULEURS
Très souvent d'une grande beauté, les tissus sont certainement, pour la plupart, doués de qualités extraordinaires pour se prêter aussi docilement à des fantaisies de confection qui paraissent tenir de la magie. Les couleurs ont du magnétisme à force de chaleur et de douceur. Les unes d'ailleurs sont évocatrices comme un parfum,

comme une musique: jaune doré, beige Pacifique, bois de rose, jaune miel, gris colombe, beige matin, bleu ardoise, brun aveline, vert raisin, brun canelle, gris mercurie. Beaucoup de marine et de noir. Saviez-vous qu'il y a un rose regret, parce que sans doute il y a des regrets roses... C'est un rose très indéfini, comme un souvenir léger, avec une nuance presque imperceptible de mauve.

La robe et le manteau pour le jour, de Pierre Balmain, combinant le beige Pacifique et le jaune pastel dans un manteau ample et court sur une robe tailleur, ont été fort remarqués. De même que: Un peu, beaucoup, une robe du soir de Jeanne Lanvin, en organdi vert émeraude à motifs bruns et blancs, ouvrant un côté sur un jupon d'organdi vert à falbala plissé.

Jacques Griffe et Jeanne Lafaurie ont une prédilection pour les plissés soie qu'ils ornent de quelques détails représentant un travail formidable et donnant de très jolis effets. Les nids d'abeille sont également parmi leurs ornements favoris.

Les contrastes sont très accentués cette saison et Closs Vougeot, création de Maggy Rouff, en donne une version frappante: une robe d'après-midi en soie foudra rouge, blanc et vert, à plis et ampleur concentrés sur les hanches, était accompagnée de gants, de souliers et de bas verts.

Ces créations de Paris seraient présentées sans interruption vendredi, le 19 mars, de 10 h. 30 du matin à 4 h. 30 de l'après-midi, au restaurant du neuvième. L'entrée est libre.

G. B.

Pour l'oeuvre des loisirs

Les loisirs de l'Immaculée-Conception organisent une partie de cartes dite "aux jambons" pour mardi le 23 mars, en la salle paroissiale, à 8 h. Les billets sont en vente au parloir, 1855 est, rue Rachel, ou chez M. Marcel Bilodeau, 4231, rue Delormier, et au restaurant Vincent, 1396 est, Marie-Anne.

Cette partie de cartes est au bénéfice de l'oeuvre des loisirs.

Au Sault-au-Récollet

Le Service d'éducation familiale tiendra sa réunion mensuelle, ce soir, à 8 h. précises. Conférence, M. Jean Delorme. Sujet: "Education". Prix de présence. Entrée libre.

Quatre favorites que vous aimerez Soupes Heinz

CONDENSÉES
Heinz
Crème de Céleri 57
Boeuf et Nouilles
Legumes sans viande
Crème de Legumes Verts

S-148F



2,000 étudiants et étudiantes de la Toronto's Western Technical School, ont tenu leur 20e exposition annuelle dont le programme comprend des expositions de modelage, de confection et de création de patrons à robes. Dans la section de l'architecture ces étudiantes sont en admiration devant

Des pommes pour donner de l'appétit

Nombreuses sont les légendes sur les pommes. Les Turcs des temps anciens, attribuaient aux pommes la même vertu qu'à la fontaine de Jouvence. Ils les mangeaient pour conserver ou regagner la vigueur de l'adolescence. Une autre vieille coutume était de manger les pommes le matin de Pâques pour s'assurer d'une bonne santé le reste de l'année. Rien d'étonnant, qu'avant tant de légendes sur la santé, le dictionnaire anglais: "An apple a day keeps the doctor away" (une pomme par jour éloigne le médecin, se perpétue d'année en année).

Au Canada, Pâques n'a jamais été le temps des pommes succulentes. La meilleure période de l'année pour croquer une pomme croustillante a toujours coïncidé avec la première neige. Les entrepreneurs modernes de réfrigération ont changé la situation à tel point que certaines variétés de pommes sont encore fermes et juteuses à Pâques. A tout événement, il y a abondance de bonnes pommes qu'on peut présentement employer pour préparer de délicieux mets aux pommes.

Selon les économistes ménagers de la section des consommateurs, ministère fédéral de l'agriculture, il arrive très souvent qu'on ne tienne pas compte des grandes règles touchant la cuisson des pommes.

REGLES GENERALES POUR LA CUISSON DES POMMES

1. Faire ressortir la saveur naturelle des pommes. Autrement dit, ajouter un peu d'épices ou d'essences.
2. Faire cuire les pommes sans les peler, chaque fois que la chose est possible.
3. Pour prévenir la décoloration, plonger les pommes dans l'eau froide en les pelant.
4. Bien couvrir la casserole lorsqu'on fait de la compote aux pommes.
5. Le sucre durcit la cellulose. Pour de la compote, faire cuire sans sucre, ajoutant ce dernier juste après la cuisson. Si l'on préfère les pommes coupées en quartiers, faire un sirop dans lequel on fera cuire les fruits.

7. Faire cuire les pommes dans un four modéré, 350°F., pour empêcher les pelures de se fendre.

7. Il faut moins de sucre quand on l'ajoute aux fruits après la cuisson.

GATEAU RENVERSE AUX POMMES ET AUX EPICES

3 c. à table de beurre, 1/4 tasse de cassonade, 3 pommes, 1/4 tasse de saindoux à saveur douce, 3 c. à table de sucre blanc, 1 oeuf, 1/4 tasse de mélasse, 1 tasse de farine à pâtisserie tamisée, ou 1 tasse moins 2 c. à table de farine à toutes fines tamisée, 1 c. à thé de poudre à pâte, 1 c. à thé de bicarbonate de soude, 1/2 c. à thé de sel, 1 c. à thé de gingembre, 1/2 c. à thé de cannelle, 1/4 tasse d'eau bouillante.

Faites fondre le beurre dans un plat qui va au four. Ajoutez le sucre brun et faites cuire ensemble pendant 2 ou 3 minutes. Pelez les pommes, enlevez le coeur et tranchez-les. Disposez les tranches de pommes dans le mélange au beurre et au sucre. Mettez en crème le saindoux et le sucre blanc. Ajoutez l'oeuf bien battu et la mélasse.

Battez bien. Tamisez les ingrédients secs et ajoutez au mélange. En dernier lieu, ajoutez l'eau bouillante, mélangez rapidement. Versez les pommes dans le plat qui va au feu et faites cuire dans un four modéré, 350°F., environ 40 minutes. Six portions.

TARTE AUX POMMES AVEC MERINGUE

Abaissez de pâte pour une tarte, 2 grosses pommes, tranchées, 2 jaunes d'oeuf, 1 tasse de lait, 2 blancs d'oeuf, 3 c. à table de sucre.

Foncez une assiette à tarte de 9 pouces avec une abaisse. Pelez les pommes, enlevez le coeur, tranchez-les et disposez dans la tarte. Battez les jaunes d'oeuf, battez le sucre et le lait. Versez ce dernier mélange sur les pommes. Faites cuire dans un four chaud, 450°F., pendant 10 minutes, puis réduisez la température à 325°F., et faites cuire encore 30 minutes. Garnissez avec la

Un million de signatures

"Un grand nombre d'organisations ont accepté de donner leur appui à la campagne pour un million de signatures afin d'obtenir la baisse des prix et le rétablissement des contrôles", a dit aujourd'hui Ethel Leigh, présidente du Comité pour la Baisse des Prix.

"Déjà les Conseils de ville de Medicine Hat et de Calgary en Alberta, de Port Arthur, Fort William, Niagara, Stamford, et Toronto en Ontario, et de Halifax en Nouvelle-Ecosse, ont donné leur appui à la campagne, de même que le conseil de ville de Verdun dans le Québec. Plusieurs autres groupes de consommateurs demanderont l'appui de leurs conseils de ville dans les prochaines semaines.

"Un grand nombre d'organisations ouvrières s'occupent aussi de la campagne, y compris la Fédération du Travail de la Colombie canadienne et de l'Ontario, ainsi que le Congrès Canadien du Travail et les Syndicats catholiques dans le Québec.

"Les organisations de ville du Congrès des Métiers et du Travail (Fédération Américaine du Travail) de Vancouver, Edmonton, Calgary, Port Arthur et Fort William, Peterboro, Kitchener et

LA MODE DU JOUR



Tailleur mais d'une sûre féminité, ce modèle vous plaira par ses détails de l'encolure et ses garnitures de boutons.

Ce patron No 9296 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur 16 requiert 4 verges et 1 huitième d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 36 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire c'est commettre, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

CARNET MONDAIN

DEBAT

L'Association de la Jeunesse libérale de Montréal organise un débat mixte qui aura lieu vendredi soir, le 19, à la salle Saint-Stanislas. Le titre de cette

joute oratoire est "Blonde incendiaire ou Brune fatale"? La soirée est sous la présidence d'honneur de M. Jos.-A. Francoeur, député de Mercier à l'Assemblée législative. Parmi les invités à ce débat, on remarque: Mme Jos.-A. Francoeur, Mlle Francoeur, Thérèse-Jean, M. et Mme Roland Paradis, Margot Brissette, Colette Prud'Homme, Lise Benoit, Marie-Paule Brulé, M. et Mme L. Page, M. et Mme W.-A. Gervais, Mme Robert Séguin, M. et Mme Normand Béné, M. et Mme Fernand Robitoux, MM. Jean Page, Edouard Deneault, André Levesque, Guy Rivest, Paul Deneault, Gérard-Yves Gervais, organisateur, Jules Lafont, e, André Vaillancourt, érald Bertrand, Gilles Dumoulin, Guy Lachance, Jean-Paul Guérin, Bernard-M. Deschênes, Guy Rouleau, Jean-Jacques Janelle, Yvon Dupuis, Maurice Tremblay, Jules Décarie, Gaston Jacques, Jean-Guy Bonneau, Jacques Labelle, Philippe Daoust, M. et Mme Jean-Paul Dansereau, M. et Mme Jean-Paul Grégoire, M. et Mme Charles Auguste Bertrand, Roger Gagnon, Raymond Laframboise, etc.

CONVOCAION

Le Cercle Don Bosco tiendra sa réunion mensuelle vendredi le 19 mars, à 8 h. du soir, à l'école St-Edouard, 535 est, rue Beaubien. Le sujet à l'étude: "La d'influence juvénile". Tous les membres sont cordialement invités.

La mode printanière chez Michelle

Mme Michelle Major-Valiquette, de Michelle Eng., rue de la Montagne, recevait, mardi, à l'heure du cocktail, des élégantes, journalistes, photographes se pressaient dans les ateliers où ils étaient reçus.

Le défilé des mannequins a été commenté par Michelle qui a expliqué le but de ses créations: des robes faciles à porter, même pour celles qui travaillent et qui veulent aussi avoir ce qu'on appelle maintenant "The New Look".

Pour le soir, Michelle s'est permis plus d'ampleur et plus d'originalité.

Les petits chapeaux qui accompagnaient les costumes et manteaux complétaient harmonieusement les vêtements.

Atmosphère agréable et revue de modes très intéressante.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, vendredi, 19 mars, à 7 h. 30 du soir.

Le menu sera celui d'un agréable et familial dîner de Pâques. La table sera dressée et décorée pour la circonstance.

MENU

Pamplemousse fleuri.
Jambon en chaud-froid.
Rosace de pommes de terre.
Salade au lys.
Gâteau Pascal.
Meringue italienne.
Nid meringué.
Sorbet à l'ananas.

CLUB RICHELIEU

Le déjeuner du club Richelieu qui a eu lieu à midi au Queen's réunit les membres sous la présidence de M. Louis Lévesque, premier vice-président. Le conférencier était le lieutenant colonel P.-F. Seymour, ex-président général de l'Institut des comptables agréés de la provin-

Waterloo, Toronto, et du Cap Breton, ont aussi accordé leur appui, de même que les Conseils du Congrès Canadien du Travail (COI) de Vancouver, Edmonton, Calgary et Montréal.

"En Alberta, l'Union des Fermiers a voté son appui entier et a promis de faire circuler largement les pétitions dans les districts ruraux."

ce de Québec, M. Rosaire Courtois, C.A., président des diplômés des Hautes Etudes Commerciales, a présenté le conférencier qui a été remercié par M. Roland Beaudin, C.A. Parmi les invités d'honneur: MM. Ernest Saint-Arnaud, Frank E. Gates, Louis Trotter, M. Romain Bédard, Jean Lacroix, Léo Davignon, Rosaire Archambault.

Convocation

Le Cercle Don Bosco tiendra sa réunion mensuelle vendredi le 19 mars, à 8 h. du soir, à l'école St-Edouard, 535 est, rue Beaubien. Le sujet à l'étude: "La d'influence juvénile". Tous les membres sont cordialement invités.

La mode printanière chez Michelle

Mme Michelle Major-Valiquette, de Michelle Eng., rue de la Montagne, recevait, mardi, à l'heure du cocktail, des élégantes, journalistes, photographes se pressaient dans les ateliers où ils étaient reçus.

Le défilé des mannequins a été commenté par Michelle qui a expliqué le but de ses créations: des robes faciles à porter, même pour celles qui travaillent et qui veulent aussi avoir ce qu'on appelle maintenant "The New Look".

Pour le soir, Michelle s'est permis plus d'ampleur et plus d'originalité.

Les petits chapeaux qui accompagnaient les costumes et manteaux complétaient harmonieusement les vêtements.

Atmosphère agréable et revue de modes très intéressante.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, vendredi, 19 mars, à 7 h. 30 du soir.

Le menu sera celui d'un agréable et familial dîner de Pâques. La table sera dressée et décorée pour la circonstance.

MENU

Pamplemousse fleuri.
Jambon en chaud-froid.
Rosace de pommes de terre.
Salade au lys.
Gâteau Pascal.
Meringue italienne.
Nid meringué.
Sorbet à l'ananas.

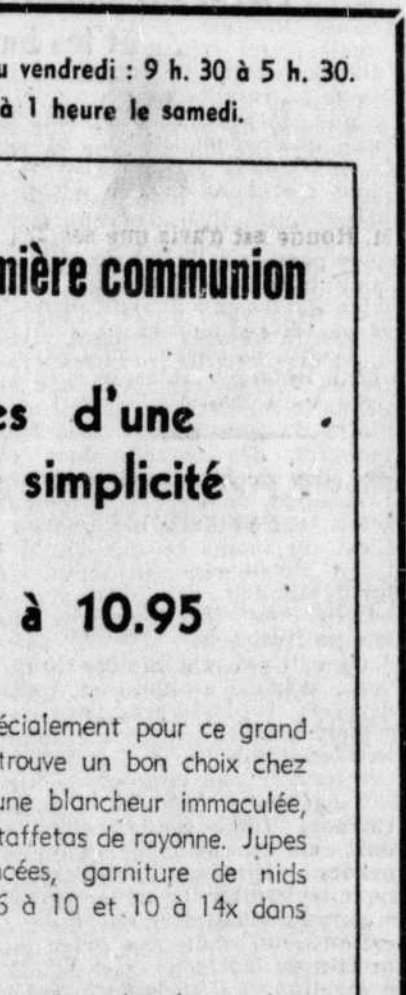
CLUB RICHELIEU

Le déjeuner du club Richelieu qui a eu lieu à midi au Queen's réunit les membres sous la présidence de M. Louis Lévesque, premier vice-président. Le conférencier était le lieutenant colonel P.-F. Seymour, ex-président général de l'Institut des comptables agréés de la provin-

Waterloo, Toronto, et du Cap Breton, ont aussi accordé leur appui, de même que les Conseils du Congrès Canadien du Travail (COI) de Vancouver, Edmonton, Calgary et Montréal.

"En Alberta, l'Union des Fermiers a voté son appui entier et a promis de faire circuler largement les pétitions dans les districts ruraux."

LA MODE DU JOUR



Tailleur mais d'une sûre féminité, ce modèle vous plaira par ses détails de l'encolure et ses garnitures de boutons.

Ce patron No 9296 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur 16 requiert 4 verges et 1 huitième d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 36 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire c'est commettre, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Feuilleton du "Devoir"

Le Chemin du Mystère

par Pierre LAFAUR

(Suite et fin)
— Que voulez-vous dire?
— Je pensais que vous m'aviez compris.
— Pas du tout.
— Comment! vous ne savez pas que votre ami Claude a été sur le point de refuser la main de Mlle Monique?
— Ah! par exemple!... Lui aussi?
— Mais oui, et à un moment donné, j'ai cru que les événements allaient prendre une autre tournure.
— Comment cela?

— M. Michels s'était épris de la charmante veuve...
— De Madame Dumont?
— Mais oui.
— A cette révélation, Hubert Deschamps avait tressailli jusqu'au fond de son âme.
— Votre ami, poursuivait le jeune officier, s'était jeté à ses genoux. Il lui avait fait l'aveu de son amour et lui avait offert sa fortune...
— Et elle a refusé!
— Oui, Vous voyez que Mme Dumont, elle aussi, a fait preuve de désintéressement.

— Mais enfin, quelle raison a-t-elle donné de son refus?
— Elle a répondu à M. Michels qu'elle était trop âgée pour lui; à mon avis, c'était là un simple prétexte...

— Mais alors, la vérité?
— Je crois que Mme Dumont n'est plus libre de son coeur... Hubert Deschamps crut comprendre...

Après quelques paroles de politesse, il prit congé d'Yves Mongrand et, sans plus se préoccuper des travaux de la fédération, il revint à "La Tourette" pour y réfléchir à son aise.

Le lendemain, il partait pour Condom. Il se présenta chez Madame Dumont, et, après les politesses d'usage:

— Ma chère amie, lui dit-il, je viens vous prier de me rendre un service: c'est de venir demain à "La Tourette".

Marie-Laurence devint très pâle.

demande. Les habitants de Larrouz n'ont pas mauvais esprit et en vous voyant chez moi...

— M. Deschamps, répondit la jeune femme, avec beaucoup de simplicité, que cela ne vous préoccupe point.

— Alors vous viendrez?

— Oui.

— Nous parlerons de l'avenir de Christian, n'est-ce pas?

— Volontiers... Vous avez toujours l'intention de vous occuper

DEMAIN

"LE CRIME DE L'ABBE BIENAIME"

Le "Devoir" commencera demain la publication d'un nouveau feuilleton:

"LE CRIME DE L'ABBE BIENAIME"

de Pierre Maurice, qui, publié en primeur par la "Croix" de Paris, à la fin de l'automne dernier, a obtenu en France un très gros succès.

comme elle l'avait promis. Hubert Deschamps était un peu pâle et paraissait fiévreux.

Mme Dumont en fut vivement affectée.

— Ne vous inquiétez pas, ma chère amie, lui dit l'excellent homme. J'espère chasser la fièvre et avoir bel appétit pour déjeuner. Cela ne tient qu'à vous.

Hubert emmena la jeune femme jusqu'à une tonnelle fleurie qui était au fond du jardin. Il s'assit auprès d'elle et lui prenant les mains, il lui dit:

— Chère amie, je suis tenté de vous demander pardon...

Et comme Marie-Laurence s'étonnait:

— Oui, pardon de vous avoir méconnue, continua Hubert Deschamps.

Et après un court silence:

— Maintenant, ajoutez-il, je sais tout... Mon ami Claude vous offrait son nom et sa fortune, et, malgré que votre avenir fut très sombre, vous avez eu le courage de refuser.

— Je l'ai fait sans effort, oro-

yez-le bien, répondit la jeune femme en souriant.

— Et vous ne le regrettez pas?

— Oh! non.

Il y avait dans ce simple mot un tel accent de franchise qu'Hubert Deschamps ne put retenir un cri de joie.

— Chère amie, dit-il, vous avez refusé l'amour d'un homme jeune... Oserai-je maintenant vous supplier d'accepter l'affection d'un homme déjà mûr et dont les cheveux commencent à grisonner?

A ces mots, Mme Dumont ne put prononcer une parole, tant était grand le bonheur qui emplissait son âme. Mais la pâleur de son visage et le tremblement de ses mains répondirent pour elle.

— Marie-Laurence, il y a longtemps que je vous aime, poursuivait Hubert Deschamps, mais je ne m'en étais jamais fait l'aveu. Je voulais adopter votre enfant. Faisons mieux... Accordez-moi votre main... Je vous aimerai de toute mon âme, et je vous jure

que je ne serai point jaloux du passé.

La jeune femme put enfin parler.

— Mon ami, dit-elle dans un élan de reconnaissance et d'amour, j'accepte avec bonheur d'être à vous désormais, car mon coeur vous appartenait depuis le jour où vous êtes venu si délicatement au secours de ma détresse.

Hubert Deschamps posa alors ses lèvres sur le front de Marie-Laurence, et appelant le petit Christian qui courait à travers le jardin, il lui dit en l'embrassant:

— Petit père qui est parti depuis longtemps n'a pas pu revenir; mais il m'a chargé de le remplacer et de l'aimer!

Quelques semaines plus tard, le château de "La Marinière" et celui de "La Tourette" étaient en fête.

Dans l'un on célébrait le mariage de Claude et de Monique. Dans l'autre celui d'Hubert Deschamps et de Marie-Laurence Dumont. FIN

M. HOUE AU ROTARY CLUB

Il désire ardemment voir naître le Centre Civique avant son départ de l'arène municipale.

Adressant la parole devant les membres du Club Rotary, à leur déjeuner hebdomadaire qui avait lieu mardi, le maire de Montréal, M. Camille Houde a déclaré qu'il désirait voir naître un centre civique à Montréal, avant son départ de l'arène municipale.

Le discours de M. Houde a porté particulièrement sur la création du centre civique qu'il juge indispensable et d'une importance capitale pour l'avenir de la cité. Actuellement, dit-il, alors que la situation est déplorable en ce qui concerne les chambres disponibles dans les hôtels, nous refusons chaque jour un grand nombre de conventions, parce que nous ne pouvons accueillir convenablement leurs délégués.

Notre métropole, d'autre part, est la meilleure ville du continent. Dans le monde des conventions, au point de vue touristique, elle est celle qui offre le plus d'attraits. Seules la Nouvelle-Orléans et la ville de San-Francisco peuvent rivaliser avec elle, parce qu'elles ont à peu près la même atmosphère. Montréal est la seule ville au monde où les Français et les Anglais se côtoient sur un même pied d'égalité. Ce que le touriste veut, c'est voir quelque chose de différent. Sous ce rapport, notre métropole est comblée. Elle est en quelque sorte la fin du vieux monde et le commencement du nouveau. Chez nous, nous prenons le temps de vivre. Chaque étranger, d'autre part, qu'il soit nordique, anglo-saxon ou latin, se trouve parfaitement chez lui à Montréal. L'ambiance musicale même ne souffre aucune concurrence, et ce, dans le monde entier. Le sens musical de notre population est le meilleur de tous les continents. De plus, notre ville est au carrefour des voies aériennes mondiales. Le simple fait que trois organismes internationaux, dont l'ATA, l'ICAO et le BIT, aient choisi comme centre de leurs activités est très significatif.

Dans 10 ou 15 ans, nous aurons une population de 2 millions et demi, voilà pourquoi la création d'un centre civique s'impose. Nous refusons de l'argent, alors que nous n'avons qu'à étendre la main pour recueillir une fortune. «Le touriste veut séjourner en notre ville, parce qu'il y trouve une atmosphère qu'il ne trouve pas ailleurs et nous lui disons: Restez chez vous, nous ne voulons pas de foule à Montréal», affirme M. Houde.

«Je ne considère un bon citoyen de Montréal, ajoute le maire, mais je me réjouis tout de même des succès de Toronto ou de toute autre ville, parce que je sais que, lorsqu'une ville canadienne quelconque est en progrès, le Canada progresse aussi. Nous marchons dans la même voie», dit-il.

M. Houde est d'avis que ses 22 années passées à l'hôtel de ville, comme maire de Montréal, au service de ses concitoyens, n'ont pas été employées en vain. Campbell Budge, président du Club Rotary, a présenté et remercié M. le maire.

Censure provinciale des publications

L'Union des maires et des municipalités, en congrès à Sillery, demande la création d'un bureau provincial de censure pour les publications.

Québec, 18 (D.N.C.).

L'Union des maires et des municipalités a adopté mardi, à Sillery, une résolution demandant au gouvernement provincial la création d'un bureau de censure pour la majorité des publications qui circulent dans la province. Les directeurs de l'union, qui ont précisé que ce bureau pourrait être semblable à celui de la censure des films, avaient d'abord approuvé la campagne pour la moralité des publications mené par le maire de Trois-Rivières, M. Arthur Rousseau.

Cette réunion des directeurs de l'Union des municipalités était sous la présidence du maire de Hull, M. Raymond Brunet, et groupait un grand nombre de représentants des Conseils municipaux de la province. Une des importantes résolutions votées à cette réunion concerne les associations de policiers et de pompiers, dont on voudrait empêcher l'affiliation à toute fédération nationale ou provinciale. On veut que les associations qui veulent ces employés de services publics demeurent des organismes locaux.

Urbanisme

Hier soir, au dîner, offert par la cité de Sillery aux directeurs de l'Union des maires et des municipalités, le ministre des Affaires municipales, M. B. Dussault, a affirmé qu'avant longtemps on devra travailler à l'organisation d'un nouveau service d'urbanisme provincial, qui pourra préparer un plan d'aménagement de la province entière, en coopération avec les services municipaux d'urbanisme.

«Le crime de l'abbé Bienaimé»

Lire, dans le «DEVOIR» de demain, le début de notre nouveau feuilleton:

«Le crime de l'abbé Bienaimé» de Pierre Maurice, qui a obtenu en France, l'automne dernier, un grand succès.

LE «BEGGAR'S» OPERA

Un groupe comprenant des étudiants des facultés des sciences, des arts et de la musique de l'Université McGill présentera hier soir, à Moysse Hall, le «BEGGAR'S OPERA» de Gay, une œuvre dont la première représentation eut lieu à Londres en 1728 et fut adaptée à la scène moderne en 1920 par sir Nigel Playfair.

Le «BEGGAR'S OPERA» révèle une satire piquante de la société du XVIIIe siècle en Angleterre, par la bouche de personnages peu recommandables, mais doués cependant des meilleurs sentiments, la condamnation des grands est prononcée, moralement parlant. On peut reprocher à ce thème de ne révéler qu'un seul aspect de la vie d'alors et, en conséquence, de se cantonner dans un domaine trop limité pour intéresser le public d'aujourd'hui.

A de nombreux points de vue, les acteurs de McGill doivent encore fournir de gros efforts. Quoique la mise en scène fût assez bien menée, les décors, par contre, dénotaient souvent un assez mauvais goût; de couleurs pâles et sales ils sont disposés de telle façon que le spectateur n'oublie pas un instant qu'il s'agit d'un décor.

Parmi les interprètes citons M. Ward dans le rôle de Peachum, sa voix ne s'accordait que de très loin avec son personnage. Mlle Jean Aulbach, dans le rôle de Polly, possède de fort appréciables qualités vocales, sa voix aux intonations délicates et nuancées donnait une impression de fraîcheur et de clarté. La distribution était complétée par Hugh Taschereau, Andrew Sisson, Shirley Sproule, Frank Ford et Mary Campbell.

L'ensemble des acteurs ne montra pas de vraies qualités théâtrales. L'orchestre, d'autre part, interpréta une partition difficile, en ce sens que les thèmes ne présentent que peu d'attraits.

Peut-être serait-il préférable qu'à l'avenir l'Université McGill élève ses spectacles d'opéra grâce au concours d'artistes invités.

J. Y.

LES AMIS DE L'ART

A l'auditorium du Plateau, dimanche 4 avril, en soirée, concert gracieusement offert aux Amis de l'art par les Disciples de Massenet et Madame Germaine Roger, vedette de la Gaîté lyrique de Paris.

Les Amis de l'art devraient considérer comme un honneur de porter leur insignie. On peut se le procurer au secrétariat. Evénements artistiques: le 20 mars, en matinée, au His Majesty's, ballets de Monte-Carlo présentés par Canadian Concerts & Artists, en remplacement du récital Richard Tauber qui devait avoir lieu le 26 février dernier. (On peut échanger son billet pour celui des ballets jusqu'à vendredi, le 19 mars).

Le 21 mars, en soirée, à l'auditorium St-Alphonse, l'Équipe Vivante présente «La Compagnie du masque» dans la farce du Cuvier et autres pièces. Le 22 mars au His Majesty's, Alexander Brailowsky. Le 31 mars, à l'église Notre-Dame, Virgil Fox, organiste. Au Plateau, le 3 avril, le conservatoire LaSalle présente: A. Thalès, acte II, M. et M. l'abbé R. Llewellyn donnera une conférence intitulée «L'ombre d'un grand loi». Votre auteur pérorera avec Simone Routhier, jeudi soir, le 18 mars, à la Bibliothèque municipale. Entrée libre.

Cours: A la Municipale, dimanche 21 mars, cours de peinture de Mlle L. Séguin. Exposition: Aux bureaux de l'Association, le public est invité à visiter l'exposition des œuvres de Dr Arthur Lismer, R.C.A., de Marc-Aurèle Fortin, A.R.C.A., Ernst Neumann, Renée Richard, Raymond Gravel et Anne Savigne. (Le secrétariat est ouvert tous les dimanches de 2 à 5 h. de l'après-midi).

Avant: Les parents, instituteurs laïques ou religieux sont tout indiqués pour inciter la jeunesse à lire notre bulletin hebdomadaire et nos bulletins de journaux. Nous saurions apprécier une aussi précieuse collaboration.

Les étudiants qui voudraient participer à nos émissions du poste CKAC doivent se faire connaître par communication avec Mlle Imelda Martin, D.O. 6291.

La maison Ed. Archambault accordera une généreuse remise aux membres de l'Association qui viendront se procurer au secrétariat des disques Pathé et Pacific dont nous avons le catalogue. On y trouvera un vaste choix d'opéras, d'opérettes françaises.

L'Opéra du samedi

Vu la grande popularité de l'opéra radiodiffusé au cours de la saison par Radio-Canada et venant directement du Metropolitan Opera de New-York, le bureau de direction a décidé de maintenir ses émissions d'opéra du samedi après-midi, et ce, pour une période indéfinie. Ces émissions comprendront des opéras complets présentés sur disques.

Comme chacun sait, la dernière émission radiophonique venant du Metropolitan avait lieu samedi dernier. Conséquemment, à compter de samedi prochain, le 20 mars, à 2 heures de l'après-midi, la Société Radio-Canada présentera des opéras enregistrés.

Le premier opéra de la série, offert aux auditeurs samedi prochain, sera «Faust», l'immortel chef-d'œuvre de Charles Gounod. Les rôles principaux seront tenus par les artistes français suivants: César Vizzani (Faust), Marcel Journet (Méphisto) et Mireille Berthoin (Marguerite).

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
«Le Père Damien»
12 h. 30, 3 h. 35, 6 h. 30, 9 h. 45.
«Mélodie pour toi»
1 h. 55, 5 h. 55, 8 h. 30.
CINEMA DE PARIS:
«Un Revenant»
12 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 40, 9 h. 22.
PALACE:
«Monsieur Verdoux»
10 h. 12, 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 05, 9 h. 25.
LOEWS:
«Captain From Castle»
10 h. 33, 1 h. 14, 3 h. 55, 6 h. 36, 9 h. 17.
CAPITOL:
«Nightmare Alley»
10 h. 05, 12 h. 24, 2 h. 43, 5 h. 02, 7 h. 21, 9 h. 40.
PRINCESS:
«I Love Trouble»
10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 15, 6 h. 55, 9 h. 50.
«Glamour Girl»
11 h. 40, 2 h. 44, 5 h. 30, 8 h. 34.
ORPHEUM:
«Le roman de Marguerite Gauthier»
10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.
IMPERIAL:
«Driftwood»
12 h. 45, 3 h. 48, 6 h. 51, 9 h. 44.
«Old Spanish Trail»
11 h. 24, 2 h. 27, 5 h. 30, 8 h. 33.

Gazette artistique

Cinéma
SAINT-DENIS: Le Père Damien avec Robert Lussac; Mélodie pour toi avec René Dary et Gisèle Préville.

CINEMA DE PARIS: Le revenant, avec Louis Jouvet, Gaby Morlay et François Perrier.

LOEWS: Captain From Castle, avec Tyrone Power et Jean Peters.

PALACE: Monsieur Verdoux, avec Charlie Chaplin.

CAPITOL: Nightmare Alley, avec Tyrone Power, Joan Blondell, Coleen Gray et Helen Walker.

PRINCESS: I Love Trouble, avec Franchot Tone et Janet Blair.

ORPHEUM: Le roman de Marguerite Gauthier, avec Greta Garbo et Robert Taylor.

IMPERIAL: Driftwood, avec Ruth Warrick, Charlotte Greenwood et Nathalie Wood; Old Spanish Trail.

BEAUBIEN: Cry Wolf, avec Errol Flynn et Barbara Stanwyck; New Orleans, avec Arthur Cordova et Dorothy Patrick; Oliver the 8th, avec Laurel et Hardy.

CARTIER: Tino Rossi dans Fieures avec Madeleine Solange; Fernand Gravey et Isa Miranda dans Le mensonge de Nina Petrova.

CHATEAU: Viviane Romance dans Amours Gitanes; Le voleur se porte bien avec Pierre Mingand et Alerme.

DOMINION: Danielle Darrieux et Albert Préjean dans Caprices; Marcel Herrand dans L'homme traqué.

ELECTRA: San Antonio (en couleurs) avec Errol Flynn et Alexis Smith; Night in Casablanca avec les Mark Bros.

EMPRESS: Outremont; Magic Town avec James Stewart et Jane Wyman; Seven Keys to Baldpate avec Philip Terry. En outre au Outremont: Take My Life avec Hugh Williams et Greta Gunt.

KENT: These Three avec Marcelle et Joel McCrea; Farewell again avec Flora Johnson.

MAISONNEUVE: Harry Baur et Charles Vanel dans Les Misérables; Suzy Prim et Sessue Hayakawa dans Le cabaret du grand large.

MIDWAY: South of Suez avec George Brent et Brenda Marshall; Zips Woman avec Kane Richmond et Adele Mara; Trail to Gunsmith avec Eddie Dewey.

ODEON CREMAZIE: King of the Wild Horses avec Preston Foster et Gail Patrick; Ivy avec Joan Fontaine et Patrick Knowles.

ODEON MERCIER: 3 Little Girls in Blue avec Gregory Peck et John Bennett; Shoky (en couleurs) avec Fred MacMurray et Anne Baxter.

PASSE-TEMPS: Humoresque avec Joan Crawford et John Garfield; Child of Divorce avec Sharyn Moffet et Una O'Connor; Seven Were Saved avec Richard Denning et Catherine Craig.

PERRON: Son of Lassie (en couleurs), avec Peter Lawford; Men of Two Worlds, avec Eric Portman et Phyllis Calvert.

VERDUN PALACE: Stairway to Heaven avec David Niven et Kim Hunter; New Orleans avec Arturo de Cordova et Dorothy Patrick.

VILLERAY: Café Métropole avec Tyrone Power et Loretta Young; Josseline avec Simone Simon, Robert Young et Don Ameche.

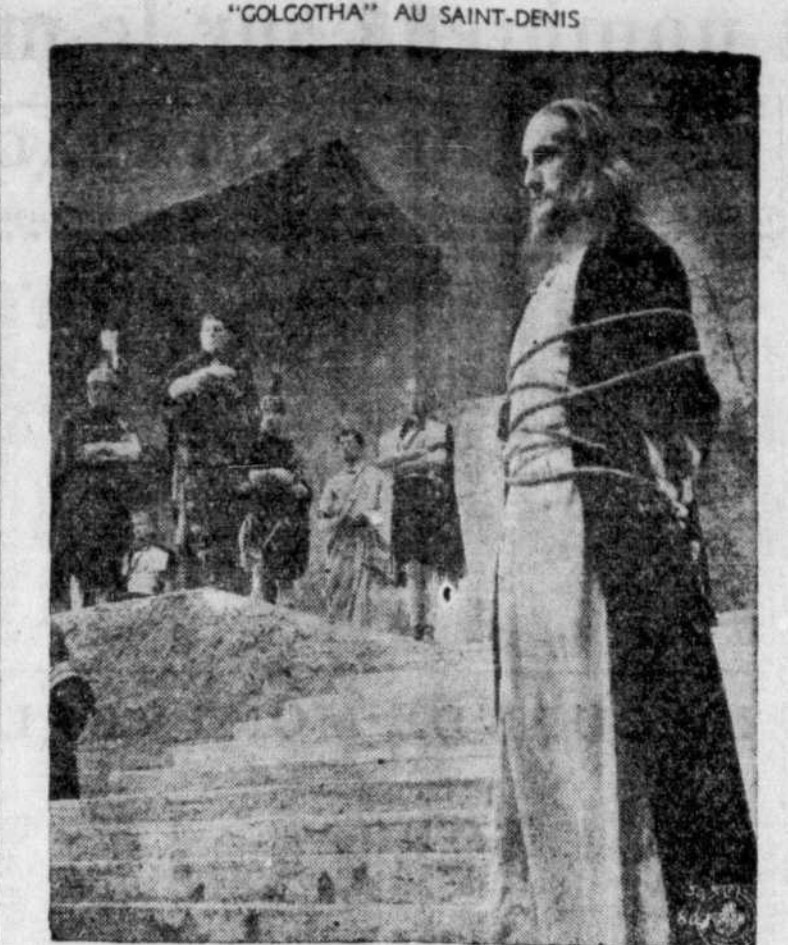
SAVOY: The Unsuspected, avec Joan Caulfield et Claude Rains; Deep Valley avec Ida Lupino et Dane Clark.

Musique et spectacles
AU GESU: Les 18, 19 et 20 mars, les Compagnons présentent Lucrèce d'André Ohey et Antigone, en matinée, les 18 et 20 mars.

MOYSE HALL: Les 18, 19 et 20 mars, en soirée, les étudiants de l'Université McGill présentent: The Beggar's Opera, célèbre opéra anglais de John Gay.

PLATEAU: Samuel Lévitin, pianiste canadien, en récital, le 18 mars.

AUDITORIUM ST-ALPHONSE: L'équipe Vive la joie présente «La Compagnie du Masque» dans la farce du Cuvier et autres pièces, le 21, en soirée.



Une scène dramatique du film «GOLGOTHA», que le Saint-Denis mettra samedi, à l'affiche.

Potins de la scène et de l'écran

LEGÈRE AUGMENTATION

La vedette du film «So This Is New York» qui sortira prochainement, Henry Morgan, a débuté sa carrière avec une place à la radio pour un salaire de 88 par semaine. Il débute à l'écran dans le film mentionné pour \$100,000.

INGRID BERGMAN ET «ARCH OF TRIUMPH»

Dans cette nouvelle production Ingrid Bergman aura une fois encore Charles Boyer pour partenaire. Elle chantera une chanson gitane «Prochladna». On rapporte, en outre, que le metteur en scène du film fit venir 58 automobiles de Paris afin de rendre parfaitement la couleur locale; on sait que la scène se passe à Paris.

RENE CLAIR DECLARE

L'auteur du «Silence est d'or», le metteur en scène français René Clair, qui est arrivé à Paris dernièrement, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que les films américains gagnaient en qualité en raison de la crise que traverse en ce moment Hollywood. Il précise: «Si l'industrie cinématographique américaine n'a pas précisément gaspillé de l'argent, elle en a dépensé sans compter. Il lui faudra effectuer de grands changements dans son organisation financière, mais elle est toujours en bonne santé. D'autre part j'ai déjà vu des films colorisés mais pas un film en couleurs. La plupart des films colorisés ont été des productions musicales ou des dessins animés, un véritable film en couleurs n'a pas encore été réalisé».

LUCIENNE LETONDAL A L'ECRAN

La jeune artiste canadienne-française Lucienne Letondal tournera prochainement un film à Paris. Ce film serait une biographie romancée de l'acteur Noël Noël, le titre, «Les Faucheux», est emprunté de Molière et promet beaucoup à lui seul. On se souvient que Lucienne Letondal chantait pendant une semaine au Quartier Latin, juste avant son départ.

UN NOUVEAU FILM SUR LONDRES

Le metteur en scène anglais

entendu Borodine la jouer au piano.

Berlioz éprouvait une prédilection particulière pour son opéra Les Troyens, qu'il n'entendait jamais jouer au complet. L'œuvre étant longue, elle fut divisée en deux parties: La Prise de Troie et Les Troyens à Carthage. M. Beecham donne des deux parties les extraits qui comportent notamment la description d'une tempête et une marche.

Il est inévitable que les compagnies de disques, comme les grands orchestres d'ailleurs, fassent une large place aux chefs-d'œuvre les plus populaires et que des auditeurs, toujours plus nombreux réclament. Mais il convient aussi que les amateurs disposent de pièces moins connues tout en étant de très belle qualité et qui leur permettent de s'éloigner un moment des sentiers battus.

Pour coïncider sans doute avec la Sainte-Église, l'album M-1090 nous apporte six chansons irlandaises célèbres chantées magnifiquement par le ténor James Melton. Ces pièces sont Mother Macree, The Rose of Tralee, Macushla, She Moved through the Fair, Kathleen Mavourneen, The Minstrel Boy.

Un autre disque ne peut manquer de remporter un grand succès: celui de notre compatriote Raoul Jobin, avec accompagnement de l'Orchestre du Metropolitan dirigé par Wilfrid Pelletier, chante Les Rameaux, de Fauré, et une version française du Rameaux. Ce beau disque, arrivant à la veille du dimanche des Rameaux, tombe en bonne saison.

Albin RIVARD

DISQUES RECENTS

Dans la liste des nouveaux Victor du mois de mars, la messe de Bach dont nous avons parlé la semaine dernière risque d'être un peu d'autres œuvres, qui méritent néanmoins de retenir l'attention.

Sous le titre de Beecham Favorites, l'album DM-1141 donne sur trois disques des extraits d'œuvres qui n'ont pas acquis une grande popularité et qui par conséquent conservent un aspect d'œuvre qu'on perd quelquefois d'œuvre jouée trop souvent. C'est l'Ouverture du Prince Igor de Borodine et quelques pages des Troyens de Berlioz. Ces pièces sont exécutées par l'Orchestre Philharmonique de Londres, dirigé par sir Thomas Beecham.

Borodine avait travaillé à plusieurs reprises pendant une période de dix sept ans à son opéra Le Prince Igor. Quand il mourut subitement, Rimsky-Korsakov et Glazounov trouvèrent l'opéra incomplet, et le complétèrent. C'est Glazounov qui se chargea entre autres choses d'écrire l'Ouverture, ce qu'il fit de mémoire, car il avait souvent

FORUM: le 25 avril, Mendelssohn Choir, avec Sir Ernest MacMillan.

Exposition de peintures
DOMINION GALLERY: Jusqu'au 20 mars, de 10 à 6 h. Eaux fortes et Lithographies d'artistes contemporains et de peintres français modernes.

Bientôt à l'écran...

Au Saint-Denis

La Passion de Jésus de Nazareth, Golgotha, la seule histoire immortelle de l'humanité, la tragédie sans exemple, a fait l'objet d'un film admirable et sublime, que le Saint-Denis, à la demande de milliers et de milliers de personnes, mettra samedi à l'affiche pour une semaine entière, y compris le vendredi saint.

Golgotha est une œuvre cinématographique sans exemple encore. Rien de pareil n'a été fait à date. Jamais le drame des derniers jours de l'Homme-Dieu sur terre n'aura été raconté avec un tel élan de pitié, avec une telle force de conviction et un souci aussi respectueux de la vérité. Il ne s'agit pas de scènes juxtaposées, mais d'une tragédie dont chaque épisode nous lui-même son action.

Julien Duvivier a réuni toutes les forces de son intelligence, de sa puissance de création, de son art pour faire de ce film Golgotha une production dépassant en réalisme toute description. La distribution réunit les plus grands noms du cinéma: Harry Baur, Edwige Feuillère, Jean Gabin, Lucas Gridoux. La figuration se chiffre par milliers et le décor d'une ampleur inconnue jusqu'ici représente l'effort le plus gigantesque du cinéma français.

Au Palace

Ce cinéma garde une deuxième semaine au programme le dernier film de Charlie Chaplin, Monsieur Verdoux. On sait le succès qu'a obtenu ce film en Europe et particulièrement en France. Le scénario fait preuve d'une psychologie et d'une étude de mœurs puissantes. L'éloge de l'interprétation de Charlie n'est plus à faire, ses talents de mime, ses gags, son dialogue piquant

PETITES NOUVELLES DE L'ECRAN

UN FILM MYTHOLOGIQUE

Le grand metteur en scène français Marcel Carné a choisi l'Eurydice de Jean Anouilh comme sujet de son prochain film. Jean-Bernard Duc fera l'adaptation en compagnie de l'auteur et du directeur. Les prises de vues seront faites en Italie afin de rester dans la note. Il est à noter que depuis quelque temps, de nombreux metteurs en scène français tournent en Italie.

DE BERLIN

L'Allemagne se relève, pour le cinéma tout au moins. Ce pays compte en effet produire cette année dix films qui seront tournés dans les studios de Hambourg, Berlin et Munich. Un film «almanach» sera également réalisé par l'ensemble des meilleurs auteurs, techniciens et acteurs de l'année.

DE LONDRES

Lawrence Olivier n'assistera pas à la première de son film Hamlet. Il est en effet attendu à Perth, Australie, où il doit assurer jusqu'en automne le rôle de «conseiller théâtral». Le cinéma britannique vient de terminer les prises de vues de Les Chaussons Rouges. Deux acteurs français figurent dans la distribution: Léonide Masside et Ludmila Tchérina, que nous venons de voir dans Le Revenant; les ex-ténors ont été tournés en France. On va tourner en Angleterre Flowers for the living, d'après la pièce d'une institutrice. Le scénario retrace les aventures d'une ATS démolibellée et combattant la misère. On annonce officiellement que Jose Iturbi, qui vient de terminer une tournée en Angleterre, se dit pressenti pour tourner un film en Angleterre.

Hollywood, 18 (Canada-Mondial). — Lionel Barrymore vient de regagner les studios Warner après une courte maladie qui inquiéta ses amis. Il a déclaré être tout à fait remis et prêt à reprendre le travail. On sait qu'il joue un rôle important dans Key Largo, adaptation cinématographique de la célèbre pièce de Maxwell Anderson, dont les stars sont, avec lui, Edward G. Robinson, Humphrey Bogart et sa femme Lauren Bacall.

Hollywood, 18 (Canada-Mondial). — Pour la première fois depuis 1942 Bette Davis va jouer dans une comédie. Elle commence en effet le mois prochain à tourner June Bride. Elle aura comme partenaire Robert Montgomery et, bien que ces deux artistes soient des étoiles depuis de nombreuses années, ils n'avaient encore jamais eu l'occasion de jouer ensemble.

Hollywood, 18 (Canada-Mondial). — Le prochain film de Joan Crawford sera Ladies and Gentlemen, adapté de la pièce de l'auteur hongrois Bus-Fekete. Le dramaturge hongrois se trouve d'ailleurs à Hollywood où il prépare lui-même l'adaptation cinématographique de sa pièce.

Hollywood, 18 (Canada-Mondial). — Tous les records de longévité viennent d'être battus par Paul Panzer, qui vient de se voir donner un rôle aux studios Warners dans Sunburst. Paul Panzer commence en effet sa 44e année d'acteur de cinéma. Il est son heure de gloire il y a bien des années mais il n'est jamais resté sans jouer bien longtemps. L'un de ses premiers rôles fut celui de Monsieur Beaucaire, dans le film du même nom tourné en 1904 sur le toit d'un immeuble de New-York.

Accompagné de sir Ernest MacMillan, le Mendelssohn Choir de Toronto donnera un concert en notre ville le 25 avril prochain. Ce concert aura lieu au Forum et sera donné sous les auspices du Club Rotary de Montréal, les recettes étant versées aux œuvres du club. Il est à noter que le Mendelssohn Choir n'exige aucune rémunération pour ce concert, contribuant ainsi bénévolement aux œuvres du Club Rotary, qui n'aura qu'à rembourser les frais de voyage. On nous annonce que le prix des billets sera à la portée de toutes les bourses.

Le Mendelssohn Choir à Montréal bientôt

Accompagné de sir Ernest MacMillan, le Mendelssohn Choir de Toronto donnera un concert en notre ville le 25 avril prochain. Ce concert aura lieu au Forum et sera donné sous les auspices du Club Rotary de Montréal, les recettes étant versées aux œuvres du club. Il est à noter que le Mendelssohn Choir n'exige aucune rémunération pour ce concert, contribuant ainsi bénévolement aux œuvres du Club Rotary, qui n'aura qu'à rembourser les frais de voyage. On nous annonce que le prix des billets sera à la portée de toutes les bourses.

Le Mendelssohn Choir à Montréal bientôt

Accompagné de sir Ernest MacMillan, le Mendelssohn Choir de Toronto donnera un concert en notre ville le 25 avril prochain. Ce concert aura lieu au Forum et sera donné sous les auspices du Club Rotary de Montréal, les recettes étant versées aux œuvres du club. Il est à noter que le Mendelssohn Choir n'exige aucune rémunération pour ce concert, contribuant ainsi bénévolement aux œuvres du Club Rotary, qui n'aura qu'à rembourser les frais de voyage. On nous annonce que le prix des billets sera à la portée de toutes les bourses.

Le Mendelssohn Choir à Montréal bientôt

Accompagné de sir Ernest MacMillan, le Mendelssohn Choir de Toronto donnera un concert en notre ville le 25 avril prochain. Ce concert aura lieu au Forum et sera donné sous les auspices du Club Rotary de Montréal, les recettes étant versées aux œuvres du club. Il est à noter que le Mendelssohn Choir n'exige aucune rémunération pour ce concert, contribuant ainsi bénévolement aux œuvres du Club Rotary, qui n'aura qu'à rembourser les frais de voyage. On nous annonce que le prix des billets sera à la portée de toutes les bourses.

Le Mendelssohn Choir à Montréal bientôt

Accompagné de sir Ernest MacMillan, le Mendelssohn Choir de Toronto donnera un concert en notre ville le 25 avril prochain. Ce concert aura lieu au Forum et sera donné sous les auspices du Club Rotary de Montréal, les recettes étant versées aux œuvres du club. Il est à noter que le Mendelssohn Choir n'exige aucune rémunération pour ce concert, contribuant ainsi bénévolement aux œuvres du Club Rotary, qui n'aura qu'à rembourser les frais de voyage. On nous annonce que le prix des billets sera à la portée de toutes les bourses.

Au Capitol

Ce cinéma présentera à partir de vendredi prochain The Upturned Glass, une production de Sydney Box. La vedette est James Mason qui est actuellement considéré comme l'un des plus grands acteurs du monde. Ses côtés, sa femme Pamela Kellino, Rosamund John et John P. Monaghan qui est en outre l'auteur du scénario.

Le scénario promet d'être dramatique, ne serait-ce que la scène de l'opération que pratiquera James Mason. On déclare qu'il s'agit d'une saisissante reconstitution.

Au Princess

Virginia Mayo, George Brent, Turhan Bey, Ann Dvorak et Carole Landis seront les principales vedettes du film Out of The Blue qui est, dit-on, l'une des meilleures comédies américaines de l'année. Le scénario fait preuve d'originalité; on y apprend les aventures amusantes d'un chien et de son maître, d'une femme et de son mari.

D'autre part, une abracadabrante histoire de procès se greffe avec humour sur ce thème peu banal.

A l'Impérial

Ce cinéma présentera à partir de vendredi prochain deux reprises qui eurent un grand succès en Amérique il y a quelques années.

100 Men and A Girl avec Deanna Durbin présente sur l'écran le grand musicien Leopold Stokowski. La distribution comprend en outre Adolphe Menjou qui incarne le père de Deanna, Micha Auer et Eugène Pallete. La charmante artiste en était alors à ses débuts et elle chante plusieurs extraits d'opéra.

Les vedettes de I Stole A Million sont George Raft et Claire Trevor; le scénario est basé sur la vie mouvementée d'un chauffeur de taxi.

A l'Orpheum

Ce cinéma gardera lui aussi son programme de la semaine dernière. Le Roman de Marguerite Gauthier à l'américaine, soit Camille, présente Greta Garbo

Tourisme et voyages

Air-Canada inaugure un service de fret aérien

Air Canada a inauguré hier un service de fret aérien à travers tout le Canada, et entre le Canada, les Etats-Unis, Terre-Neuve et l'outre-mer. Ce nouveau service facilitera les relations commerciales du Canada car il permettra une distribution plus rapide des marchandises tout en réalisant de grandes économies; c'est ce que déclare M. Anson McKim, vice-président du trafic d'Air Canada.

Le nouveau service sera distinct du service des passagers inauguré en 1938 qui est confiné au transport de petits colis, de produits périssables, documents, pellicules, plans et autres petits colis qui doivent parvenir à leur destination dans le plus court délai.

Le transport de fret aérien assurera une livraison plus rapide et permettra le transport de marchandises de plus gros volume. Les taux consentis seront les plus bas en vigueur jusqu'ici au Canada. Ils se compareront avec

talement avec ceux demandés aux Etats-Unis, et seront probablement moindres selon l'importance des expéditions. Ce nouveau service d'Air Canada favorisera le commerce canadien en étendant entre autres, le marché des produits saisonniers.

Le fret aérien sera transporté par Air Canada sur près des 11,000 milles de route aérienne qui relient 39 des plus grandes villes canadiennes, les Etats-Unis, l'Irlande et le Royaume-Uni. Les correspondances seront effectuées avec les compagnies aériennes étrangères pour la livraison des marchandises dans toutes les parties du monde, et les endroits au Canada desservis par voie terrestre ou autres services aériens.

Ce nouveau service d'Air Canada jouera un grand rôle dans le développement de l'économie nationale tout en permettant de grandes économies et en ouvrant de nouveaux marchés à l'industrie canadienne.

Conditions du tourisme au Mexique

Les progrès du tourisme au Mexique, après avoir subi une baisse marquée depuis le début de l'automne dernier, semblent avoir repris définitivement leur marche ascendante. En fait, les principaux hôtels indiquent que toutes leurs chambres ont été réservées jusqu'à la fin du mois de mars.

Toutefois, les chiffres publiés par le ministère du tourisme du gouvernement mexicain révèlent que 12,887 touristes de moins ont entré dans ce pays en 1947 pendant l'année précédente; c'est-à-dire que 259,000 touristes, environ, ont été enregistrés en 1947 comparativement à 272,000 en 1946. En dollars, la perte s'établit à \$3,400,000.

Un nouvel organisme

On est généralement d'avis que le tourisme au Mexique prendra prochainement une ampleur bien plus marquée, grâce à la mise en service de la Commission nationale du tourisme, qui va remplacer le Département du tourisme mexicain, souvent accusé d'avoir négligé de protéger les intérêts des visiteurs étrangers.

Le nouvel organisme, créé par décret présidentiel l'année dernière, doit être formellement constitué dès le début de ce mois. Son objectif principal sera de moderniser l'industrie du tourisme. On entreprendra une campagne systématique contre les hôteliers et les restaurateurs peu scrupuleux. De plus, une enquête sévère sera conduite auprès de tous ceux qui possèdent une licence de guide, afin d'annuler le permis de ceux qui l'auraient obtenu d'une manière irrégulière ou qui ne possèdent pas les qualités de leur emploi.

MAPLE LEAF Inn

Ski excellent; côtes à votre goût; 1 monte-pentes. A une courte distance de chez vous. Patinoire éclairée. Danse. Salle de jeux. "Snack bar". Solarium. Chambres confortables. Excellente cuisine canadienne-française. Em. Em. Réservez vos chambres immédiatement.

à moins d'une heure de Montréal

Depiçant illustré sur demande. SHAWBRIDGE, P.Q. TEL. 30

LACHAUMINE Lodge

ST-HIPPOLYTE

Cuisine française — Chambres avec eau courante, chaude et froide — Licence C.L.Q. — SKI-TOW — Salle de jeu — Patinoire — "Sleigh-ride".

Communications t. Automobile, route ouverte via St-Jérôme ou Shawbridge; Autobus, Montréal-St-Hippolyte; Train, C.N.R. — C.P.R. Montréal-Shawbridge.

Pour réservations: MA. 2221 ou SHAWBRIDGE 614, SONNEZ 21

SUCCESSALE DU SKI HAWKS SCHOOL DU LAC BEAUPREU

La seule école autorisée à enseigner la technique de ski parallèle dans la région de Montréal et des Laurentides au nord de la Métropole.

Un ministère fédéral du tourisme?

Réflexions sur une proposition de M. Lionel Bertrand, député

Le député libéral de Terrebonne à Ottawa, M. Lionel Bertrand, proposait récemment la création d'un ministère fédéral du tourisme.

Selon M. Bertrand, ce ministère devrait être chargé de la publicité touristique sur le plan national, des octrois à verser aux municipalités et aux organismes qui s'intéressent spécialement au tourisme, de la création d'écoles nationales d'hôtellerie, etc., etc.

Que penser de ce projet? A première vue, il semble évident que l'on doit faire quelque chose en faveur du tourisme: tous les économistes reconnaissent l'importance grandissante de cette industrie, mais on ne peut pas dire que nos gouvernements lui accordent, entièrement, la place d'honneur qui lui revient —

le public non plus, d'ailleurs.

La création d'un ministère chargé spécialement de veiller sur le tourisme contribuerait sans doute, énormément, au développement de cette industrie dans le sens le plus avantageux pour la population canadienne.

Mais il y aurait lieu de se demander si la formation d'un ministère provincial du tourisme ne conviendrait pas mieux à nos besoins que l'existence d'un ministère fédéral.

Car le tourisme, avant tout, est une affaire régionale. Chaque province a sa physiologie, son cachet particulier qu'elle doit mettre en valeur si elle veut attirer les touristes avec succès. Or, nous ne voyons pas très bien comment ce ministère fédéral du tou-

risme pourrait rédiger un ensemble de lois ou de règlements pouvant s'appliquer à la Colombie britannique, à l'Ontario et à la province de Québec avec un égal bonheur.

Resterait aussi à régler la question de notre représentation au sein de ce ministère fédéral. Il ne faut pas oublier que sur les 270 millions de dollars que le tourisme a rapportés au Canada l'année dernière, 90 millions ont été dépensés dans la province de Québec.

Cela veut dire que nous dirigeons le tiers de l'industrie touristique de notre pays. Il serait donc juste que nous possédions aussi la toute première place au sein de ce ministère fédéral... l'aurions-nous? Serions-nous assurés que le gou-

vernement d'Ottawa respecterait, dans le domaine touristique, notre caractère français — qui constitue, d'ailleurs, la raison principale de notre succès auprès des étrangers?

Tous comptes faits, il ne semble pas que la province de Québec gagnerait grand-chose à la création d'un ministère fédéral du tourisme. Qu'il existe à Ottawa une agence de coordination, chargée particulièrement d'organiser des réunions fréquentes entre les représentants provinciaux: parfait!

Mais il vaudrait mieux laisser aux provinces le soin de définir elles-mêmes leur politique en cette matière et de décider la formation d'un ministère provincial du tourisme.

François ZALLONI.

Championnats féminins de ski, à Val David

On se prépare, à Val David, à une fin de semaine mouvementée et qui marquera sûrement une date importante dans les annales du ski de la région.

C'est là, en effet, que seront disputés les 20 et 21 mars prochains les championnats féminins de ski de la province de Québec. Toutefois, ces concours qui s'annoncent comme un événement purement provincial, pris soudainement, un caractère international, lorsque sept des meilleures skieuses de l'est des Etats-Unis se sont inscrites pour participer au tournoi.

Les Américaines, ainsi que leur entraîneur Max Eberli, sont actuellement les invitées de M. Jean-Louis Dufresne, à la Sapinière. Ce sont: Ruth-Marie Stewart, qui faisait partie de l'équipe américaine aux Jeux Olympiques; Peggy Kenney, Genny Rogers, Ann Johnson, Ann Dodge, Eleanor Sharps et Ruth Volkman.

Les concours du championnat féminin est le dernier événement sportif important d'ici à la fin

de la saison du ski. Il aura lieu au mont Césaire — sur la piste Plante, pour la descente, et sur la piste Benno Rybizka, pour le slalom.

Les officiers de la Canadian Amateur Ski Association espèrent recevoir un grand nombre d'inscriptions de la part des skieuses canadiennes.

Parmi celles qui ont déjà manifesté leur intention de s'inscrire, on mentionne Joey Abbey, Dorothy Burden, Rose-Marie Stutz, Joan Stanforth, Elizabeth Turner-Bone et Ann Ramsey, toutes de Montréal — ainsi que Jacqueline Tracey (gagnante du trophée Kate Smith au lac Placid, du trophée Gaby Pleau au lac Beauport et du concours international au Mont-Gabriel), et Suzanne Perrault, de Québec. On s'attend aussi à recevoir des entrées d'Ottawa et de Toronto.

Aux dernières nouvelles, il est question que le premier ministre Maurice Duplessis puisse répondre à l'invitation, qui lui a été adressée de présider lui-même la distribution des prix.

Que pensent les peuples les uns des autres?

Une enquête menée par la revue "Time" dans une dizaine de pays — Résultats le 12 avril

Où les Américains choisiraient-ils de vivre si ce n'était en Amérique? Que décideraient, dans des circonstances identiques, les Français, les Canadiens, les Anglais, les Italiens, les Suédois, les Suisses, les Allemands, les Brésiliens et les Mexicains?

Cette question, et d'autres, ont été posées récemment à un grand nombre de personnes dans dix pays différents. On compile en ce moment les réponses et le résultat de ces recherches sera publié dans la revue "Time" livraison du 12 avril; c'est ce que dévoilait récemment l'éditeur de ce magazine, M. James A. Linen.

A un demandeur aussi à ces mé-

mes personnes quel est le pays qui offre à l'homme d'affaires les plus grandes chances de succès? Où l'ouvrier est-il le mieux traité? et le fermier aussi? Que pense-t-on du plan Marshall? Des Etats-Unis, de l'Europe de l'Ouest? Des Nations Unies?

"En somme, dit M. Linen, chacun croit connaître ce que pense son voisin; mais on n'a jamais cherché à déterminer si tel est véritablement le cas. Le résultat de l'enquête, organisée par "Time", jettera la lumière sur ce point: on connaît aussi quels sont les courants d'opinion dans divers secteurs de la vie économique et intellectuelle."

Autres temps, autres mœurs

Construit pour tenir les Américains éloignés, le fort Henry sert maintenant à les attirer au Canada

On annonce pour le 24 mai prochain, la réouverture au public de l'historique fort Henry, dans les environs de Kingston.

On se rappelle que, pendant la guerre, ce fort a servi à loger les prisonniers de guerre. En ce moment, une équipe d'ouvriers travaille sans arrêt à démolir les bâtiments temporaires élevés dans l'enceinte du fort, à enlever les barbelés, à réparer les portes et les fenêtres qui ont, pour la plupart, été brisées et, en général, à remettre le fort en bon état.

Le fort avait été construit pour empêcher les Américains de pénétrer en territoire canadien après la guerre de 1812. Il

Une symphonie écrite en l'air...

Le compositeur et chef d'orchestre hollandais Nic Vanderlinden est parti récemment pour l'Amérique en empruntant les voies aériennes de la K.L.M. Aux Etats-Unis, il a dirigé la première exécution de son œuvre la plus récente, une composition pour grand orchestre, dédiée à la mémoire du président Roosevelt.

M. Vanderlinden est peut-être le premier compositeur à travailler "littéralement" dans le ciel. En effet, il a noté à une altitude de 6,000 mètres ses impressions de voyage et il les a élaborées ensuite dans une symphonie. Cette œuvre a pour motif le "voyage d'un homme libre vers le pays de la liberté".

Nous croyons pouvoir affirmer que M. Vanderlinden a été à la "hauteur" de sa tâche!

Il sert maintenant à les attirer de ce côté de la frontière!



La côte sud de la péninsule gaspéenne offre aux skieurs de magnifiques pentes, qui lorsqu'elles seront débarrassées des débris des sports, offriront les résultats des premières tentatives. A gauche: photo prise du chalet de ski au "Lac à Pierre Cyr" à Chandler. A droite: au pied du Mont Ste-Anne à Percé. (Photo J.-M. Laliberté, "Le Devoir").

Voyages à crédit

Depuis un certain temps fonctionnent aux Etats-Unis le "Universal Air Travel Plan", un arrangement mutuel d'après lequel les principales compagnies aériennes de navigation aérienne délivrent à leurs passagers des cartes de voyages leur accordant le droit de voyager sur les réseaux des compagnies associées sans devoir payer d'avance. Le paiement des voyages effectués a lieu périodiquement.

Il entre dans les desseins de l'Association du transport aérien international I.A.T.A., de reprendre cette idée américaine et de l'étendre à des lignes extra-américaines. Dans ce cas, il sera possible que toutes les compagnies affiliées à l'I.A.T.A. et toutes les entreprises américaines réunies dans l'association américaine du trafic aérien se rallient à ce régime afin de pouvoir procéder ainsi à l'émission de "cartes de voyages".

Cet arrangement signifie un progrès important pour l'homme d'affaires pressé. En ce moment, environ trois cents mille cartes ont été délivrées en Amérique.

Devançant la décision de l'I.A.T.A., la K.L.M. est une des premières compagnies aériennes en Europe ayant adhéré, le 6 février, à l'accord américain. Toute personne possédant aujourd'hui une "carte de voyages" pourra donc emprunter n'importe quelle ligne aérienne de la K.L.M. En raison des nombreux problèmes de change qui sont actuellement à l'étude, la K.L.M. n'a pas encore procédé elle-même à l'émission de ces cartes, mais elle espère pouvoir le faire bientôt.

Ils aiment le froid!

Pendant que les Canadiens grelotaient, récemment, sous une température de plusieurs degrés sous zéro, certains étaient à la recherche d'un froid encore plus rigoureux. Ils trouveront l'endroit rêvé à quelque 5 milles de Winnipeg et passeront près d'une demi-heure à se promener par une température de 80 degrés sous zéro. Le groupe était composé d'ingénieurs d'Air-Canada, qui empruntèrent un avion North Star Mark II pour leur croisière. L'avion s'éleva à quelque 32,000 pieds d'altitude, et les ingénieurs purent ainsi se rendre compte par eux-mêmes de l'influence d'un froid rigoureux sur les moteurs Rolls-Royce à refroidissement par liquide et sur la cabine à régime de pression.

A la gare Windsor

Machine à billets

Innovation intéressante qui prendrait place dans un avenir prochain

Une machine distributrice de billets de chemin de fer sera bientôt installée à la gare Windsor, à Montréal, pour accélérer la vente des billets ordinaires, annonce M. C.-E. Carter, gérant adjoint du trafic-voyageurs au Pacifique Canadien.

Cette machine, la première du genre en Amérique, est actionnée à l'électricité et elle a été faite sur commande d'après les indications et spécifications fournies par les services des voyageurs, de l'exploitation, de la comptabilité et des recherches de la compagnie.

BILLETS ORDINAIRES

Cet appareil ne distribuera que des billets ordinaires. Il pourra remettre aux voyageurs des billets pour des destinations aussi éloignées que St-Jean, N.-B. et la ville de Québec. Il distribuera également des billets pour les Laurentides, pour les Cantons de l'Est — jusqu'à St-Johnsbury, dans le Vermont — et pour l'Ouest, jusqu'à Détroit, Michigan et Sudbury, dans le Nord de l'Ontario. Ces billets seront simples ou aller-retour, valables pour six mois ou pour une fin de semaine. Cette machine fera 90 pour cent du travail de vente des billets ordinaires.

Un concours organisé par le Montreal Flying Club

Le groupement officiel des aviateurs sportifs montréalais, le Montreal Flying Club, vient de lancer un concours nouveau genre auquel sont invités à participer tous les constructeurs d'avions miniature spécialisés dans la construction de modèles reproduisant avec exactitude les caractéristiques des avions pleins grandeur. Les modèles inscrits au concours doivent être des maquettes de l'un ou l'autre des avions employés par les membres du Montreal Flying Club, notamment: l'Aerona "Champion", le Cessna "140", le Fairchild "Cornell", le Stinson "100" et le D. H. "Tiger Moth".

NOMBREUX CALCULS

On travaille à la construction de cet appareil depuis plus d'un an et il a fallu faire de nombreux calculs pour arriver à une mise au point parfaite. Cette machine est conçue comme un cabinet-classer; elle est contrôlée par un vendeur qui change le type du billet à remettre en introduisant une languette de métal dans une rainure — la machine fait le reste.

La vérification de l'exactitude et de la précision des cotes d'altitude figurant sur les cartes aéronautiques, principalement le long des routes aériennes et au voisinage des aérodromes.

L'O.A.C.I. a demandé à ses Etats-membres de lui communiquer les résultats de leur enquête sur les règlements nationaux de navigation aérienne avant le 1er mai. Le conseil examinera leurs rapports et décidera si de nouvelles mesures prises par l'O.A.C.I. seraient susceptibles de renforcer la sécurité des vols internationaux.

Chicoutimi, (D.N.C.) — La question de l'organisation du tourisme dans la région du Saguenay a été l'objet d'une étude très sérieuse au cours de la 2e réunion des directeurs du conseil d'orientation. Un plan d'ensemble a été suggéré et des chambres de commerce de la région seront avisées du projet à mettre à exécution.

A la S.O.C.

Dimanche le 21 mars prochain, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Mme Gérard Pelletier, après un séjour de près de deux ans en Europe, nous donnera une causerie intitulée: "123 rue Lausanne, Genève?" Sujet très intéressant par lui-même.

Amies et membres de la Société des ouvrières catholiques seront les bienvenues. Il y aura programme récréatif; le résultat de la souscription en faveur de la chorale de la S.O.C. sera aussi donné. Le salut du Très Saint-Sacrement clôturera cette assemblée.

Le fort avait été construit pour empêcher les Américains de pénétrer en territoire canadien après la guerre de 1812. Il

PIERRE ON EST là

POUR RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS

MONTREAL
Tél.: PL. 1027

SHAWBRIDGE
614 sonnez 1-2

Lac GORDON

LE RENDEZ-VOUS

LAC ECHO LESAGE ST-HIPPOLYTE

- HOTEL MODERNE
- BIERE, VIN, LIQUEURS
- SALLE DE JEUX
- MONTE-PENTE A PROXIMITE

Tous les sports d'hiver et d'été pratiqués sur le terrain même de l'hôtel.

TAUX MODERES

à la semaine ou pour fin de semaine

EXCELLENTE CUISINE

Téléphone: Shawbridge, 604 sonnez 3

R.-A. RAINVILLE, prop.

A mon avis...

Les fervents du sport ont suivi avec intérêt les joutes de la ligue Nationale de hockey et à toutes les rencontres les patinoires ont été remplies à leur pleine capacité. Le succès du circuit Campbell est particulièrement dû à la grande rivalité qui existe entre les six équipes du circuit majeur et à la lutte contestée qui a été livrée et qui continuera de l'être jusqu'à dimanche soir alors que se clôturera la saison régulière de la Nationale.

Deux clubs ont été éliminés des séries de fin de saison: les Eperviers de Chicago et le Canadien de Dick Irvin ne pourront participer aux séries de la coupe Stanley et devront attendre à l'an prochain pour tenter de nouveau leur chance et avec une réorganisation ces deux équipes pourraient bien revenir à la charge et occuper une position enviable dans le classement de l'an prochain.

Le Canadien, jusqu'à hier soir, conservait encore une faible chance de se hisser en quatrième position mais tout espoir fut perdu lorsque les Rangers de Frank Boucher eurent raison des Eperviers de Chicago dans la Ville des Vents, hier soir, par le compte de 5 à 2. Par cette victoire les New-Yorkais étaient assés solidement établis au quatrième rang qu'ils ne pouvaient être délogés et le Bleu Blanc Rouge, aussi bien que les Eperviers de Bill Tobin, n'aura plus d'ambition dans les deux dernières joutes des séries régulières qui doivent avoir lieu au Forum, samedi soir, et à Boston, le 21 mars, mais cependant les porte-couleurs du club montrealais voudront aider leur compagnon, Elmer Lach, à remporter les honneurs du championnat individuel en lui fournissant l'occasion de loger la rondelle dans les buts de Francis et de Brimsek en fin de semaine.

Lach devra être favorisé par la chance et les circonstances dans les deux prochaines joutes pour arriver en tête des artilleurs du circuit Campbell hier soir, à Chicago. Buddy O'Connor, l'ancien équipier des Habitants, qui a été échangé avec le club new-yorkais au début de la présente saison, a compté un but et a obtenu une assistance pour porter son avance à quatre points sur son plus proche rival, le centre du Bleu Blanc Rouge. Il faut convenir que la tâche sera très difficile mais Elmer a encore deux parties à jouer contre une série pour Buddy et il se peut fort bien que notre joueur local puisse répéter l'exploit accompli par Maurice Richard l'autre soir alors que le Rocket enregistra quatre buts.

Lach n'est pas le seul joueur qui aspire aux honneurs du championnat individuel car il ne faut pas perdre de vue la position qu'occupe actuellement Doug Bentley, du Chicago, car le frère de Max est passé, hier soir, seul en troisième place avec cinq points de moins que le porte-couleurs du club new-yorkais et comme il reste encore deux joutes à l'ailier des Eperviers, il pourrait bien causer une surprise en fin de semaine alors que samedi soir il sera en face à face contre le Triporteur et dimanche contre les Rangers au Madison Square Garden.

Gaye Stewart et Bud Poile, ainsi que Max Bentley, semblent avoir de très minces chances de remporter le boni de \$2,000 offert au joueur qui termine la saison en tête des porte-couleurs et les deux anciens joueurs de Leafs ont un déficit de six points tandis que l'ancien meilleur tireur des pros est à peu près à la première place et se servira d'un miracle si son compagnon de Sylvanus Appenarvenait à remporter les honneurs pour une troisième saison consécutive.

Maurice Richard et Sylvanus Apps sont parmi les dix premiers artilleurs de la ligue et même s'ils n'ont plus l'ambition de remporter la palme, ils voudront terminer les séries régulières aussi près que possible de la première place et tous s'efforceront, dans les prochaines joutes, à déjouer les cerbères des clubs adversaires et c'est ce qui rendra les joutes intéressantes au Forum, à Boston et à New-York en fin de semaine. De plus, les joueurs mentionnés plus haut auront aussi l'ambition de se faire valoir afin d'être choisis sur les deux premières équipes d'étoiles du circuit Campbell et il y a également une bourse attachée à l'honneur d'être pla-

cé sur ces équipes par les instructeurs des divers clubs sans compter l'augmentation de salaire qu'ils pourront exiger de leurs employeurs la saison prochaine.

Les partisans du Canadien et des Eperviers, aussi bien que ceux des Rangers, ne manquent pas d'encourager les candidats au championnat individuel et nous donnons rendez-vous à tous les supporters du Canadien d'être au Forum samedi pour la dernière joute locale de cette saison.

X.-E. NARBONNE

LES RESULTATS DU HOCKEY

HIER

Ligue Nationale

Rangers 5, Chicago 2.

Detroit 0, Boston 0.

Ligue Américaine

St-Louis 1, Cleveland 6.

Hershey 6, Philadelphie 4.

New-Haven 4, Springfield 6.

Ligue Provinciale

Victoriaville 5, Lachine 3.

(Victoriaville gagne la série semi-finale de 4 de 7, 4-2.)

CE SOIR

Ligue Américaine

St-Louis à Indianapolis.

Buffalo à Pittsburgh.

Hershey à Providence.

Ligue Senior

Ottawa à Shawinigan.

(Ottawa mène dans la série de 4 de 7, par 2-1.)

Ligue Junior

National à Royal.

(National mène dans la série de 3 de 5, par 1-0.)

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale

Toronto 30, P. 15, M. 12, C. 13, P. 73

Detroit 30, P. 15, M. 12, C. 13, P. 73

Boston 29, P. 14, M. 13, C. 12, P. 68

Rangers 21, P. 13, M. 12, C. 11, P. 55

Canadien 19, P. 11, M. 10, C. 10, P. 49

Chicago 19, P. 11, M. 10, C. 10, P. 49

Ligue Américaine

(Section est)

Providence 36, P. 23, M. 20, C. 21, P. 80

New Haven 30, P. 18, M. 15, C. 14, P. 65

Philadelphie 21, P. 13, M. 12, C. 11, P. 55

Washington 16, P. 10, M. 9, C. 8, P. 47

(Section ouest)

Cleveland 40, P. 22, M. 20, C. 21, P. 80

Buffalo 30, P. 18, M. 15, C. 14, P. 65

Pittsburgh 31, P. 18, M. 15, C. 14, P. 65

Indianapolis 35, P. 22, M. 20, C. 21, P. 80

St-Louis 22, P. 11, M. 10, C. 10, P. 49

Les Rangers ont triomphé des Eperviers hier soir

JOUTE NULLE ENTRE BRUINS ET LE DETROIT

CES DEUX EQUIPES ONT BATTU L'UN L'AUTRE PENDANT SOIXANTE MINUTES HIER SANS POUVOIR COMPTER AUCUN POINT DUEL INTERESSANT ENTRE HARRY LUMLEY ET FRANK BRIMSEK

Boston, 18 — Les deux meilleurs gardiens de buts de la ligue Nationale en venaient aux prises hier soir en cette ville alors que les Bruins de Dit Clapper recevaient la visite des Ailes rouges de Jack Adams dans une joute régulière du circuit Campbell. Les deux sentinelles ont soutenu leur excellente réputation après un duel de 60 minutes. Les deux cerbères ont écarté tous les coups qui sont parvenus à leurs filets et la joute a pris fin par un résultat nul de 0 à 0.

Par ce résultat, le Detroit s'est rapproché des Leafs de Toronto, qui tiennent la 1ère place dans le classement et n'est plus qu'un seul point en arrière des Torontonais avec chacun deux autres parties à jouer.

Dans l'engagement initial, les Ailes rouges forcèrent le jeu mais Brimsek fut sensationnel en bloquant superbement à plusieurs reprises. Les visiteurs auraient pu rejoindre les Leafs de Toronto en 1ère place du circuit s'ils avaient triomphé hier. Sandford et Stewart furent punis au cours de ce premier engagement.

Dans la 2e période, les Ailes rouges continuèrent d'attaquer, mais sans succès. Vers la fin de la période, les Bruins devinrent menaçants, mais Harry Lumley se révéla à la hauteur de la situation en demeurant invincible. Stewart fut le seul à purger une punition au cours de la période.

Dans la 3e période, le jeu fut très rapide et aucune punition ne fut décernée. Les deux gardiens de buts ont tenu le coup jusqu'à la fin. Dans la dernière minute de jeu, Brimsek s'est révélé un cerbère de grande classe en réussissant des arrêts miraculeux.

Composition des équipes:

Detroit — Buts: Lumley; défenses: Reese, Stewart; centre: Abel; ailes: Howe, Lindsay; subs: Gauthier, Horeck, Guidolin, Schizzi, McFadden, D. Morrison, Conacher, Pavelich, Kelly, R. Morrison.

Boston — Buts: Brimsek; défenses: Flaman, Egan; centre: Sandford; ailes: Warwick, Babando; subs: Crawford, Peters, Schmidt, Harrison, Kullman, Smith, Martin, Manson, Ronty, Pierson.

Arbitre: King Clancy. Juges des lignes: George Hayes et Mush March.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Punitions: Sandford, Stewart.

Deuxième période

Aucun point.

Punition: Stewart.

Troisième période

Aucun point.

Aucune punition.

EN L'IMPORTANT SUR LE CHICAGO LES JOUEURS NEW-YORKAIS SONT ASSURES DE LA QUATRIEME PLACE

Les joueurs de Frank Boucher ont eu raison des protégés de Bill Tobin par le compte de 5 à 2 pour éliminer définitivement le Canadien — Buddy O'Connor obtient un but et une assistance pour augmenter son avance dans la course au championnat individuel

Chicago, 18. — Les Rangers de New-York ont célébré dignement la fête de la Saint-Patrice, hier soir, à Chicago, car les protégés de Frank Boucher ont eu raison des Eperviers de Charlie Conacher par le compte de 5 à 2 pour s'assurer définitivement de la quatrième position de la ligue Nationale et pour éliminer le Canadien de Montréal des séries de fin de saison.

A la suite de cette victoire, les New-Yorkais sont maintenant assurés de prendre part aux séries de la coupe Stanley pour importer le résultat de leur dernière joute, qui aura lieu dimanche soir, au Madison Square Garden, alors que de nouveaux ils seront opposés aux Eperviers, car ils ont une avance de six points sur les Triporteurs qui n'ont plus que deux parties à jouer avant la clôture officielle de la saison.

La joute d'hier soir suscitait un certain intérêt car la partie mettait en présence les meilleurs joueurs du circuit professionnel et les amateurs locaux espéraient voir leurs favoris, Doug Bentley, Gaye Stewart et Bud Poile, compter assez de buts ou obtenir assez d'assistances pour déloger O'Connor de la première place mais ce fut le contraire qui se produisit. En effet, le joueur de centre des New-Yorkais a compté un but et a obtenu une assistance pour porter son avance à quatre points sur son plus proche rival mais Bentley a cependant obtenu une assistance pour se maintenir dans la lutte.

Chuck Rayner gardait les filets des Rangers, hier soir, car le pilote Frank Boucher désirait donner un repos à Jim Henry afin de le garder frais pour les séries éliminatoires. Le cerbère des New-Yorkais a su se montrer digne de la confiance que l'instructeur lui en a eu le choix. Chuck a écarté la plupart des lancers faits contre ses buts et deux fois seulement il put être délogé par Conacher, qui enre-

L. MOQUIN ET WATSON L'EMPORTENT

CES DEUX ATHLETES ONT EU RAISON DES FRERES DUSEK HIER SOIR AU FORUM. DANS LA FINALE PREPAREE PAR LE PROMOTEUR EDDIE QUINN — AUTRES COMBATS

Plus de sept mille personnes ont été témoins de la séance de lutte offerte hier soir, au Forum, alors que le promoteur Eddie Quinn avait préparé un combat par équipes comme finale. Cette rencontre fut étonnante au possible et a semblé plaire à l'assistance qui était sympathique à Laurent Moquin et Billy Watson, les deux rivaux des frères Dusek, Emil et Wally.

Comme on pouvait s'y attendre, ce combat fut très rude. Les deux lutteurs d'Oklahoma n'y ont jamais de main morte et hier soir ils ont encore eu recours à leurs tactiques déloyales pour tenter d'affaiblir leurs rivaux et s'assurer la victoire, mais ces deux Américains avaient à faire face à deux robustes gaillards et à leur grande surprise Moquin et Watson ne se laisseront pas intimider et remirent le change à chaque fois que l'occasion se présentait et vers la fin de l'engagement, les frères Dusek furent fort malmenés et ils eurent à s'avouer vaincus lorsque Moquin et son compagnon prirent les deux dernières chutes après avoir subi un échec dans l'engagement initial. La victoire de Moquin et Watson fut très populaire et lorsque ces deux athlètes quittèrent l'arène ils furent longuement applaudis.

Les Dusek réussirent à prendre la 1ère chute après 7.02 minutes de lutte en rudoisant leurs adversaires. La foule protesta à plusieurs reprises mais inutilement. Moquin et Watson sont ensuite revenus dans l'arène bien décidés à prendre leur revanche.

Ce ne fut pas long. Après 3.28 minutes, les Dusek venaient de voir les chances du combat égaillées. Moquin et Watson attaquèrent sans répit et les Dusek semblaient complètement incapables de se défendre. Le 3e engagement fut quelque chose d'effrayant à l'extrême. Les Dusek tentèrent d'utiliser des tactiques déloyales mais ce sont Watson et Moquin qui eurent le dessus dans ce département. Après 6.55 minutes tout était fini et les Dusek étaient les plus surpris d'avoir subi une si rapide défaite.

Dans les autres combats au programme, l'action ne fit pas défaut non plus. En semi-finale, Mickey Gold, le populaire lutteur hébreu et Swanson, l'ange suédois, se sont livrés un combat élevant du commencement à la fin. Le combat s'est terminé par un verdict nul après 18 minutes d'hostilités. L'ange suédois n'a pas encore connu la défaite depuis son arrivée ici, et hier au Forum, il a prouvé qu'il était de classe en tenant tête au scientifique Gold.

En préliminaire, Dick Wallace a remporté une populaire victoire sur l'ex-champion du monde de Vic Christie. Ce dernier tenta de mettre son adversaire à la raison en usant de tactiques déloyales mais lui en prit car Wallace lui remit la monnaie de sa pièce aux applaudissements de l'assistance. Wallace réussit à coucher Christie après 14.36 minutes et il méritait certainement la victoire.

Earl McCreedy, l'excellent lutteur de l'Ouest canadien, a impressionné dans le lever du rideau en annulant avec le rapide et bouillant Dick Raines en vingt minutes.

Le club Sainte-Marie, qui a terminé la saison régulière en première place de la ligue Intercollegiale, affrontera le Brébeuf cet après-midi au Forum dans la grande finale pour le championnat de ce populaire circuit.

Le Brébeuf s'est assuré le droit de passer en finale en éliminant le Laval en semi-finale, au compte de 3 à 1 mardi dernier, à l'arène de Lachine, pour ainsi gagner la joute décisive de cette série de deux dans trois.

Le Sainte-Marie, qui n'a pas participé à une partie de ligue depuis environ trois semaines, a joué quelques joutes d'exhibitions afin de se tenir en condition et il est légèrement favori pour battre le Brébeuf en trois joutes pour s'assurer le championnat. On sait que cette série finale est de deux dans trois.

Arthur Therrien, instructeur du Sainte-Marie, attend beaucoup des André Charest, Penaut Flynn, Ménard Dubé, Bouchard, etc. Une grande rivalité existe entre ces deux équipes et il sera vraiment intéressant de les voir à l'oeuvre cet après-midi au Forum.

gistra les deux buts des Eperviers.

Les visiteurs prirent le devant de la première période et ils menaient par 3 à 1 lorsque prit fin le deuxième engagement.

De nouveaux les Rangers eurent l'avantage du jeu dans la manche finale car ils comptèrent deux autres buts pendant que Roy Conacher parvenait à enregistrer son deuxième point de la soirée avec le concours de Gadsby et Doug Bentley. A son premier but, Conacher compta sans assistance.

C'était la quatrième fois que les Rangers l'emportaient sur les Eperviers, hier soir, mais à date les joueurs du Chicago peuvent se glorifier d'avoir eu le dessus sur les New-Yorkais car ils enregistrent cinq victoires pour annuler dans les deux autres rencontres.

Rangers — Buts: Rayner; défenses: Lamirand, Moe; centre: Laprade; ailes: Leswick, Kullman; subs: Trudell, O'Connor, Raleigh, Hextall, Gardner, Juzda, Slowinski, Shero, Rowe.

Chicago — Buts: Francis; défenses: Gadsby, Nattrass; centre: Conacher; ailes: Mosienko, Bentley; subs: Mariucci, Bodnar, Dickens, Prystai, Gee, Hamill, Brown.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges des lignes: Doug Young et Sam Babcock.

SOMMAIRE

Première période

1-Rangers: Kullman (Leswick, Laprade) 16.07

2-Rangers, Rowe (O'Connor) 6.24

3-Rangers: O'Connor (Hextall) 11.18

4-Chicago: Conacher 17.54

Punitions: Stewart (10 minutes mauvaise conduite), Dickens, Juzda.

Troisième période

3-Rangers, Laprade (Kullman) 18.07

6-Rangers, Leswick (Laprade, Kullman) 17.25

7-Chicago, Conacher (Gadsby, Bentley) 19.17

LE MONTREAL DECLASSE PAR LES DODGERS

LES ROYAUX ONT ETE BLANCHIS HIER PAR LA DURETÉ DU CLUB DE LEO DUCHESNE — ROE ET HATTEN N'ACCORDENT QUE TROIS COUPS SRS — AUTRES PARTIES

Ciudad, Trujillo, R.D., 18 — Les Dodgers de Brooklyn ont encore affiché une belle tenue hier alors que les joueurs de Leo Duchesne venaient aux prises avec les Royaux de Montréal dans une joute d'exhibition. Les champions de la ligue Nationale ont vaincu leur club-ferme par le compte de 14 à 0 pour enregistrer leur 7e victoire consécutive à leur camp d'entraînement.

Les lanceurs Roe et Hatten ont été très efficaces au monticule. Ils tirent les représentants de la ligue Internationale à 3 maigres coups sûrs pendant que les salaires de Frank Hickey rognent 16 coups sûrs contre les lanceurs Olsen et Podbiela.

Roe aloga un seul coup sûr au cours de son stade au monticule. Hatten, qui remplace Roe dans la 7e manche, alloua deux coups sûrs et sept buts sur balles. Jackie Robinson, Dick Whitman, Carl Furberg et Marvin Rackley cogèrent en leur club à deux reprises dans l'attaque de 16 coups sûrs des Dodgers.

Montréal... 0000000000... 0 3 0

Brooklyn... 42301031x... 14 16 0

Olsen, Podbiela et Campanella; Roe, Hatten, Hodges, Thompson, AUTRES JOUTES

A Lakeland, Flo.: St-Louis (N), 000000002-2 6 3

Detroit (A), 00021102x-6 11 1 Brechen, Pollet, Yochim et Bueche, Trout, Benton et Riehe.

A Orlando, Flo.: Philadelphie (N), 010031100-7 14 2

Washington (A), 07000103x-11 10 0

Bicknell, Heintzelman, Dubiel, Cristante et Padgett; Candini, Thompson, Pieretti, Ferrick et Evans-McCreight.

A St-Petersburg, Flo.: Cincinnati (N), 000005011-7 5 3

New-York (A), 112001111-8 11 1

Vander Meer, Erautt, Raffensberger, Kress et Mueller; Shea, Byrne, Starr et Silvera.

A Clearwater, Flo.: St-Louis (N), 000063010-13 18 3

Philadelphie (N), 200001001-4 8 1

Crimian, Kreiger et Wilbur; Stuffed, Kolosna, Thomas, Walters, Oswald.

A San Bernardino, Calif.: Portland (PCL), 410000002-7 12 1

St-Louis (A), 012000000-3 12 1

Bianco, Sierra, Bollinger; Bickham, Shore, Ostrowski, Funk et Early, Partee.

A Pasadena, Calif.: St-Louis (A), 330100321-13 19 2

Chicago (A), 000001000-1 3 2

Gerhauser, Wilson et Moss; Grove, Perkevich, Harriett, Pearson, Plumbo, Pincetti.

gistra les deux buts des Eperviers.

Les visiteurs prirent le devant de la première période et ils menaient par 3 à 1 lorsque prit fin le deuxième engagement.

De nouveaux les Rangers eurent l'avantage du jeu dans la manche finale car ils comptèrent deux autres buts pendant que Roy Conacher parvenait à enregistrer son deuxième point de la soirée avec le concours de Gadsby et Doug Bentley. A son premier but, Conacher compta sans assistance.

C'était la quatrième fois que les Rangers l'emportaient sur les Eperviers, hier soir, mais à date les joueurs du Chicago peuvent se glorifier d'avoir eu le dessus sur les New-Yorkais car ils enregistrent cinq victoires pour annuler dans les deux autres rencontres.

Rangers — Buts: Rayner; défenses: Lamirand, Moe; centre: Laprade; ailes: Leswick, Kullman; subs: Trudell, O'Connor, Raleigh, Hextall, Gardner, Juzda, Slowinski, Shero, Rowe.

Chicago — Buts: Francis; défenses: Gadsby, Nattrass; centre: Conacher; ailes: Mosienko, Bentley; subs: Mariucci, Bodnar, Dickens, Prystai, Gee, Hamill, Brown.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges des lignes: Doug Young et Sam Babcock.

SOMMAIRE

Première période

1-Rangers: Kullman (Leswick, Laprade) 16.07

2-Rangers, Rowe (O'Connor) 6.24

3-Rangers: O'Connor (Hextall) 11.18

4-Chicago: Conacher 17.54

Punitions: Stewart (10 minutes mauvaise conduite), Dickens, Juzda.

Troisième période

3-Rangers, Laprade (Kullman) 18.07

6-Rangers, Leswick (Laprade, Kullman) 17.25

7-Chicago, Conacher (Gadsby, Bentley) 19.17

LE MONTREAL DECLASSE PAR LES DODGERS

LES ROYAUX ONT ETE BLANCHIS HIER PAR LA DURETÉ DU CLUB DE LEO DUCHESNE — ROE ET HATTEN N'ACCORDENT QUE TROIS COUPS SRS — AUTRES PARTIES

Ciudad, Trujillo, R.D., 18 — Les Dodgers de Brooklyn ont encore affiché une belle tenue hier alors que les joueurs de Leo Duchesne venaient aux prises avec les Royaux de Montréal dans une joute d'exhibition. Les champions de la ligue Nationale ont vaincu leur club-ferme par le compte de 14 à 0 pour enregistrer leur 7e victoire consécutive à leur camp d'entraînement.

Les lanceurs Roe et Hatten ont été très efficaces au monticule. Ils tirent les représentants de la ligue Internationale à 3 maigres coups sûrs pendant que les salaires de Frank Hickey rognent 16 coups sûrs contre les lanceurs Olsen et Podbiela.

Roe aloga un seul coup sûr au cours de son stade au monticule. Hatten, qui remplace Roe dans la 7e manche, alloua deux coups sûrs et sept buts sur balles. Jackie Robinson, Dick Whitman, Carl Furberg et Marvin Rackley cogèrent en leur club à deux reprises dans l'attaque de 16 coups sûrs des Dodgers.

Montréal... 0000000000... 0 3 0

Brooklyn... 42301031x... 14 16 0

Olsen, Podbiela et Campanella; Roe, Hatten, Hodges, Thompson, AUTRES JOUTES

A Lakeland, Flo.: St-Louis (N), 000000002-2 6 3

Detroit (A), 00021102x-6 11 1 Brechen, Pollet, Yochim et Bueche, Trout, Benton et Riehe.

A Orlando, Flo.: Philadelphie (N), 010031100-7 14 2

Washington (A), 07000103x-11 10 0

Bicknell, Heintzelman, Dubiel, Cristante et Padgett; Candini, Thompson, Pieretti, Ferrick et Evans-McCreight.

A St-Petersburg, Flo.: Cincinnati (N), 000005011-7 5 3

New-York (A), 112001111-8 11 1

Vander Meer, Erautt, Raffensberger, Kress et Mueller; Shea, Byrne, Starr et Silvera.

A Clearwater, Flo.: St-Louis (N), 000063010-13 18 3

Philadelphie (N), 200001001-4 8 1

Crimian, Kreiger et Wilbur; Stuffed, Kolosna, Thomas, Walters, Oswald.

A San Bernardino, Calif.: Portland (PCL), 410000002-7 12 1

St-Louis (A), 012000000-3 12 1

Bianco, Sierra, Bollinger; Bickham, Shore, Ostrowski, Funk et Early, Partee.

A Pasadena, Calif.: St-Louis (A), 330100321-13 19 2

Chicago (A), 000001000-1 3 2

Gerhauser, Wilson et Moss; Grove, Perkevich, Harriett, Pearson, Plumbo, Pincetti.

LE TETRAULT FRERES EST VAINQUEUR

CBP - Yvan l'Épique.
CBM - Les gens d'en face.
CBM - Programme musical.
6.00 CBP - Radio-Journal.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Parade de la chansonnette française.
6.05 CJAD - Made Believe Ballroom.
6.10 CHLP - Sport-éclair.
6.15 CHLP - Radi-Journal.
CKAC - Dites-moi.
CBM - Radio-Journal et Chronique sportive.
CHLP - Au Carrefour chansonnette.
CKVL - Nouvelles.
6.23 CBP - Sport avec J.-M. Bailly.
CKAC - La pièce « J. M. Bailly ».
6.33 CBP - Les nouvelles sportives.
CKAC - Forum des sports.
CBM - Chronique en sautoir du ski.
CFPF - Supplément Melodie.
CKVL - Nouvelles Express.
6.33 CKVL - Parade de la chansonnette française.
6.40 CKAC - Quot de nouveau?
6.45 CBP - En dinant.
CKAC - Nouvelles de chez nous.
CKVL - Nouvelles de la BBC.
CFPF - Merry-GO-Round.
6.53 CBM - Commentaires.
CKVL - Nouvelles sportives.
7.00 CBP - Un homme et son péché.
CKAC - Clinique dentaire.
CBM - MacDonald's Curling Championship.
CHLP - Heure militaire.
CKAC - Make Music Music.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Parade de la chansonnette française.
7.05 CKAC - Intermède.
CJAD - Made Believe Ballroom.
7.10 CKAC - Boogie Woogie Spic et Span.
7.15 CBP - Métropole.
CKAC - L'archet magique.
CFPF - Le Club Canope.
CFPF - Sportscaut.
7.20 CJAD - Did I Say That?
7.30 CBP - La petite revue de C.B.V.
CBM - Programme musical.
CKVL - Les chansons de Louise.
CFPF - Uncle Troy.
CJAD - The Four Knights.
7.45 CBP - Les nouvelles de C.B.V.
CKAC - Qui est-ce?
CBM - Les affaires de l'Etat.
CHLP - Intermède musical.
CFPF - Corinne Jordan.
CJAD - This is the story.
CKVL - Longie.
7.50 CBP - Les nouvelles (Frank Starr).
CKVL - Nouvelles en français.
7.55 CBP - Nouvelles françaises.
8.00 CBP - Histoire de chez nous.
CKAC - Mémoires du Dr Lanbert.
CBM - Alan and Me.
CKVL - Les Anniversaires - Dupuis Frères.
CFPF - Fun Parade.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Fantôme au clavier.
8.10 CJAD - Hit of the Day.
8.15 CBP - Barry Sadler Show.
CHLP - A la Guinguette.
CFPF - Sérénade.
CKAC - Duel de l'époux.
CBM - John and Judy.
CKVL - Talenta du Québec.
CFPF - Dick et Flashes.
CJAD - House in the Country.
CKVL - La Croix-Rouge.
8.45 CFPF - Meet Giesle.
8.55 CBP - Choc du temps.
CKVL - Nouvelles en français.
9.00 CBP - Théâtre.
CKAC - Dick Jaynes.
CBM - Al Johnson.
CKVL - Briss Sur Américains.
CJAD - Rock Pointe.
CJAD - U. N. News from Lake Success.
9.03 CJAD - Concert Hall.
9.30 CJAD - Town Topics.
9.45 CBP - The Playmaker.
9.50 CBM - Comedienne Wayne et Struter.
CHLP - La barque du rêve.
CFPF - The Clock.
CJAD - Town Topics.
CFPF - Meet Giesle.
10.00 CBP - Radio-Journal.
CKAC - Café chantant.
CBM - Radio-Journal.
CHLP - L'Ecole du soir.
CFPF - London Playhouse.
CJAD - Nouvelles en manchettes.
10.01 CJAD - Nouvelles.
10.10 CKAC - Musique de France.
10.15 CBP - Les affaires de l'Etat. Lib. CBM - Revue de l'actualité, en anglais.
CHLP - Radio-Journal.
CJAD - Personnel in the News.
10.23 CBP - Intermède.
10.30 CBP - Suite Marine, par Robert Choquette.
CKAC - Colline parlementaire.
CBM - Evidente (Hymne religieux).
CHLP - L'heure de la danse.
CFPF - Rocky Winter Fair.
CKVL - Nouvelles en français.
CJAD - Newscast.
10.40 CJAD - Sportscaut.
CKVL - Parle Swing.
10.45 CBP - Les nouvelles.
CKAC - Nouvelles de 10 h. 45.
CJAD - Equire Club.
10.50 CBP - Le sport du soir.
10.55 CKAC - Le piano populaire.
CKVL - Nouvelles sportives.
11.00 CBP - Adagio.
CKAC - Bonsoir les sportifs.
CBM - Nocturne.
CFPF - Musique sur demande.
CFPF - Something for Thanksgiving.
CJAD - Nouvelles et sport.
CHLP - Tommy Dorsey Show.
11.10 CJAD - Eleven-then Express.
11.15 CKAC - Châteaur de genre.
CFPF - Off the Record.
11.30 CBP - Orch. Owen Bradley.
CKAC - Orch. Claudia Carroll.
CBM - Little Pink Quartet.
CHLP - Au cabaret dansé.
11.30 CBP - Tommy Dorsey Show.
11.45 CBP - Les nouvelles en anglais.
12.00 CBP - Fermeture.
CFPF - Nouvelles et fermeture.
12.05 CBP - C.R.M. CHLP - CJAD et CKVL, voir horaire de la nuit).

Vendredi, 19 mars

LA NUIT, de 12 h à 5 h.

12.00 CKAC - Bulletin de minuit.
CBM - Radio-Journal.
CHLP - Nouvelles.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Here Comes the Band.
12.05 CBM - Fermeture.
12.05 CKAC - Long Orch.
CJAD - Club Midnight.
CHLP - Fermeture.
12.15 CFPF - Nouv. et fermeture.
12.30 CBP - Les nouvelles en anglais.
12.35 CKVL - Nouvelles.
CJAD - Nouv. et fermeture.
12.40 CBP - Here Comes the Band.
12.45 CKAC - Orchestre de danse.
12.50 CBP - Nouvelles en anglais.
13.00 CBP - Les nouvelles.
CKVL - The All Nite Record Man.
2.55 CBP - Nouvelles en anglais.
3.00 CBP - The All Nite Record Man.
3.55 CKVL - Nouvelles en anglais.
4.55 CBP - Les nouvelles en anglais.
5.00 CKAC - Overture et nouvelles.
CKVL - Album du bon vieux temps.
5.05 CKAC - Lever de soleil.
5.30 CKAC - Messe du jour.
CKVL - Album du bon vieux temps.
5.53 CKVL - Nouvelles en anglais.

L'AVANT-MIDI

6.00 CKAC - Nouv. et température.
CBM - Heure du réveil.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Réveil provincial.
6.05 (PAR CKAC) - Réveil (Groteau).
CJAD - Farm and Home.
6.10 CKVL - Prière du matin.
6.15 CBP - Radio-Journal.
CKVL - Réveil provincial.
6.45 CKAC - Progr. Sacré-Coeur.
6.50 CBP - Réveil Sonante.
6.55 CHLP - Nouvelle-Eclair.
CKVL - Nouvelles en français.
7.00 CKVL - Nouvelles et Opéra qu'on voit.
CKAC - Actualités.
CBM - Nouvelles.
CFPF - Chant du coq.
CFPF - Nouvelles.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Déjeuner.
7.03 CBM - Heure du réveil.
7.05 CKAC - Réveil (suite).
7.10 CKAC - Musical.
7.15 CFPF - 600 Spécial.
7.25 CKAC - Trio marital.
7.30 CKAC - Réveil (suite).
CBM - Nouvelles.
CFPF - Réveilant.
CFPF - Éveillant.
CFPF - Vespéral.
CFPF - Variétés.
7.53 CBP - Musique choisie.
CBM - Musique choisie.
CHLP - Le sport ce matin.
CKVL - Nouvelles en français.
8.00 CBP - Radio-Journal et Intermède.
CKAC - Nouvelles.
CBM - Radio-Journal et Intermède.
CHLP - Radio Sacré-Coeur.
CFPF - Nouvelles du matin.
CJAD - Nouveaux programmes.
CKVL - Déjeuner.
8.10 CKAC - Orlia et Georges.
CJAD - Nouveaux programmes.
8.15 CBP - Elev. matinales.
CKAC - Déjeuner musical.
CBM - Prières en anglais.
CHLP - Les mousquetaires de la gaieté.
8.20 CBP - Coffee Time.
8.25 CKAC - Déjeuner musical.
CKVL - On the Spot.
8.30 CBP - Musique légère.
CBM - Mariages en musique.
CFPF - Morning Matinée.
CKVL - Déjeuner.
8.45 CFPF - The Morning.
CFPF - Nouvelle.
CKVL - Nouvelles en français.
CJAD - Nouveaux programmes.
9.00 CBP - Nouvelles.
CKAC - Actualités.
CBM - Mariages en musique.
CFPF - Breakfast Club.
CJAD - Nouveaux programmes.
CKVL - Progr. Roger Bauld.
CHLP - Musique en déjeunant.
9.05 CBP - Le théâtre de la chansonnette.
CKAC - Croquis musical.
CBM - Edna May.
CJAD - Time Was.
9.10 CKAC - Soyons heureux.
9.15 CBM - Mélodie.
CHLP - Musique en déjeunant.
9.25 CKAC - Banquetier Spio and Span.
CHLP - Dejeuner musical.
9.30 CBP - Le petit train du matin.
CKAC - Soyons heureux.
CBM - Clevelander (NBC).
CHLP - Voyages musicaux.
9.45 CBM - Nat'l School B'cast.
9.50 CBP - Les nouvelles.
9.55 CBP - Nouvelles en français.
CKVL - Nouvelles en français.
10.00 CBP - Sur nos ondes.
CKAC - Actualité.
CHLP - Reginald Dixon.
CFPF - Nouvelles.
CKVL - Nos artistes du jour.
10.05 CKAC - Le jockey du jour.
CJAD - Lido et Kate Atken.
10.15 CBP - Courtois confidences.
CKAC - Kindergarten of the Air.
CFPF - Musique légère.
CFPF - Young Dr. Malone.
CJAD - Made Believe Ballroom.
10.30 CBP - Les nouvelles.
CKAC - Rêve de femme.
CBM - Ethelwyn Hobbes.
CHLP - 1-4-6-8.
CFPF - Dr. Paul's Show.
CKVL - Entrevues musicales.
10.35 CBP - Canoeuse de l'été.
10.45 CBP - Les drames de notre temps.
CKAC - C'est un drame d'amour.
CBM - Chansonnettes.
CHLP - Catalogue musical.
CFPF - Listening Post.
10.55 CHLP - Nouvelles.
CKVL - Nouvelles en français.
11.00 CBP - Francine Louvain.
CKAC - Actualités.
CBM - Road of life.
CHLP - Tango.
CFPF - Concert Favorites.
CJAD - Nouveaux programmes.
CKVL - Parade de la chansonnette française.
11.05 CKAC - Le panier de provisions, avec Mme Garneau.
CJAD - Made Believe Ballroom.
11.15 CBP - Mélodies.
CBM - Big Sister.
CHLP - Canzone.
CFPF - The Great Quiz.
11.30 CBP - Joyeux troubadours.
CKAC - La vie en rose.
CBM - Interviews.
CFPF - Votre chanson.
CFPF - Nova Time.
CJAD - Carl Trevores.
11.40 CBP - Les nouvelles locales.
11.45 CKAC - Voix de chez nous.
CBM - Laura Limide.
CHLP - Au fil de la mélodie.
CFPF - Rendez-vous.
CJAD - Polka Holiday.
11.55 CKVL - Nouvelles en français.

L'APRES-MIDI

12.00 CBP - Jeunesse dorée.
CBM - Nouvelles de la BBC.
CHLP - Heure féminine.
CKVL - Les nouvelles.
CKVL - Parade de la chansonnette française.
12.05 CJAD - Carmen Cavaliero.
12.15 CBP - Rue Principale.
CBM - Lucy Linton's Stories from Life.
CFPF - Mélodies.
CJAD - News Quiz.
12.30 CBP - Réveil rural.
CKAC - Coin du disque.
CBM - La ferme du dimanche.
CFPF - Rhythm Ramblings.
CJAD - Nouvelles.
12.40 CJAD - Spotlight in Hollywood.
12.45 CJAD - Record Report Sportscaut.
12.45 CKAC - Nouvelles mondiales.
CFPF - The Wife Saver.
CJAD - Crocodile by Como.
12.55 CKAC - Un tango.
12.58 CBP - Signal horaire d'Ottawa.
CBM - Radio-Toronto.
1.00 CBP - Quelles nouvelles?
CKAC - Betty Bee Hives.
CBM - Radio-Toronto le temple.
CHLP - Radio-Journal.
CFPF - Nouvelles.
CJAD - Nouvelles.
CKVL - Nouvelles en français.
1.08 CJAD - Pops Concert.
1.10 CBP - Heur Académie.
CKVL - Parade de la chansonnette française.
1.15 CBP - Radio-Journal.
CKAC - Mélodies.
CBM - Happy Gang.
CBM - Nancy Craig.
1.25 CBP - Intermède.
1.30 CBP - Vers le soleil, avec Lucie.
CFPF - Vocal Varieties.
1.45 CBP - Potins,

[illegible]

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI 18 MARS 1948

LES MOTS CROISES

du "DEVOIR"

PROBLEME No 87

HORIZONTALEMENT

—Conversion de matières farineuses en pain.
—Ville de Hongrie. — Pâte d'Italie, taillée en forme de rubans dans une onde.
—Procéder quelque plaisir. — Jape de gaze des danseuses de théâtre.
—Borne faite d'une longue lame d'acier.
—Prénom masculin. — Pronom démonstratif.
—Oiseau échasseur. — Note de la gamme. — Sert à faire le pain.
—Métal précieux. — Boîte osseuse qui contient le cerveau.
—Poètes provençaux du moyen âge.
—Caractères du style. — Surprise par quelque chose d'extraordinaire.
—Confection. — Plante grimpante.
—Rut très chaud.
—Voir l'avenir. — A marqué de la joie.
—A moitié l'uide. — Oiseau échasseur à long bec.

VERTICALEMENT

1—Outil pour percer les bouchons.
2—Temps écoulé depuis la naissance.
—A moi. — Partie mobile dans un moteur.
3—Puits négre. — Telement.
4—Se rendra. — Chemin de halage.
—Article simple.
5—Règle obligatoire. — Se soumettre à la volonté d'un autre.
6—Espace de terre au milieu d'eaux. — Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage.
7—Partie immergée d'un navire.
—Action de distribuer les cartes.
8—Le meilleur en son genre. — Fruit des confitures.
9—Mante doucement avec la main.
—D'une couleur entre jaune, roux et noir. — Marche.
10—Dans la cuisine du Lot, puits naturel. — Deux procureurs du foyer domestique, chez les Romains.
11—Posséder. — Critiquer.
12—Pâle depuis peu. — Poésie brève en sots de porce.

SOLUTION DE PROBLEME No 86

HORIZONTALEMENT

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

VERTICALEMENT

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

1—Supplément.
—Soc. — Maitre. — Hôte.
—Pec. — Oren. — St.
—Rima. — Se. — Ande.
—Adore. — Beau.
—Tenon. — Lépreux.
—Pneu. — Rq. — Fure.
—Freine.
—Moi. — Ence. — Vex.
—Sourcil.
—Sourcil.

Révolte ouverte au Costa-Rica

San-José, Costa-Rica, 18 (A.P.) — Le ministre de la guerre du Costa-Rica, le général René Pichado Michalsky, est revenu d'urgence d'un voyage à Mexico pour diriger la lutte contre le chef rebelle Jose Figueres, ex-Espagnol, naturalisé Costa-Ricain. Le gouvernement de San-José accuse Figueres d'importer des armes du Guatemala et d'avoir illégalement saisi trois avions d'une entreprise commerciale privée, à l'aéroport de San Isidro.

Figueres a lancé sa révolte la suite des élections présidentielles de février dernier. Le candidat défait, Rafael Caldero Guardia, avait alors obtenu l'annulation de la victoire accordée à Otilio Ulate Blanco.

Les premières escarmouches qui ont amené la mort d'un député partisan d'Ulate n'ont pu tarder à dégénérer en révolte ouverte, malgré la trêve d'abolition conclue par l'archevêque San-José, Mgr Victor-Manuel Sanabria. Hier, l'aviation gouvernementale agissant sous les ordres du président démissionnaire Teodoro Pichado Michalsky réussit, par un bombardement, reprendre trois localités occupées par Figueres, près de San Cristobal, à 45 milles au sud de San-José.

La vie liturgique

Dimanche des Rameaux

EPITRE

"Ayez en vous les mêmes sentiments d'homme, était anéanti le Christ Jésus; bien qu'il fût dans la condition de Dieu, il n'a pas retenu avidement son égalité avec Dieu; mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition d'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui; il s'est abaissé lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur." (Phil. 2, 1-11).

L'Apôtre exhorte les Philippiens à pratiquer l'humilité à l'exemple de Jésus-Christ. — "Ayez en vous les mêmes sentiments dont était animé le Christ Jésus: bien qu'il fût dans la condition de Dieu, il n'a pas retenu avidement son égalité avec Dieu, mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition d'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui." — Pour entrer dans les sentiments de Notre-Seigneur il faut le connaître, et quelle meilleure manière d'y arriver que de le regarder tel qu'il s'offre à nous dans l'Evangile, dans la Liturgie, et dans la vie des saints, ses imitateurs par excellence. Les auteurs spirituels enseignent qu'il faut méditer sans cesse les mystères du Christ; y revenir continuellement. C'est qu'il est la voie. Pour aller au Père, il faut donc passer par lui. La seconde Personne de la sainte Trinité n'a pas pris une humanité pour elle, mais pour nous. C'est pour nous que Jésus-Christ a assumé notre nature; qu'elle nous haussât jusqu'à Dieu par ce moyen. Les mystères de la Liturgie font passer sous nos yeux, au cours de l'année, les principaux tableaux de la vie de Notre-Seigneur, pour que nous prenions contact avec le Maître; pour qu'il nous devienne une présence. Pour que, de cette présence, décule pour nous une sagesse, une transformation de vie. Transformer est la loi de toute présence aimée. Qui vit en présence de Dieu, n'aura pas la conduite et les allures de celui qui ignore cette présence. En celui qui vit en présence de Dieu brille cette douceur évangélique qui est bien un trait commun à tous les saints, et ce qu'il y a de plus profond à faire percevoir à tous du Christ.

"Bien qu'il fût dans la condition de Dieu." — Le Christ Jésus est vrai Dieu. — "Il n'a pas retenu avidement son égalité avec Dieu." — Non pas qu'il ait dépouillé sa dignité; il est demeuré ce qu'il était, mais il est devenu ce qu'il n'était pas. — Mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition d'esclave." — C'est anéantissement, c'est de ne plus être la nature humaine. — "Et se rendant semblable aux hommes, et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui." — Par son humanité, le Christ est vraiment homme. A l'exclusion du péché, il a tout de l'homme. L'Evangile nous le montre étant fatigué, ayant faim et soif, se mettant en colère, s'exaltant devant les fleurs, les larmes, les transformations de son corps. Cependant le Christ était rempli de grâce et de vérité. Homme, il est confondu avec la masse des autres hommes. Pendant toute sa vie cachée, rien ne le signale à l'attention, aucun miracle ne le met en évidence. — "Il s'est abaissé lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix." — Il est tenu en ce monde pour détruire l'orgueil, le Sauveur s'est servi de l'arme qui soit la plus efficace contre l'orgueil: l'obéissance.

Le Christ s'est humilié comme homme. Comme Dieu ce n'était pas possible. La grandeur de l'obéissance se mesure à l'amour et à ce qui va à l'encontre de la volonté humaine. Or l'homme ne met rien au-dessus de la vie et de l'honneur et c'est cela que le Christ a sacrifié en donnant sa vie et en la donnant par le monde, infamant de la croix.

L'empire du Christ, le chrétien doit faire lui aussi à Dieu le don de sa vie et le faire sans réserve comme l'enfant s'en remet de tout au père qu'il aime et dont il se sait aimé. "Celui qui veut sauver sa vie, la perdra, nous dit l'Evangile, et celui qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Evangile, la sauvera" (Mc. 8, 35). La vie est un combat sans cesse recommencé. Les passions sont généralement dangereuses. Du reste, la perspective du combat ne déroute que les lâches. Les braves ne s'en effraient pas. Cette perspective, au contraire, les enflamme. Ils savent que la victoire vaut ce qu'elle a coûté. Mais de quel combat s'agit-il? De quel ennemi faut-il vaincre? De plusieurs, sans doute. L'ennemi le plus méchant, soi-même. Sur tout soi-même, car c'est l'ennemi le plus proche, le plus insidieux, avec lequel on pactise volontiers, avec lequel on conclut vite une paix sans honneur. L'ennemi qui est soi, ce sont les passions mal contenues, une volonté sans vaillance, une intelligence d'une lumière douteuse. Toutes choses sur lesquelles la nature peut beaucoup et la grâce plus encore. Il est sage d'appeler les deux à la rescousse.

"C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur." — Pour le Christ s'est réalisé à la lettre ce que dit l'Evangile: "Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé" (Lc. 14, 11). Descendu au fond extrême de l'humiliation, le Christ a été exalté au dessus de toute créature. S'humilier, tel est le secret de la grandeur surnaturelle. Tel est le secret, nous dirait-on aussi, de la grandeur naturelle. Sans doute, l'orgueilleux prend la première place, mais, dans le secret du cœur, qui la lui donne? Ceux qui s'effacent, au contraire, reçoivent dans l'estime des hommes la première place et les classifications qui ont pour principe le cœur sont plus glorieuses que celles que seule détermine la force brutale. Elles sont plus durables aussi. Sentir le poids de sa misère, c'est, par le fait même, se mettre dans le vrai et la vérité grandit, rapproche de Celui qui a dit: Je suis la Vérité. Prendre conscience de son néant, est la première démarche de qui veut aller à Dieu. Il faut savoir d'où l'on part, pour ne pas fuir où l'on va. L'homme, comme toute créature, a été, par Dieu, tiré du néant. A ce manque initial, l'homme a ajouté le manque que constitue le péché, qui est une privation d'être dû, un manque d'intégrité, une difformité, par conséquent. Le péché ne donne rien; il enlève toujours quelque chose. Cela, il faut le savoir spéculativement, et pratiquement. Cela, du domaine de l'esprit, doit passer dans la vie. Mais si l'homme n'est rien par lui-même, il peut être tout par Dieu. "Je puis tout en celui qui me fortifie", dit l'apôtre (Phil. 4, 13). Et Dieu veut que la créature s'élève sur le roc solide du bien divin. Sentir sa misère pour se laisser aller au découragement, mais pour se jeter en Dieu. Etablir plus grande sa confiance est une grâce précieuse qui en appelle d'autres. C'est bien ce que nous affirme l'Evangile quand il nous dit: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et playez sous le fardeau, et je vous soulagerai" (Mat. 12, 28). L'humilité et l'exaltation du Christ sont cause et modèle de notre propre humilité et exaltation. Toutes nos grâces, le Christ nous les a méritées. Elles font partie de sa grâce capitale. C'est par le Christ qu'on va au Père. Il est la porte, il est la voie; lui seul connaît le Père et celui à qui le Père veut bien se révéler. Nous ne savons pas ce que c'est que le Sauveur; ce que c'est que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous croyons que c'est un homme comme un autre, ce n'est pas un homme comme un autre. Passer par lui, l'imiter, recevoir sa grâce, recevoir de lui le salut, mon Dieu, ce sont des mots comme tant d'autres. Mais ce ne sont pas des mots comme tant d'autres et c'est là notre erreur; c'est là notre principale erreur, car c'est une erreur capitale. La liturgie nous présente guère que le Sauveur, que le Christ dans ses mystères. Serait-ce sans raison? Serait-ce sans intention? La liturgie qui donne la loi de la prière, qui est aussi celle de la loi de la foi est trop sérieuse pour ne poursuivre ni raison ni intention dans ce qu'elle régle. Ce drame des Jours Saints dans lequel nous nous engouffrons avec le Dimanche des Rameaux va-t-il seulement effleurer notre sensibilité, si seulement le Christ dans sa vie peut passer une semaine sainte sèche et froide et sans pensées, la passer comme on passe tant d'autres semaines de manière à faire de soi un être parfaitement insignifiant. Lui, parce qu'il s'était souverainement abaissé; Dieu l'a souverainement élevé. Il a reçu un nom qui n'est pas un nom comme un autre. Un nom ordinaire, ça désigne une chose, ça désigne un homme, une toute petite chose, mais le nom de Jésus désigne un Homme-Dieu. Et ça, c'est unique. Il n'y a qu'un Homme-Dieu, comme il n'y a qu'un Dieu et qu'il n'y a qu'une Vierge Marie. Ce nom de Jésus est donc au-dessus de tout nom. Il appelle l'adoration au ciel, sur la terre et en enfer. Il est aimé, craint et haï. La haine appartient à l'enfer; la crainte, qui est servile et qui est filiale, est sur la terre; l'amour plénier est du ciel. Quant à l'amour qui progresse, il est de la terre et il est un signe d'élection. Ce Jésus qui s'est vu bafouer au cours de sa Passion et jusque sur la croix; que le monde bafoue toujours, nous confessions qu'il est Dieu; nous confessions que c'est en lui que nous mettons toute notre espérance; nous confessions qu'il est le Christ-Roi, qu'il est notre chef et que c'est à sa suite que

MOTEURS "LEFEBVRE"

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en GROS

PAGE 9

LA J.O.C. FRANÇAISE

Dans une entrevue qu'il accorda à notre représentant, M. Robé André Millard, donnait quelques précisions intéressantes sur la vie de la J.O.C. française au milieu des épreuves accablées de la France.

Comme au Canada, la guerre a organisé les cadres de la J.O.C. en France. Les dirigeants les militants furent en grande majorité dispersés dans les rangs de l'armée et dans les camps. Des milliers furent déportés dans les camps de travail en Allemagne; plusieurs sont passés par les camps de concentration et certains y moururent de mort affreuse. La J.O.C. a traversé courageusement ce creux.

Dès la guerre terminée, elle travailla avec ardeur à renouer ses cadres et à faire la relève des militants.

A l'heure actuelle, la J.O.C. française s'efforce de pénétrer davantage dans les grandes agglomérations de travailleurs. Elle vise à organiser des sections locales afin d'aider le jeune travailleur dans son milieu même.

Les grèves qui ont bouleversé la France l'automne dernier ont fait ressortir davantage le rôle constructif de la J.O.C. M. Robé Millard fait remarquer que même si les communistes ont abusé et profité de la grève pour des motifs politiques, il n'en reste pas moins vrai que dans l'ensemble, la plupart des grèves étaient sérieusement motivées. Le cardinal Suhard a décrié: "A une heure où tant de Français sont manifestement inquiets pour faire vivre une famille, on ne saurait s'étonner que les catégories les plus diverses du monde du travail recourent à la grève. En particulier, l'évêque de Paris tient à dire hautement qu'il estime légitimes les revendications de ceux qui réclament le salaire minimum vital, au-dessous duquel il n'est pas possible à un homme de nourrir sa femme et ses enfants."

Un grand nombre d'ouvriers ont été si désolatisés de la grève dès qu'elle a pris une tournure politique sous l'impulsion des communistes. La J.O.C. a fait siennes les justes revendications des ouvriers et elle s'est efforcée de les faire rester sur terrain professionnel.

Elle agit auprès des unions et y fait tenir compte davantage des problèmes particuliers de la jeunesse. Elle s'applique à obtenir la représentation des jeunes au comité d'usine, et à entreprendre une campagne pour la solution des problèmes particuliers aux jeunes travailleurs: heures de travail, travail proportionné à leurs forces, et leur tempérament, à leur caractère féminin.

Devant le fait communiste, la J.O.C. française demeure fidèle elle-même, elle n'est pas un mouvement "anti", mais elle travaille à faire disparaître les motifs de griefs qui favorisent le communisme. Ce n'est pas la peur du communisme qui fait de la J.O.C., c'est son amour de l'ouvrier, sa compréhension réfléchie de ses problèmes. C'est pourquoi la J.O.C. jouit de la faveur des masses populaires commande le respect. Pour ces raisons elle est, à l'heure actuelle, l'un des grands moyens de relèvement de la France.

J.-A. Blanchette en deuil de sa mère

Sherbrooke, 17 (D.N.C.) — M. A. Blanchette, député de Compton aux Communes, vient d'être plongé dans le deuil par le décès, survenu ce matin à Charlierville, de sa mère, Mme vére Hormisla Blanchette (Archie Bienvenue) à l'âge de 90 ans.

La défunte, qui demeurait chez son fils, laisse deux autres enfants: Albert Wilfrid, de Manchester, N.H., et Cléophas, de Charlierville, ainsi que treize petits-enfants, deux arrière-petits-enfants. Elle était la tante de Valmore Bienvenue, député de Bellechasse, qui fut ministre des le cabinet Godbout.

Son service sera chanté à l'église de Charlierville, vendredi matin, à 9 h., et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Les enterrements dans la gloire, il est Seigneur.

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

RECONSTRUITS

Nous avons en magasin,
prêts à livrer,

les marques suivantes:

- Chevrolet — G.M.C. — Dodge
- Chrysler — De Soto —
- Plymouth — Oldsmobile —
- Ford — Studebaker Champion — Buick.

FRÉRIERES

françaises
19641

Montréal (19)

service des

PROPRIÉTAIRES
• ENTREPRENEURS
• COMMUNAUTES

HEN BELAND

accessoires électriques ou gaze

Tél.: TA. 3996

Un précédent

Le ministre des Transports prend un siège au Sénat

Il explique aux membres de la Chambre haute le projet de loi pour amender la Loi de la marine marchande du Canada — Protestation du leader conservateur

Ottawa, 18 (D.N.C.). — Pour la première fois dans l'histoire parlementaire du Canada, un ministre siégeant à la Chambre des Communes a pris part aux débats du Sénat. M. Lionel Chevrier, ministre des transports, a créé ce précédent, mercredi, en venant prendre un siège à la gauche du leader de la Chambre haute pour exposer aux membres du Sénat le projet de loi par lequel le gouvernement se propose de modifier considérablement la loi concernant la marine marchande du Canada.

L'opposition a maintenu les objections de principes qu'elle a formulées à plusieurs reprises contre la présence au Sénat de toute personne qui n'est pas membre de la Chambre haute. Avant l'arrivée de M. Chevrier, M. John T. Haig, leader conservateur, protesta de nouveau. Il fut immédiatement rappelé à l'ordre par le président, M. J.H. King, qui s'était dit lié par le règlement adopté l'an dernier pour permettre aux ministres de la Couronne de venir expliquer leurs mesures législatives au Sénat. Et lorsque le ministre des transports fit son entrée, quelques sénateurs conservateurs quittèrent la Chambre, mais sans ostentation, évitant ainsi toute scène désagréable.

Le cérémonial par lequel fut posé ce précédent historique fut assez simple. Le leader du gouvernement, M. Wishart Robertson, alla chercher M. Chevrier et l'accompagna jusqu'au trône du président, à qui il le présenta. Le sénateur qui souhaita la bienvenue, le remercia d'être venu à l'invitation du Sénat. Il exprima l'espoir que d'autres ministres suivent l'exemple de M. Chevrier, afin de "rapprocher" les deux Chambres du Parlement et d'engendrer entre les deux Chambres une confiance qui sera dans l'intérêt public et qui facilitera et le travail du ministre et celui du Parlement.

Le ministre des transports remercia très brièvement le président de son accueil, disant qu'il considérait comme un grand honneur le privilège d'être admis au Sénat pour y soumettre et y discuter une mesure législative.

A Drummondville

Des troubles éclatent sur la ligne de piquetage

M. Marcel Marceau, surintendant de la production à la "Butterfly Hosiery Co.", est victime d'un attentat — Les grévistes veulent le faire expulser de la ville

Sherbrooke, 18 (D.N.C.). — Des troubles assez graves sont survenus, mardi après-midi, dans les lignes de piquetage à la Butterfly Hosiery Co., à Drummondville, où la grève dure depuis deux mois.

M. Marcel Marceau, surintendant de la production, a été si fort malmené par un groupe de grévistes qu'il a dû requérir les soins d'un médecin. L'incident est survenu vers 4 h. 30. A la suite de l'interjection interlocutoire accordée par le juge Roméo Lalonde, en Cour supérieure, M. Marceau se rendit à la manufacture vers 3 h. et y séjourna environ une heure et demie. Les piqueteurs, au nombre de 6 ou 7, ne s'opposèrent pas à son entrée. Pendant que M. Marceau était à l'intérieur, un camion des messageries du Canadien Pacifique vint prendre un chargement de marchandises destinées à l'expédition.

Les piqueteurs demandèrent alors de l'aide et une vingtaine d'ouvriers se rendirent à la barrière, ordonnant au chauffeur, à sa sortie, de ne pas franchir leur ligne, à moins de décharger la marchandise, et le menaçant de renverser le véhicule s'il n'obtempérait pas à cet ordre. Les autorités de la compagnie dirent alors au chauffeur du camion de ne pas persister davantage et les colis furent retournés à l'entrepôt. Quand M. Marceau sortit, quelques instants plus tard, le même groupe était encore assemblé devant l'entrée principale. M. Marceau partit à pied par la rue Hériot et fut suivi par les manifestants sur une distance d'environ 3 arpents. Arrivant à la rue Holmes, quelques jeunes gens bousculèrent M. Marceau, le frappèrent au visage à coups de poings et le firent tomber sur le trottoir. La police municipale, qui avait été appelée pour la première manifestation au sujet du camion, et qui se tenait en alerte, accourut aussitôt et intervint à temps pour empêcher plus de violence. M. Marceau portait déjà de nombreuses ecchymoses sur tout le visage. Il se rendit au ma-

Aux Assises

Bazinet connaîtra-t-il son sort aujourd'hui ?

L'audience a été ajournée hier après-midi, par suite de la maladie du lieutenant Rodrigue, qui a parlé à l'accusé avant la confession — La séance d'hier

(Par Guy Lemay)

Le procès de Raoul Bazinet, accusé du meurtre de Mme Noël Paré-Denommé, trouvée morte dans une maison de chambres, au No 1241, rue St-Denis, le 29 octobre 1946, s'est poursuivi hier après-midi, sous la présidence du juge Wilfrid Lazure, de la Cour du Banc du roi.

Le tribunal, après avoir entendu les témoignages de certains détectives de la Sûreté de Montréal, a ajourné la cause à ce matin, parce que le lieutenant Rodrigue, de la police, retenu à l'hôpital par la maladie, n'a pu rendre témoignage. M. Lucien Gendron, C.R., qui défend l'accusé, s'est objecté à la production d'un télégramme du lieutenant Rodrigue, s'excusant de ne pouvoir assister à l'audience, parce qu'il contenait des mots incriminant l'accusé Bazinet.

Le lieutenant Rodrigue a quitté l'hôpital hier après-midi, et la Cour s'est ajournée afin de permettre à l'avocat de la Cour, M. Henri Masson-Loranger, C.R., de communiquer avec le lieutenant Rodrigue. Vingt minutes plus tard, la Cour se réunissait de nouveau, pour ajourner à ce matin, alors que le lieutenant Rodrigue sera appelé à témoigner.

La séance d'hier après-midi

A la reprise de l'audience hier après-midi, Mlle Carmen Lavoie, 26 ans, de Chicoutimi, a été appelée dans la boîte aux témoins. Mlle Lavoie, qui avait commencé son témoignage dans la matinée, a déclaré qu'elle n'avait touché à rien dans la chambre, avant l'arrivée de la police. Apparaissant, elle a rappelé qu'elle demeurait à 1241, rue St-Denis, en octobre 1946, et qu'elle était préposée à la réception des clients dans la maison de chambres que son père tenait à l'adresse précitée.

Mlle Lavoie a déclaré que vers 4 h. du matin, le 29 octobre 1946, un certain M. Roger Gatinneau, qu'elle a identifié comme étant l'accusé à la barre, Raoul Bazinet, a demandé à louer une chambre. Gatinneau était accompagné d'une femme.

Le témoin affirme que personne n'est sorti de la maison au cours de la journée. Vers cinq heures de l'après-midi, alors qu'elle se préparait à faire le ménage dans les chambres, elle a fait la macabre découverte du cadavre d'une femme, étendu sur le plancher de la chambre portant le No 7, soit celle qui avait été louée par Roger Gatinneau. Mlle Lavoie a affirmé que la femme trouvée morte était bien la même femme qui accompagnait Gatinneau, le matin. Elle a ajouté qu'elle avait immédiatement alerté son père, qui a fait demander la police.

La correspondance

Un peu plus tôt, le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste, a été appelé dans la boîte, pour affirmer que les lettres amoureuses reçues par Mlle Paré, avaient été signées par la même main qui avait signé le nom de Roger Gatinneau, dans le registre de la maison de chambres, rue St-Denis, le 29 octobre 1946.

"L'homme de la rue St-Denis"

Le constable Roméo Lalonde, de la cité de Montréal, est le témoin suivant. Le matin du 30 octobre, l'accusé à la barre s'est rendu au poste de police No 1 et a écrit au constable Lalonde, "Je suis le gars de la rue St-Denis", après quoi le témoin affirme qu'il a fait venir le lieutenant Rodrigue.

Contre-interrogé par Me Gendron, le témoin, qui ne se rappelait pas avoir témoigné à l'enquête préliminaire de l'accusé,

Ils volent quatre autos avant d'être pris

Trois-Rivières 18 (D.N.C.). — Les trois jeunes évadés de la Cour juvénile de Montréal, que la police de la route a cueillis mardi à Pointe-du-Lac, ont plaidé culpabilité hier devant le juge Léon Lajoie, de la Cour du magistrat, à l'accusation d'avoir volé quatre automobiles à Montréal, à Québec et aux Trois-Rivières. Denis Daigneault, 17 ans, de Pointe-aux-Trembles, et Lucien Benoit, 17 ans, de Montréal, deux récidivistes, ont été condamnés à vingt-trois mois de prison.

Walter Arsenault, originaire du Nouveau-Brunswick et domicilié à Montréal depuis un an, a été condamné à un an de prison d'abord. Il a aussitôt demandé au juge Lajoie de le condamner plutôt à l'école de réforme où il aimerait apprendre à lire et écrire et à se conduire honnêtement. Le tribunal a accédé à cette demande et a condamné Arsenault à deux ans d'école de réforme.

Ambassadeur du club de bonne entente

M. Jacques-R. Aumais, le président du club de bonne entente de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, annonce que le sujet à l'étude, lors de la prochaine réunion de ce comité, demain, au Board of Trade Building, 300, rue Saint-Sacrement, Montréal, se rapportera à l'enseignement du français et de l'anglais dans les écoles secondaires.

a déclaré que les paroles dites par l'accusé étaient plutôt : "Vous cherchez l'homme de la rue St-Denis?"

Le capitaine Allain

Le capitaine-détective Georges Allain, en charge de l'escouade des homicides, a déclaré de son côté qu'il avait reçu un appel téléphonique, vers 6 heures du soir, le 29 octobre 1946, demandant de se rendre au No 1241, rue St-Denis. Arrivé à cet endroit, dit le capitaine Allain, j'ai rencontré le détective Bertrand et deux constables. Rendu dans la chambre No 7, j'y ai découvert le cadavre d'une femme qui a été identifiée peu de temps après comme étant Mlle Noël Paré. Après avoir fait les constatations, et fait prendre les empreintes digitales et des photographies, j'ai fait expédier le cadavre à la morgue, où je l'ai revu le lendemain matin.

Le témoin dit qu'il a constaté, au cours de ses recherches, que les deux oreillers du lit étaient tachés de gouttelettes de sang. Sur le lit, il y avait une débarbouillette aussi tachée de sang. La victime avait une serviette dans la bouche. Une autre débarbouillette était enroulée autour du cou, et resservie par un nouet à l'arrière de l'oreille droite.

Le capitaine Allain a déclaré aussi qu'il a vu l'accusé pour la première fois le matin du 30 octobre, à son bureau. Bazinet était accompagné des sergents-détectives Russell Sénécal et Armand Girard, de l'escouade des homicides. Après avoir fait entrer l'accusé dans son bureau, le témoin a lu la mise en garde habituelle.

A ce stade, le tribunal demandait au jury de se retirer. Les détectives Sénécal et Girard sont venus corroborer le témoignage du capitaine Allain. C'est à ce moment qu'on a produit le télégramme du lieutenant Rodrigue, où il est question de "certains mots" qui incriminent l'accusé. L'audience a été ajournée.

Le procès de Bazinet s'est

trouvé hier matin devant le juge Wilfrid Lazure.

Après le choix des jurés, trois témoins ont été appelés à la barre au cours de la matinée. Il s'agit de Mlle Thérèse Gagné, âgée de 20 ans, 4005 rue Wellington, à Verdun, sœur de la victime; le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste de la province, qui a fait l'autopsie du cadavre, et M. Henri Thibodeau, photographe de la stréte municipale.

Le premier témoin

Mlle Thérèse Paré, a déclaré qu'elle avait vu sa sœur, pour la dernière fois, le 28 octobre 1946, à sa demeure, au no 4005 rue Wellington. La victime était alors accompagnée de l'accusé Bazinet, et tous deux devaient aller au cinéma dans la soirée. Elle a revu sa sœur, morte, le lendemain soir à la morgue.

Le Dr Rosario Fontaine

Le Dr Rosario Fontaine a déclaré dans son témoignage, qu'après avoir fait l'autopsie du cadavre, il avait constaté que le corps de Mme Paré-Denommé, portait des marques d'ecchymoses sur la partie inférieure de la cuisse gauche, et sur la jambe gauche. Sur la partie antérieure du cou, le Dr Fontaine a aussi remarqué des marques d'ongles, dans la peau. Il a ajouté qu'un corps étranger avait été introduit dans la gorge. Le témoin termine son témoignage en disant que la mort était due à l'asphyxie, causée par une tentative de strangulation et par l'introduction d'un corps étranger dans la bouche.

Fausse rumeur

Les Trois-Rivières, 18 (D.N.C.). — Une rumeur court depuis quelque temps aux Trois-Rivières, voulant que Fernand Grenier, accusé du meurtre de Rita Lafontaine, soit mort en prison. Elle est dénuée de tout fondement. Grenier, qui était malade à sa comparution, vendredi dernier, se porte beaucoup mieux maintenant.

Immigration de matelots britanniques

Sarnia, Ont., 18 (C.P.). — Le président de la compagnie de navigation Sarnia and Colonial Steamships, de Sarnia, en Ontario, le capitaine Scott Misener, révèle qu'il doit discuter sous peu avec le premier ministre George Drew le projet de faire venir 500 matelots de Grande-Bretagne, d'ici le 15 avril. Ce projet élaboré de concert avec la Dominion Marine Association vise à compenser le manque de matelots marchands canadiens. Les immigrants devront acquiescer eux-mêmes le prix de leur passage, mais la Dominion Marine Association promet de veiller ensuite à leur sort et de leur accorder le même salaire et le même traitement qu'aux marins canadiens.

"Le crime de l'abbé Bienaimé"

Lire, dans le "DEVOIR" de demain, le début de notre nouveau feuilleton : "Le crime de l'abbé Bienaimé" de Pierre Maurice, qui a obtenu en France, l'automne dernier, un grand succès.

LA CONSTRUCTION COUTE PLUS CHER A MONTREAL

Forum organisé par la Chambre de commerce des jeunes

Selon des spécialistes qui ont participé mardi soir au forum sur la construction, organisé par la Chambre de commerce des jeunes, en la Palestre nationale, la construction d'une maison à Montréal coûte de 10 à 15% plus cher, à cause des règlements.

Ce forum était sous la direction de M. Paul-B. Renaud, président du comité de propriété de la Chambre.

M. Roland Dumais, architecte, a émis l'opinion qu'aujourd'hui, la construction d'une maison coûte aux environs de 50 cents le pied cube. Une maison de deux étages, avec deux petits logis à l'étage supérieur et un logis de six pièces, au bas, coûterait environ \$18,000.

Un autre architecte, M. Paul-H. Lapointe, a défini les fonctions des gens de sa profession. L'architecte, dit-il, trace les plans et devis de l'édifice et dirige la construction. En d'autres termes, l'architecte est l'intermédiaire entre l'entrepreneur et le propriétaire dont il est le commanditaire.

Un ingénieur-constructeur, M. G. Brosseau, a dit qu'à l'heure actuelle, environ 75% de la population tirent leur gage-pain de la construction. Il a ajouté que l'immeuble gardera toujours sa valeur.

M. Brosseau a déclaré que les menuisiers retirent de la construction d'une maison environ 37% de son coût.

Un fournisseur de matériel de construction, M. Blaise Brochu, a dit que les matériaux sont moins rares cette année que par les années passées. Quant aux prix de ces matériaux, ils ont tendance à la hausse.

Retraite d'un vétéran du Pacifique Canadien

M. L. B. Unwin, vice-président du service des finances au Pacifique Canadien, annonce la retraite de M. F. J. Curtis, surintendant du service des pensions et des employés, en conformité avec les règlements de la limite d'âge. Il sera remplacé par M. G. A. Smyth, surintendant adjoint de ce même service depuis 1942.

Locataires qui ne sont pas évincés

Ottawa, 18 (D.N.C.). — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. C. D. Howe, a déclaré aux Communes que les locataires de War-time Housing, même lorsque cette corporation vend les maisons qu'ils occupent, ne restent jamais sans abri, que ce soit à Montréal ou ailleurs.

M. Howe a répété que War-time Housing ne vend qu'à ses locataires d'un même groupe de maisons. L'acquéreur a le droit de choisir sa maison et que le locataire évincé, pour donner la place au nouveau propriétaire, a toujours le droit de louer la maison que le nouveau propriétaire a quittée.

Le R. P. Carré sera à Québec le 5

Québec, 18 (C.P.). — Le prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, le R. P. Ambroise-Marie Carré, prononcera une conférence à Québec, le 5 avril. Le sujet de sa causerie sera : "La femme, auxiliaire de Dieu".

Attaché militaire en Yougoslavie

Ottawa 18 (C.P.). — Le major R. E. Hopart, de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, vient d'être nommé attaché militaire canadien en Yougoslavie, avec le rang intérimaire de lieutenant-colonel. Agé de 31 ans, le colonel Hopart a suivi les cours des écoles militaires de Kingston et d'Oxford et commandé le 23e régiment d'artillerie de campagne, d'août 1944 à janvier 1946.

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

CALME LA DOULEUR NÉVRITIQUE OU NÉURALGIQUE

ASPIRIN

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

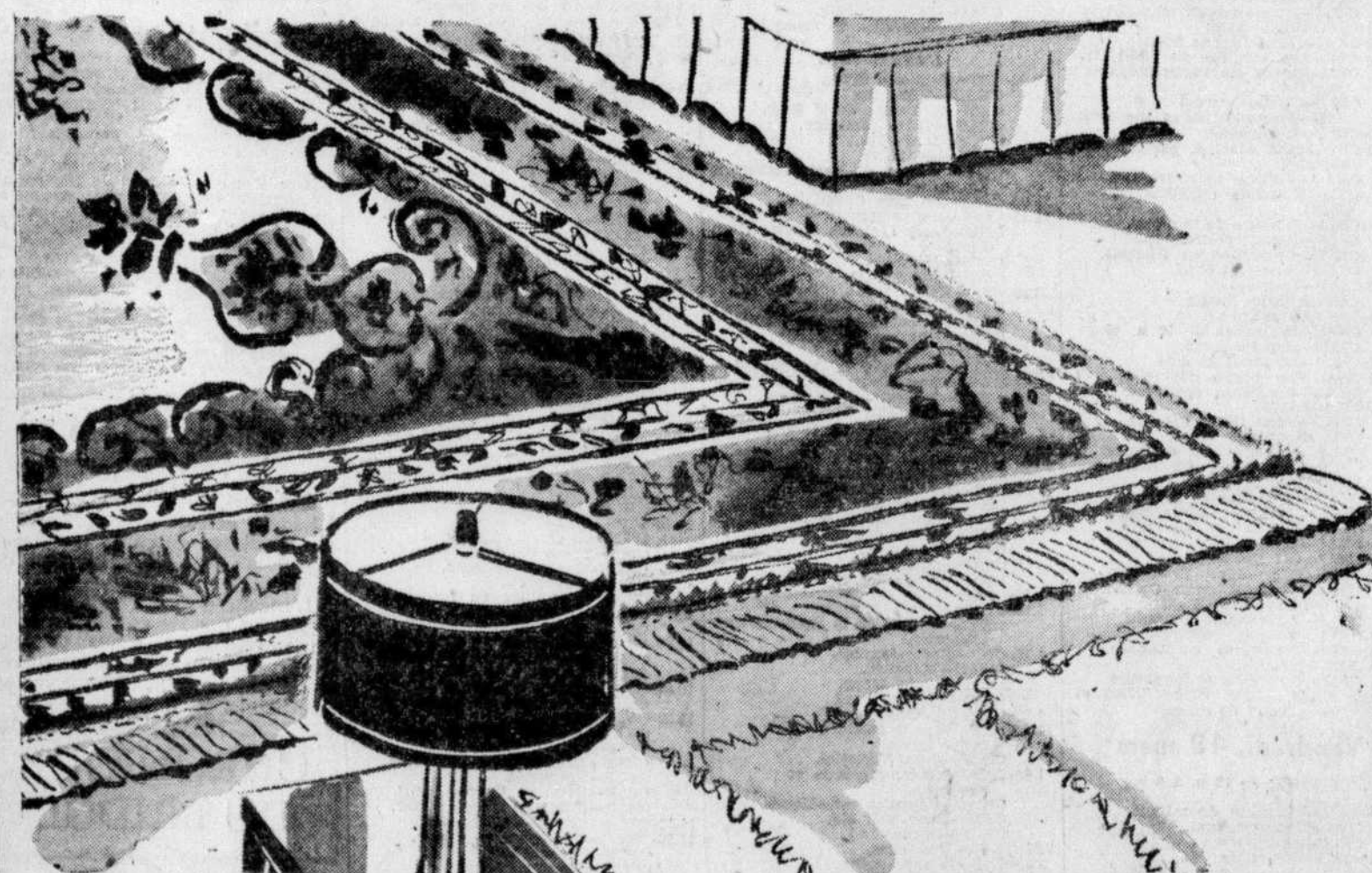
80^e ANNIVERSAIRE DUPUIS

VENTE EXCEPTIONNELLE CARPETTES ORIENTALES

Toutes sont belles, décoratives et durables, d'une épaisseur comme vous en désirez pour votre salon, votre salle à manger avant Pâques.

Cette collection est remarquable en raison des dessins extraordinaires qui furent longtemps absents du marché... Des tons riches de rouge, bleu, vert, beige, crème ainsi que quelques teintes pâles pastelées.

PROFITEZ DE CETTE VENTE CAR IL S'AGIT DE PRIX SPECIAUX DUS A NOTRE 80^e ANNIVERSAIRE QUE NOUS CELEBRONS PRESENTEMENT.



CES PRIX SERONT EN VIGUEUR VENDREDI ET SAMEDI

Environ	Ord.	Spécial
27 x 54	pouces	17.95
3 x 6	pieds	47.50
4 x 7	pieds	55.50
6 x 9	pieds	137.50
8 x 10	pieds	205.00
9 x 12	pieds	300.00
9 x 13'6	pieds	340.00
		13.80
		33.80
		39.80
		100.80
		149.80
		249.80
		280.80

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Lorsque vous avez un problème d'achat

Pourquoi n'appellez-vous pas

EXdale 2078

SERVICE DE L'ACHETEUR

Nous ferons les recherches et vous dirons gratuitement à quels endroits se vend ce que vous désirez. Nous indiquons aussi un entrepreneur pour tout genre de travail. EXdale 2078.